

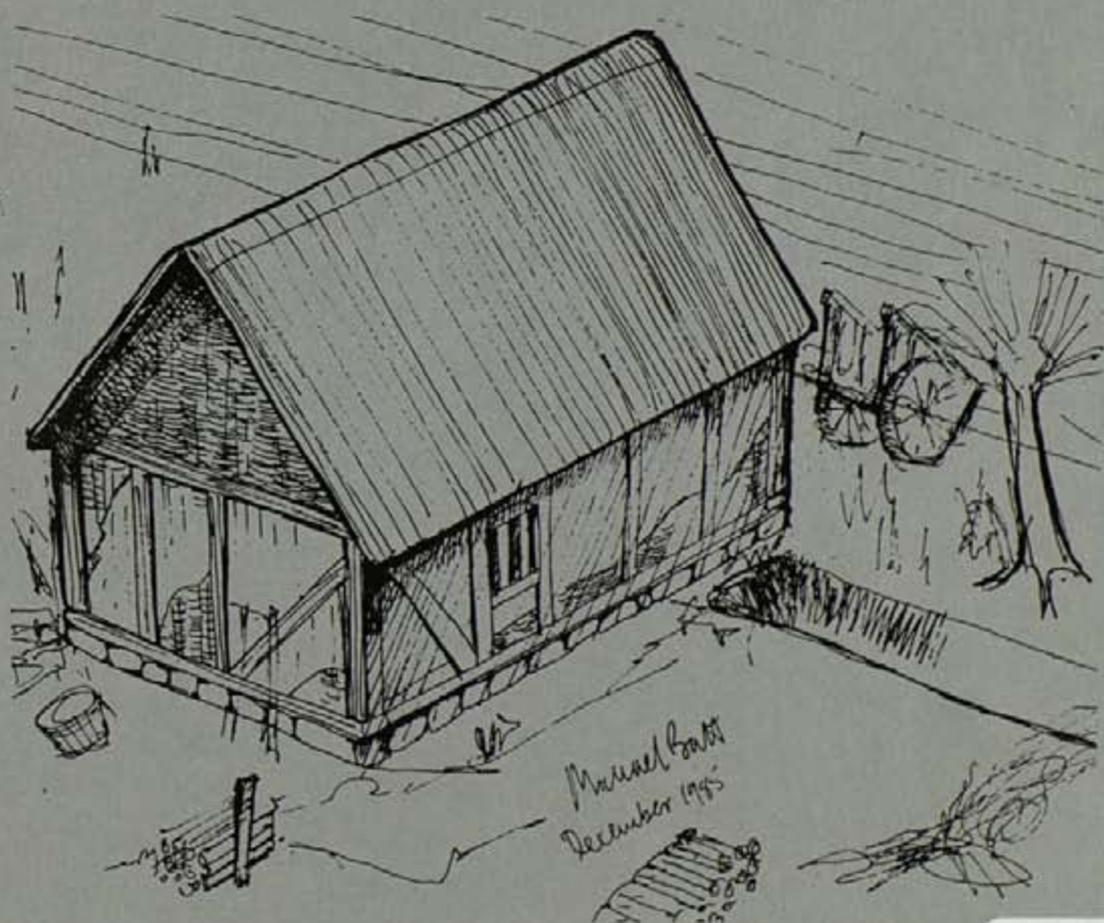
MINISTERE DE LA CULTURE

DIRECTION DES ANTIQUITES
HISTORIQUES ET
PREHISTORIQUES DE
BRETAGNE

PROGRAMME H 22 : LES VILLES

CORSEUL, CAPITALE DES CORIOSOLITES
FOUILLE DE SAUVETAGE PROGRAMME
SITE DE LA SALLE DES FETES

FIN I AV - IX AP



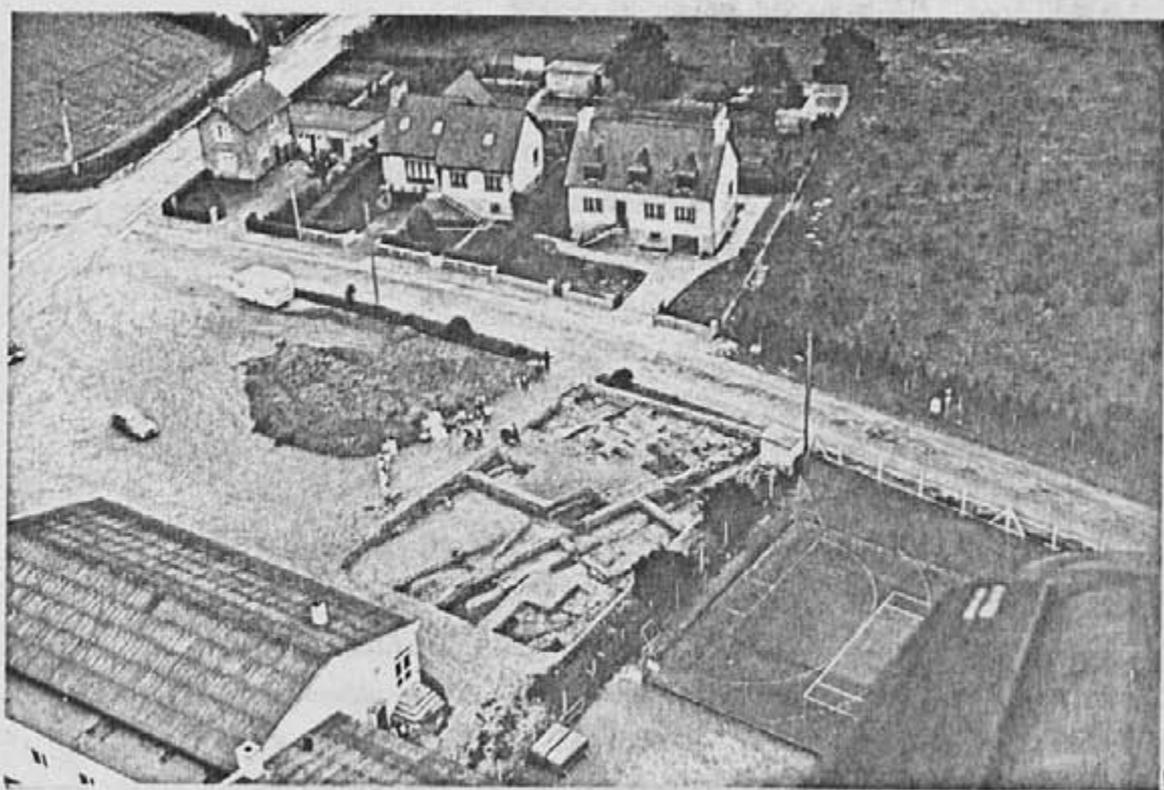
Reconstitution du Bâtiment I d'époque Claudienne

1985

2380



CORSEUL (FANO MARTIS) SUR LA TABLE DE PEUTINGER



VUE AERIENNE DU SITE EN COURS DE FOUILLE (Photo. J. Deque)

Table des Matières

Introduction. P. 4 - 7

I - Le programme de protections, d'études et de mises en valeur

P.O.S. et Z.P.P.A.U.

Restimation et mise en valeur.

II - La fouille.

I - Période I : la "colonisation d'un site" (- 20 à + 40) P. 8 - 18

le système A (drain)

le système B (drain)

l'habitat en bois

datation de la période I

II - Période II : (+ 40 à + 50) P. 19 - 23

le bâtiment I

les aménagements annexes

datation de la période II

III - Période III : (fin 50-280/290 ap) P. 24 - 37

la rue

le bâtiment II

- Phase I - du règne de Néron au début du IIe siècle

- Phase II - Vers le milieu du IIe ap siècle

- Phase III - Milieu du IIe ap siècle - 280/290 ap

IV - Période IV : Fin III - vers 360 ap P. 38 - 40

V - Période V : La Nécropole du Haut Moyen-Age P. 41 - 53

. Inventaire des Monnaies P. 56 - 60

. Inventaire des timbres sur sigillées, Terra-Rubra, mortier et amphore

. Le mobilier de la Tène III - début du règne d'Auguste P. 66 - 67

. La céramique gallo-romaine de la période I P. 68 - 85

- La sigillée

- La céramique fumigée

- La "mordocée"

- La céramique commune

. La sigillée moulée P. 87 - 90

CORSEUL

FOUILLE DE SAUVETAGE PROGRAMME DU SITE DE LA SALLE DES FETES

- PARCELLE AB 308 -

I - LE PROGRAMME DE PROTECTION, D'ETUDE ET DE MISE EN VALEUR- P.O.S. et Z.P.P.A.U.

La mise en place d'un programme global d'intervention, prenant en compte les problèmes de protection, de mise en valeur et d'étude du site antique de Corseul, ancienne capitale de la cité des Coriosolites ne date que de 1983.

Ce programme mené par la Direction des Antiquités de Bretagne a tout d'abord permis la prise en compte des vestiges archéologiques au sein d'un Plan d'Occupation des Sols aujourd'hui achevé et la refonte d'un projet de lotissement communal. Il a été suivi dès septembre 1985 de la mise en chantier d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (Z.P.P.A.U.) nécessitée par le futur classement au titre des Monuments Historiques d'une réserve archéologique ainsi que par l'extension du bâti actuel.

- Restauration et mise en valeur

Fouillé de 1985 à 1971, le site du Clos Mulon, propriété communale, a livré un bâtiment construit dès la fin du règne d'Auguste ainsi que des thermes édifiés au I^{er} siècle. Les structures demeurées depuis au jour pré-sentaient en 1984 un délabrement important qui a nécessité un programme de restauration et de mise en valeur élaboré par M. A. PERROT, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Les travaux qui se sont achevés en septembre 1985 ont permis la reprise intégrale de tous les murs du bâtiment (les thermes ayant été recouverts) et leur intégration au sein d'un jardin paysager mis en place par M. M. DEHAYE, paysagiste.

Parallèlement à cette action, un effort particulier de sensibilisation auprès des populations a permis d'accueillir sur le chantier de La Salle des Fêtes près de 7.000 visiteurs dont une grande partie a bénéficié de deux journées "portes ouvertes" présidées par M. C. JOSSELIN, Président du Conseil Général des Côtes-du-Nord. Le montage, à l'entrée de la mairie, d'une vitrine présentant le mobilier archéologique recueilli en fouille en 1985 et la participation de membres du service à la réunion annuelle de l'Association Archéologique de Corseul ont complété notre action.

II - LES FOUILLES

Pour l'année 1985, la Direction des Antiquités a présenté au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique deux dossiers de proposition de sauvetage programmé.

Le premier prévoyait, dès juin 1985, la fouille d'un important bâtiment menacé par le projet de lotissement communal. Les terrains n'ayant pu être achetés par la Municipalité de Corseul (qui a par la suite abandonné le projet de lotissement), il n'a pas été possible d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour entamer les recherches. La subvention accordée pour cette opération et d'un montant de 30.000 F de fonctionnement, 15.000 F d'équipement auxquels s'ajoutent 120 h de vacations a été reportée sur le second sauvetage programmé qui a dû être étendu.

Le second dossier de proposition de sauvetage programmé concerne l'emplacement d'une future extension de la Salle des Fêtes. Les prospections aériennes menées aux alentours ainsi que la fouille du Clos Mulon et de la parcelle M1 185 démontraient l'existence de vastes bâtiments résidentiels dans cette partie Nord-Ouest de la ville antique. La fouille de sauvetage, bénéficiant d'une subvention initiale de 15.000 F de fonctionnement et de 15.00 F d'équipement, a débuté le 1er avril 1985 par l'ouverture d'une première surface de 150 m² et s'est poursuivie jusqu'à Août 1985 sur près de 400 m². La présence d'une fosse septique, d'un transformateur électrique, du Chemin du Ray et enfin d'une canalisation ont limité son extension.

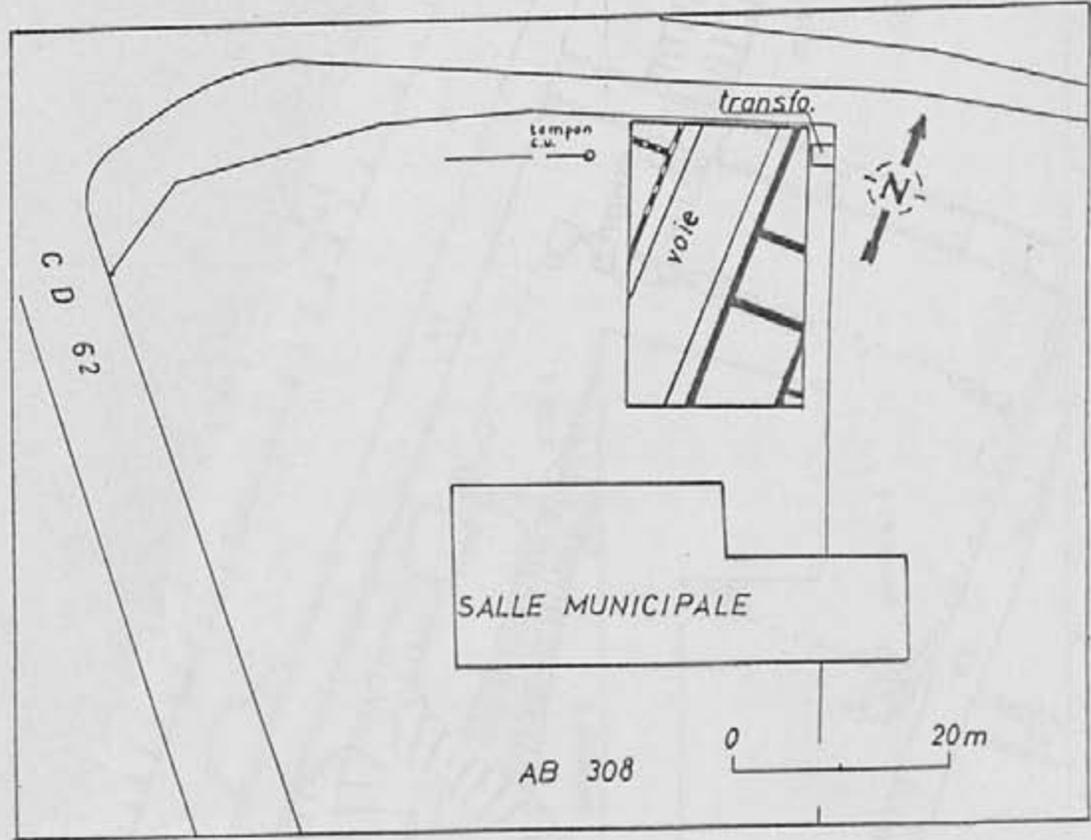
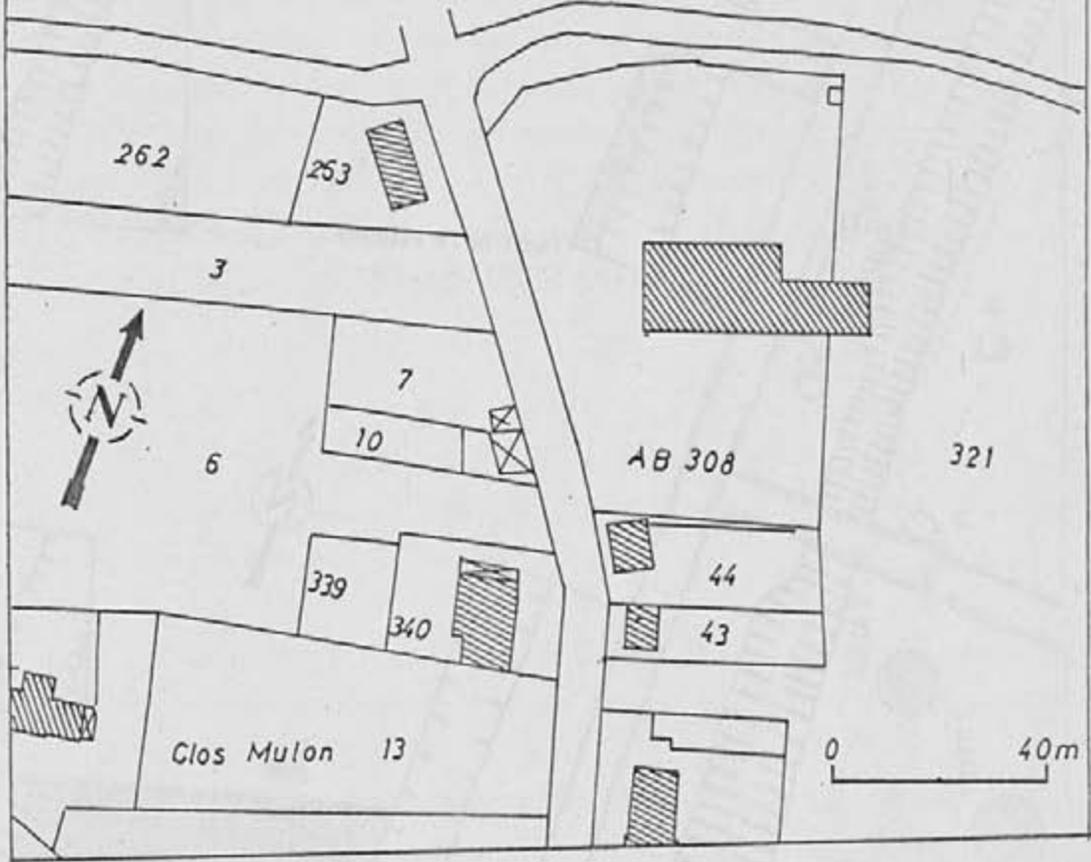
CORSEUL - LES FOUILLES DE 1947 A 1985

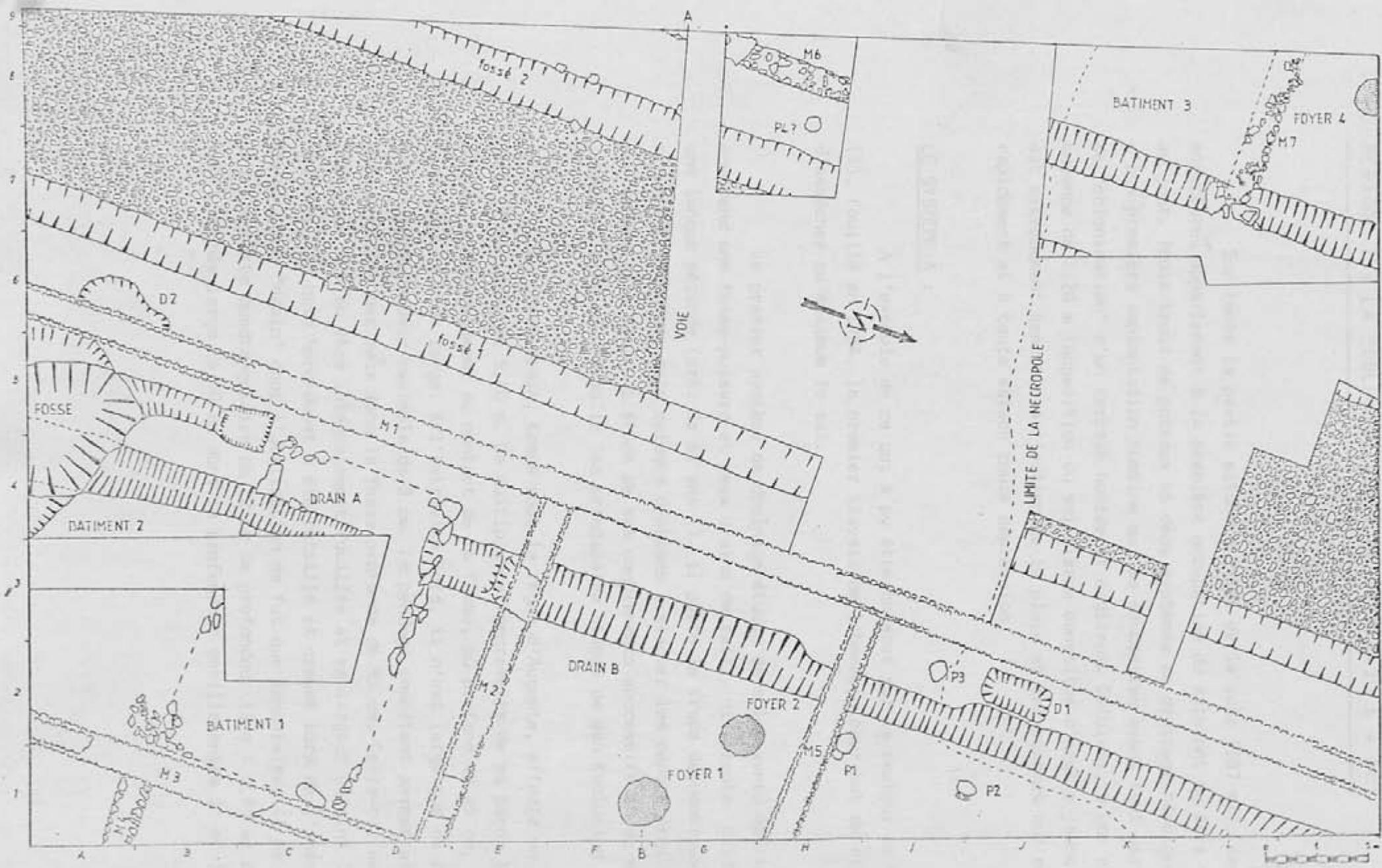


- 1 Ecole Privée (1947)
- 2 Clos Mulon (1965-71)
- 3 Monterfil (1970)
- 4 Clos Jyllo (1970)
- 5 carrefour (1973)
- 6 M1 105 (1976)
- 7 Chemin du Ray (1984)
- 8 Cabinet Medical (1984)
- 9 Monterfil (1984)
- 10 SALLE DES FETES (1985)

CORSEUL PLANS DE SITUATION

M 185





CORSEUL : salle des fêtes. PLAN GENERAL

I - PERIODE I : LA "COLONISATION" D'UN SITE (-20 à + 40)

Sur toute la partie située à l'Est de la voie (187 m²), des structures appartenant à la première occupation du site ont pu être mises au jour. Trois trous de poteaux et deux systèmes de drainage témoignent d'une première implantation humaine qui se concrétise avant tout par l'effort de "colonisation" d'un terrain humide et argileux. Celui-ci, à une profondeur moyenne de 1,20 m (apparition du sol vierge constitué d'argile jaune compacte), est extrêmement sensible à l'action de la pluie et des sources qui envahissent rapidement et à toute saison toute dépression.

LE SYSTEME A :

A l'exemple de ce qui a pu être observé sur le secteur de MONTERFIL (1), fouillé en 1984, le premier travail de l'homme a pour but de drainer et d'assécher au maximum le sol.

Le premier système de drainage étudié dans les zones ABC 4-5 comprend une fosse-puisard et deux drains de taille différente. Utilisé sur une longue période (près de 60 ans !), il porte la trace de nombreux remaniements et de fréquents curages destinés à évacuer les dépôts argileux de couleur gris clair. L'étude de ses comblements successifs et du mobilier recueilli a permis d'établir les principales étapes de son évolution.

Le grand drain, tracé sous le règne d'Auguste, affecte un profil en U et est long de 5,40 m. De multiples effondrements de sa paroi l'ont élargi, principalement au contact de la fosse, où profond de 45 cm, il atteint 1,10 m de large. A l'extrémité Nord, il n'est large que de 21 cm pour une profondeur maximale de 8 cm. Le pendage important permettait l'écoulement rapide des eaux dans la fosse profonde de 93 cm. Celle-ci, aux parois abruptes, n'a pu être intégralement fouillée et sa largeur atteint 1,80 m environ. Son bord Nord-Ouest a été retaillé et creusé lors de l'aménagement du deuxième "drain" dont l'utilisation ne fut que temporaire. Il se compose d'une cuvette quadrangulaire de 22 cm de profondeur (1 m X 0,85 m) d'où part une tranchée large de 50 cm dont la profondeur oscille entre 21 et 30 cm.

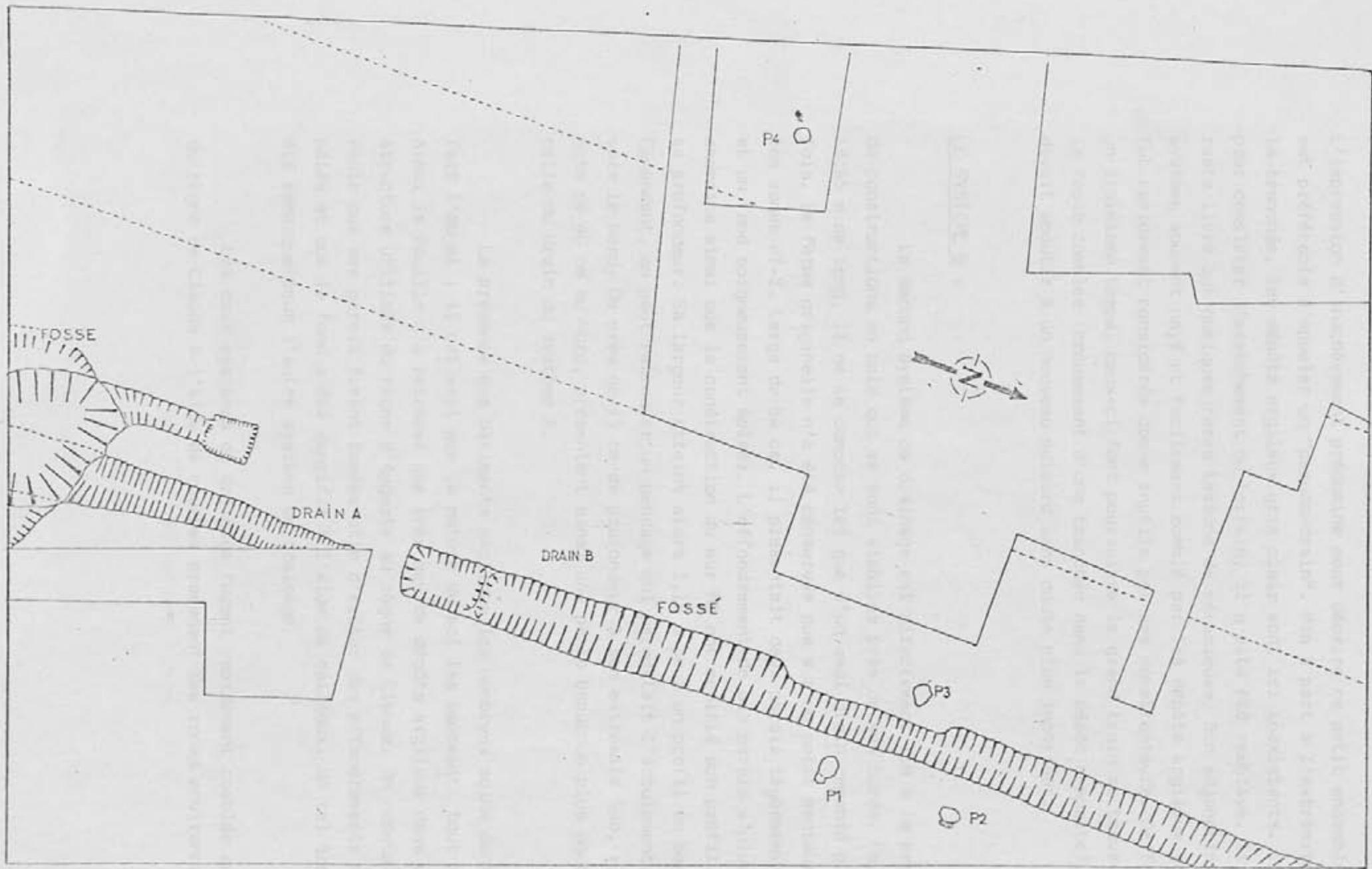


FIG. 4 - PERIODE 1

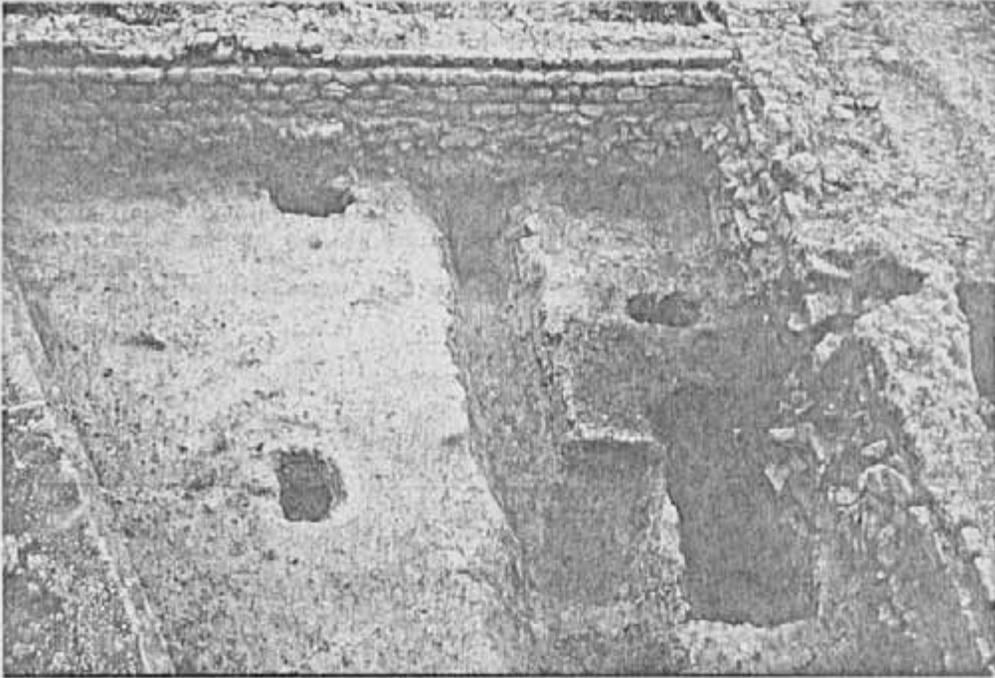
L'impression d'inachèvement prédomine pour décrire ce petit ensemble qu'il est préférable d'appeler un "pseudo-drain". Mis à part à l'extrémité Sud de la tranchée, les dépôts argileux gris clair sont ici inexistants. Creusé pour compléter l'assèchement du terrain, il a vite été remblayé. Il n'a du reste livré que quelques rares tessons de céramiques. Son adjonction à un système souvent noyé et facilement comblé par les dépôts argileux gris clair fut rapidement considérée comme inutile par ses constructeurs. De fait, dans un troisième temps, ceux-ci font poursuivre le grand train au travers de la fosse comblée (creusement d'une tranchée dans le dépôt compacte). L'eau devait aboutir à un nouveau puisard sans doute plus important.

LE SYSTEME B :

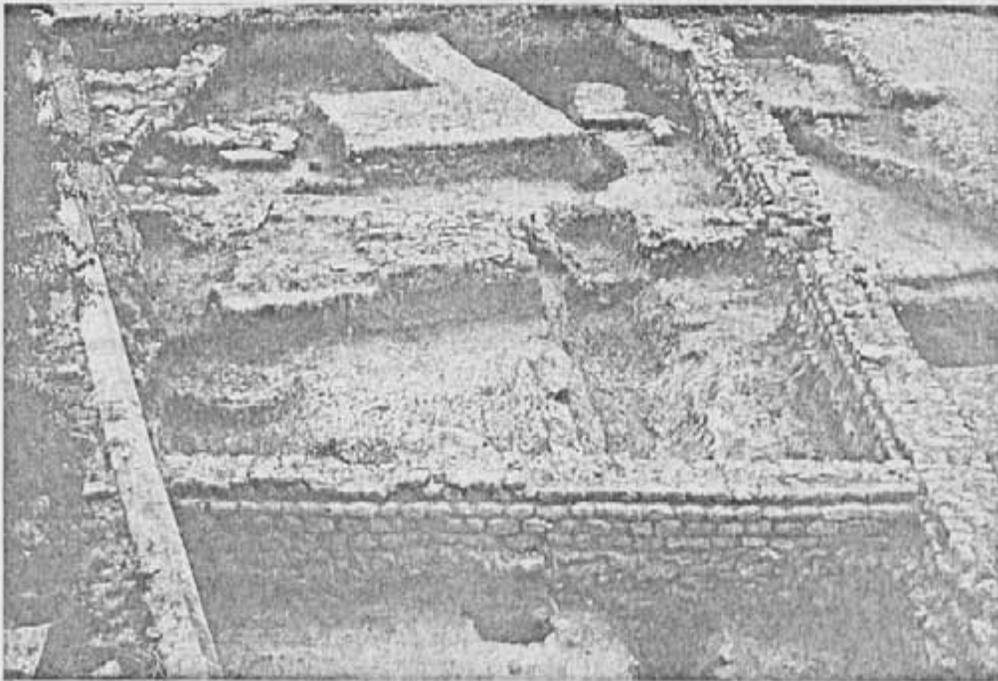
Le second système de drainage est directement lié à la présence de constructions en bois qui se sont établies près de ses bords. Fouillé sur 18,65 m de long, il ne se compose ici que d'un seul drain remanié plusieurs fois. Sa forme originelle n'a été conservée que sur un petit secteur dans les zones HI-2. Large de 84 cm, il présentait deux parois légèrement obliques et un fond soigneusement aplani. L'effondrement de ses parois à plusieurs endroits ainsi que la construction du mur M2 ont modifié son profil et parfois sa profondeur. Sa largeur atteint alors 1,15 m pour un profil en baquet. Cependant, on peut retrouver un pendage qui permettait l'écoulement des eaux vers le Nord. De près de 15 cm de profondeur à son extrémité Sud, il atteint près de 40 cm au Nord, présentant ainsi une pente beaucoup plus douce que celle du drain du système A.

La présence des bâtiments explique les nombreux soins dont il a fait l'objet ; il est vrai que la nature du sol les imposent tout autant. Ainsi la fouille n'a retrouvé que très peu de dépôts argileux dans cette structure utilisée du règne d'Auguste au règne de Claude. On constate du reste que ses parois furent damées afin d'éviter des effondrements trop répétés et que le fond a été densifié à l'aide de cailloux. Un tel travail a été remarqué pour l'autre système de drainage.

Les deux systèmes de drainage furent rapidement comblés au début du règne de Claude à l'aide de couches provenant des zones environnantes.



PERIODE I : Drain B et trous de poteau



Secteur Sud-Est : Le bâtiment II au dessus des drains A et B.

L'HABITAT EN BOIS :

La faible superficie de la zone fouillée n'a pas permis de traduire le plan des constructions. Il peut au demeurant paraître peu prudent d'évoquer l'existence d'un habitat à partir des trois trous de poteaux. Cependant, il y a bien ici trace d'un aménagement manifeste. Autour des trous de poteaux subsiste par lambeaux une couche damée constituée de graviers et destinée à consolider le sol. Les trous de poteaux n'ont été aménagés que par la suite. P1 et P2 appartiennent à un même ensemble et sont situés près du bord Est du drain.

P1 d'un diamètre moyen de 33 cm et profond de 31 cm, a été sensiblement bouleversé lors de l'enlèvement du poteau de bois par la technique du balancier. Son comblement a livré des pierres de calage, quelques rares et minuscules tessons et en surface un fragment de bracelet en lignite de la Tène III.

P2 a gardé sa forme circulaire, atteignant une profondeur de 34 cm pour un diamètre de 32 cm. On peut penser à un enlèvement vertical du poteau. Celui-ci reposait sur une plaque de schiste destinée à le soutenir et se trouvait bloqué en surface par quelques pierres de calage. Son comblement a livré une jatte carénée et quelques os calcinés d'animaux.

Le sol de graviers ainsi que les trous de poteaux sont les seuls témoins de l'existence d'une construction. Aucun indice ne permet de dire si ses murs étaient faits de pisé ou d'un clayonnage de branches revêtu d'un placage d'argile crue. L'absence de tuiles dans le comblement du drain qui provient en partie du nettoyage des couches environnantes, à la fin de cette période, permet en toute prudence d'envisager l'existence d'une couverture végétale.

P3 appartient manifestement à un deuxième ensemble. Situé près du bord Ouest du drain, il est de forme ovale ; la technique d'enlèvement de son poteau est la même que celle utilisée pour P1. D'un diamètre moyen de 30 cm, il est profond de 29 cm. Son comblement n'a livré que les pierres de calage qui avaient basculé. Lié à un sol de graviers, il est lui aussi

le seul témoin d'un bâtiment qui devait se poursuivre au-delà du mur M1. Cette zone a malheureusement été perturbée par la mise en place de la voie et de ses fossés.

DATATION DE LA PERIODE I :

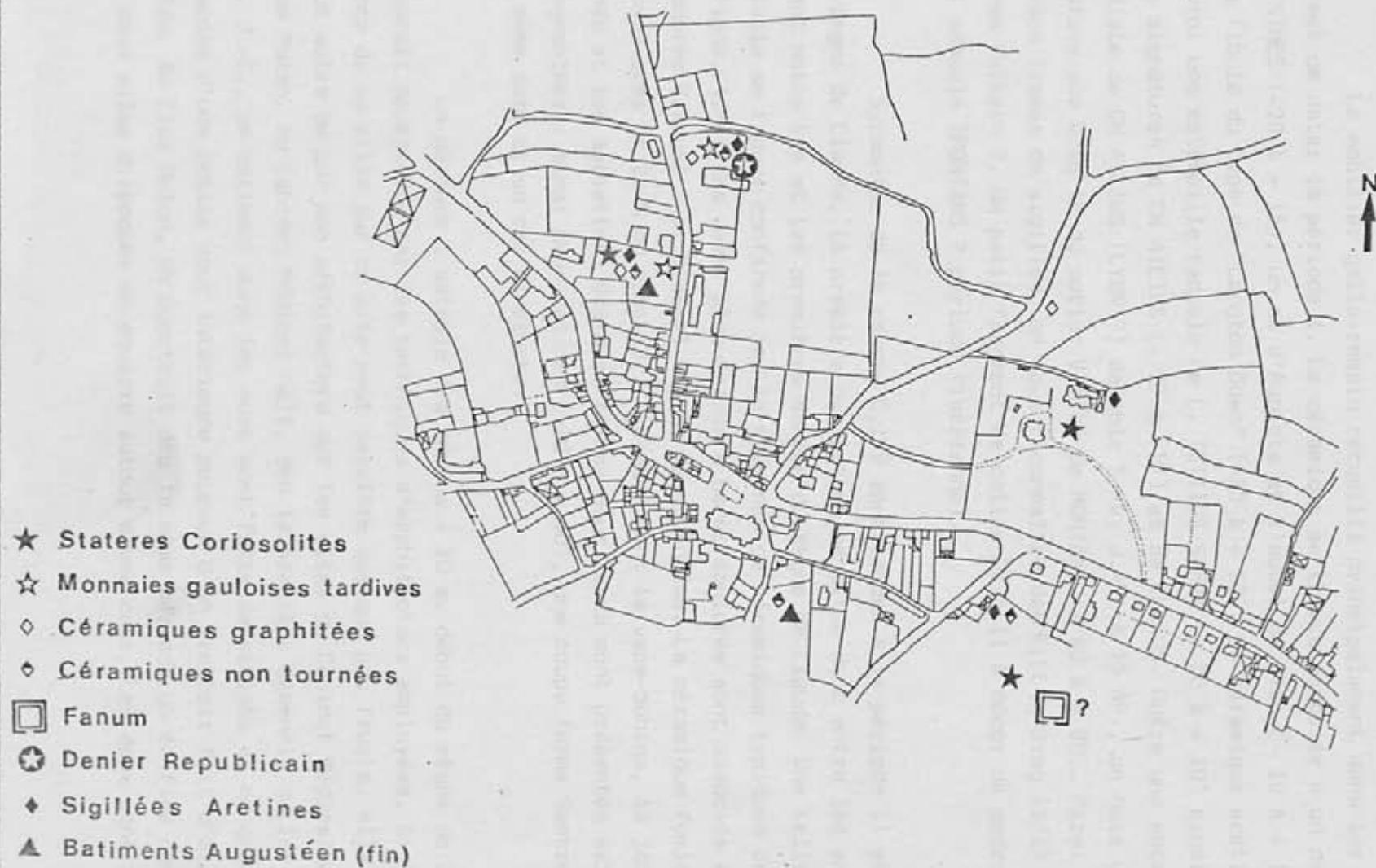
Si les structures peuvent apparaître modestes, il n'en est curieusement pas de même pour le mobilier extrêmement abondant et varié. Celui-ci couvre une période qui s'étend de la Tène III au début du règne de Claude.

La trouvaille de monnaies ou de céramiques appartenant à la Tène n'est pas chose nouvelle à CORSEUL. Les terrains situés sur la propriété de MONTERFIL et le site du Clos Mulon, fouillé de 1965 à 1971, ont livré des statères coriosolites (2). Sur les chantiers de fouilles du Clos Julio (1971) du Cabinet Médical, de MONTERFIL (1984) et du Clos Mulon (1965-1971), des céramiques non tournées à gros dégraissants ont été recueillies, associées pour le dernier site avec de la graphitée. Cependant, ce mobilier ne s'est jamais trouvé accompagné de structures qui lui soient contemporaines.

Sur le site de la Salle des Fêtes, quelques pièces peuvent être datées de la Tène III, ce qui n'exclut pas leur utilisation sous le règne d'Auguste. Le drain du système A a livré, dans une couche d'argile ocre qui tapissait le fond, un fragment de céramique graphitée. Le drain du système B, la couche d'occupation 201 et le poteau P1 ont livré une monnaie gauloise en argent (en cours d'étude) qui reposait sur le sol vierge, deux fragments de bracelets en lignite et des céramiques non tournées. Enfin, bien que recueilli dans une couche du début de la période III, on doit souligner la présence d'un denier républicain frappé par L. CELSIUS PAPIUS en 45 AV. J.-C.

La présence d'un tel mobilier, au demeurant peu abondant, ne permet pas de caractériser une occupation gauloise du site. Mis à part la monnaie gauloise, il se trouvait associé au mobilier gallo-romain précoce. Si les céramiques ainsi que les deux bracelets ont pu être fabriqués ou utilisés dans les dernières années du Ier siècle AV. J.-C. et jusqu'au règne de Tibère, le problème de la circulation du monnayage gaulois reste posé. Quelques monnaies gauloises circulent bien jusqu'au règne de Tibère ; celle de Vandelos et le potin dit "de la tête diabolique" recueillis sur le site du Clos Mulon en 1969 en sont des exemples. Le monnayage coriosolite ne semble pas avoir circulé au-delà des années 20 AV. J.-C. Les trouvailles

CORSEUL du I^{er} av. à la fin du règne d'Auguste



effectuées à CORSEUL sont celles de statères isolés qui ne peuvent avoir fait l'objet d'une thésaurisation. Le monnayage coriosolite recueilli à CORSEUL peut être l'indice d'une occupation datable de la Tène III que GUENNOU situait dans la propriété de MONTERFIL et dans le Clos Julio. Elle est bien entendu absente sur le site de la Salle des Fêtes.

Le mobilier gallo-romain recueilli principalement dans les drains permet de dater la période I. La céramique se trouve associée à un demi-as de NIMES (-28 à + 15), un as d'Auguste et l'autel de LYON (- 10 à + 14) et une fibule du type de "Langton Down" (-20 à + 20). La céramique arétine a fourni une estampille radiale de L. TETTIUS SAMIA (- 20 à + 10) ainsi que les signatures de CN ATEIUS (- 20 à +10) et de CLARUS. Outre une estampille radiale de CN ATEIUS (LYON ?) datable 5 AV. J.-C. à 15 AP., on note une signature sur Drag 18 du potier VIBIUS de MONTANS (+ 40 à + 80). Parmi les formes lisses de sigillée, on peut reconnaître des Ritt 5, Drag 15/17 et une forme Haltern 7. Un petit fragment de calice Drag II à décor de godrons leur est associé (MONTANS ? période tibérienne).

Surmontée de la couche C.199 appartenant à la période II et datable du règne de Claude, la première occupation se situe donc entre les années 20 avant notre ère et les premières années du règne de Claude. Une telle chronologie se trouve confirmée par la présence de céramiques typiques de cette période. Ainsi des vases globulaires à bords moulurés sont associés à des amphores Pascual I et Dressel 2-4 de Tarraconaise. La céramique fumigée regroupe près de 25 % du mobilier. Y prédominent le vase-bobine, la jatte carénée et les assiettes. Quelques formes plus rares sont présentes mais très fragmentées : ainsi deux calices (-10 à + 40), une coupe forme Santrot 171 de même date et un col de cruche.

La période I datable des années - 20 au début du règne de Claude apparaît modeste de par les techniques d'architecture employées. Si la naissance de la ville sur ce site peut paraître quelque peu fruste, elle est tout autre de par son architecture sur les sites du Cabinet Médical ou du Clos Mulon. Au Cabinet Médical naît, dès la première décennie du Ier siècle AP. J.-C., un bâtiment dont les murs sont faits de schiste et de granit. Il dispose d'une petite cour intérieure pourvue d'un trottoir fait d'ardoise pilée. Au Clos Mulon, on construit dès la même période un édifice composé de deux ailes disposées en équerre autour d'une cour. Les deux constructions

semblent avoir remplacé un premier habitat en bois. On constate ainsi que le passage de structures en bois à des structures maçonnées est plus tardif sur notre site. Comme à MONTERFIL situé en périphérie du site antique, la construction de la voie n'interviendra du reste qu'à la fin du règne de Claude ou au début du règne de Néron. Il semble donc que le site de la Salle des Fêtes soit lui-même jusqu'au cours des années 50 situé à la limite de la zone urbaine.

Le site de la Salle des Fêtes

La Salle des Fêtes est à la périphérie du site antique. Elle est construite en maçonnerie et présente une orientation assez particulière. Elle est construite sur un terrain en pente et sa construction est plus tardive que celle de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes. Elle est construite en maçonnerie et présente une orientation assez particulière. Elle est construite sur un terrain en pente et sa construction est plus tardive que celle de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes. Elle est construite en maçonnerie et présente une orientation assez particulière. Elle est construite sur un terrain en pente et sa construction est plus tardive que celle de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes.

À l'ouest de la Salle des Fêtes, on trouve une zone de construction en maçonnerie. Cette zone est construite en maçonnerie et présente une orientation assez particulière. Elle est construite sur un terrain en pente et sa construction est plus tardive que celle de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes. Elle est construite en maçonnerie et présente une orientation assez particulière. Elle est construite sur un terrain en pente et sa construction est plus tardive que celle de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes. Elle est construite en maçonnerie et présente une orientation assez particulière. Elle est construite sur un terrain en pente et sa construction est plus tardive que celle de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes de la Salle des Fêtes.

II - LA PERIODE II (+ 40 à + 50)

La seconde occupation du site ne couvre qu'une très courte période qui suit immédiatement le comblement du drain A et celui partiel de B. Elle s'établit sur une zone souvent "nettoyée" jusqu'au sol vierge. A plusieurs endroits, le "coup de balai" a fait disparaître la couche 201 et le sol de graviers que l'on retrouve dans le comblement des drains.

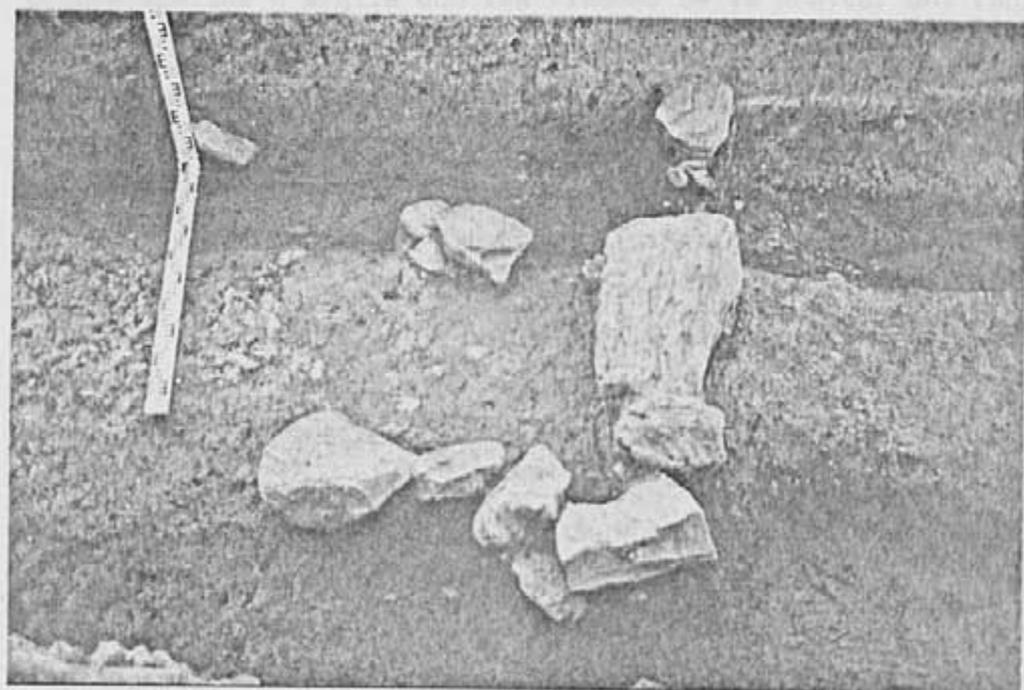
LE BATIMENT I :

Celui-ci, construit à la perpendiculaire du futur tracé de la voie, a presque été entièrement arasé lors de la construction du bâtiment II. A la fin du Ier siècle ou au début du IIe, le creusement de deux fosses destinées à recueillir les débris de l'incendie du grand édifice a profondément perturbé son sol en terre battue. De plan rectangulaire, ce bâtiment mesure 4 m de large et 6,50 m de long. Peu d'éléments permettent de le reconstituer. De ses murs ne subsistent qu'une assise de pierres (schiste et granit) souvent de grande taille et disposées sur un rang. Aucun trou de poteau n'a été mis au jour. Son sol intérieur est fait d'une couche argilo-sableuse brun-vert, sans doute damée à l'origine.

A défaut de techniques architecturales identiques connues en Bretagne, on peut en toute hypothèse rapprocher cette construction de celle mise au jour sur le site de Cravant dans la région Centre (3). Les pierres réparties sur un rang (dimension maximale : 68 X 30 pour 17 de haut) pourraient appartenir au soubassement d'un solin. Celui, à l'exemple de Cravant, devait recevoir une poutre sablière basse au-dessus de laquelle était monté un mur de torchis. Des traces d'argile ocre, mêlées aux couches de destruction de ce bâtiment, pourraient être les derniers témoins de ce mur. Le solin destiné à égaliser la surface irrégulière du soubassement était fait de cailloux liés à l'argile. Il en subsistait un témoin à l'angle Sud-Est. Enfin, les niveaux de destruction n'ont livré que très peu de tuiles. S'il n'y a pas eu de récupération, on peut émettre l'existence d'une couverture végétale soutenue par des poteaux corniers.



Angle N.-E. du bâtiment I



Angle S.-O. du bâtiment I

Les données recueillies lors de la fouille du bâtiment I sont très fragmentaires et ne permettent donc qu'un rapprochement prudent avec l'édifice de Cravant. Cependant, une telle technique de construction nous semble mieux adaptée à la nature du site que celle utilisée pour la période I. Le soubassement dont les pierres se trouvaient à moitié enterrées dans la c.201 (4) évitait que le contact se forme entre le sol humide (surtout en hiver) et les murs de torchis. Cette protection empêchait donc un délabrement trop rapide des murs.

LES AMENAGEMENTS ANNEXES :

La présence de deux foyers au Nord du bâtiment I peut suggérer l'existence d'une construction pour laquelle nous ne disposons d'aucune donnée.

D'un diamètre moyen de 93 cm, le foyer 1 comprend trois sols d'argile rubéfiée dont deux reposent chacun sur un hérisson de pierres. Il prend place au-dessus d'une petite cuvette remblayée à l'aide d'une couche de graviers (isolation ?). Apparue à -1,104 m, le premier hérisson se compose de blocs de granit et de schiste. Epais de 7 cm, il a été recouvert d'une couche épaisse d'argile que les flammes de la chaleur ont rapidement mené à l'état pulvérulent. Recouvert d'une nouvelle couche d'argile, le foyer recevra un second hérisson de même épaisseur que le premier. Ainsi surélevé, il est alors recouvert successivement de deux sols d'argile rubéfiée qui de par leur état pulvérulent témoignent d'une utilisation intensive. Le dernier sol rubéfié débordera le diamètre originel du foyer, atteignant ainsi 1,10 m.

Le foyer 2, plus petit que le premier (diamètre moyen de 82 cm) est de structure simplifiée. Au-dessus d'une couche de cailloux, a été déposé un unique sol d'argile. Il présentait le même état que ceux du foyer 1.

On ne peut dire si ces deux structures ont été utilisées à l'air libre ou se trouvaient comprises dans un édifice. Bien que perpendiculaire au bâtiment I, le drain partiellement comblé à la fin de la période I n'a semble-t-il servi qu'à recevoir des fragments de terre cuite ainsi que du torchis. Il est possible que la mise en place des murs du bâtiment II ait fait disparaître les derniers témoins de la construction.

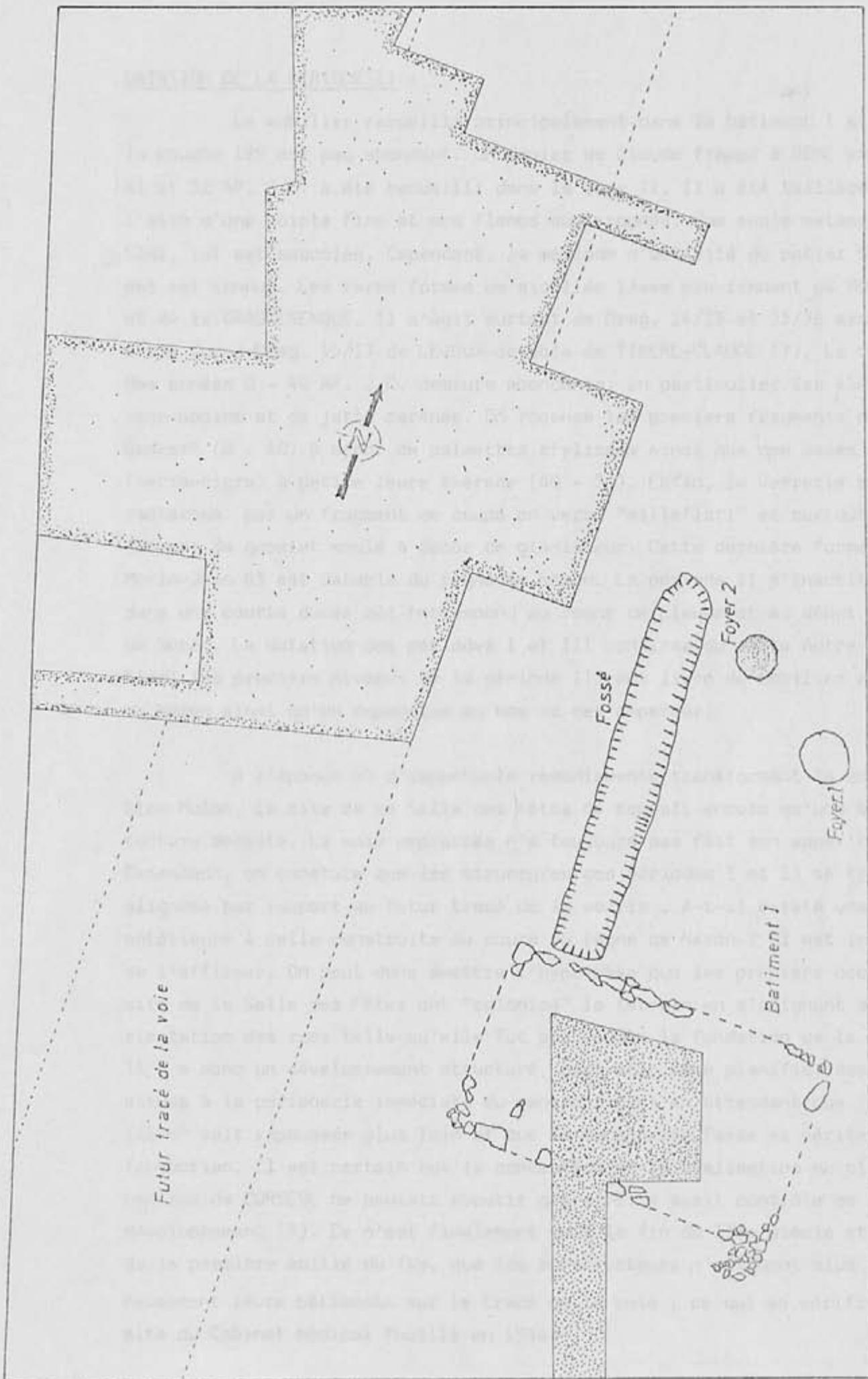


FIG. 4. - PLAN DE LA MAISON

DATATION DE LA PERIODE II :

Le mobilier recueilli principalement dans le bâtiment I et dans la couche 199 est peu abondant. Un denier de Claude frappé à ROME entre 41 et 52 AP. J.C. a été recueilli dans la zone II. Il a été tailladé à l'aide d'une pointe fine et ses flancs sont rognés. Une seule estampille, SINI, lui est associée. Cependant, la période d'activité du potier SINISTER est mal connue. Les rares formes de sigillée lisse proviennent de MONTANS et de la GRAUFESENQUE. Il s'agit surtout de Drag. 24/25 et 35/36 associés à une forme Drag. 15/17 de LEZOUX datable de TIBERE-CLAUDE (?). La céramique des années 0 - 40 AP. J.C. demeure abondante, en particulier les éléments de vase-bobine et de jatte carénée. On recense les premiers fragments de "Butt Beaker" (0 - 40) à décor de palmettes stylisées ainsi que des vases ovoïdes (terra-nigra) à petite lèvre éversée (40 - 70). Enfin, la verrerie se caractérise par un fragment de coupe en verre "millefiori" et surtout par un élément de gobelet moulé à décor de gladiateur. Cette dernière forme, type Morin-Jean 83 est datable du règne de Néron. La période II s'inscrit donc dans une courte durée qui correspond au règne de Claude et au début de celui de Néron. La datation des périodes I et III confirme du reste notre étude. Ainsi les premiers niveaux de la période III ont livré du mobilier du règne de Néron ainsi qu'un dupondius au nom de cet empereur.

A l'époque où d'importants remaniements transforment la domus du Clos Mulon, le site de la Salle des Fêtes ne connaît encore qu'une architecture modeste. La voie empierrée n'a toujours pas fait son apparition. Cependant, on constate que les structures des périodes I et II se trouvent alignées par rapport au futur tracé de la voirie. A-t-il existé une voie antérieure à celle construite au cours du règne de Néron ? Il est impossible de l'affirmer. On peut donc émettre l'hypothèse que les premiers occupants du site de la Salle des Fêtes ont "colonisé" le terrain en s'alignant sur l'orientation des rues telle qu'elle fut prévue dès la fondation de la capitale. Il y a donc un développement structuré, peut-être même planifié, des secteurs situés à la périphérie immédiate du centre ; ceci en attendant que la "frontière" soit repoussée plus loin et que la maçonnerie fasse sa véritable introduction. Il est certain que la conception et la réalisation du plan d'urbanisme de CORSEUL ne pouvait aboutir que si il y avait contrôle de son développement (5). Ce n'est finalement qu'à la fin du III^e siècle et au cours de la première moitié du IV^e, que les constructeurs n'alignent plus rigoureusement leurs bâtiments sur le tracé de la voie ; ce qui se vérifie sur le site du Cabinet médical fouillé en 1984.

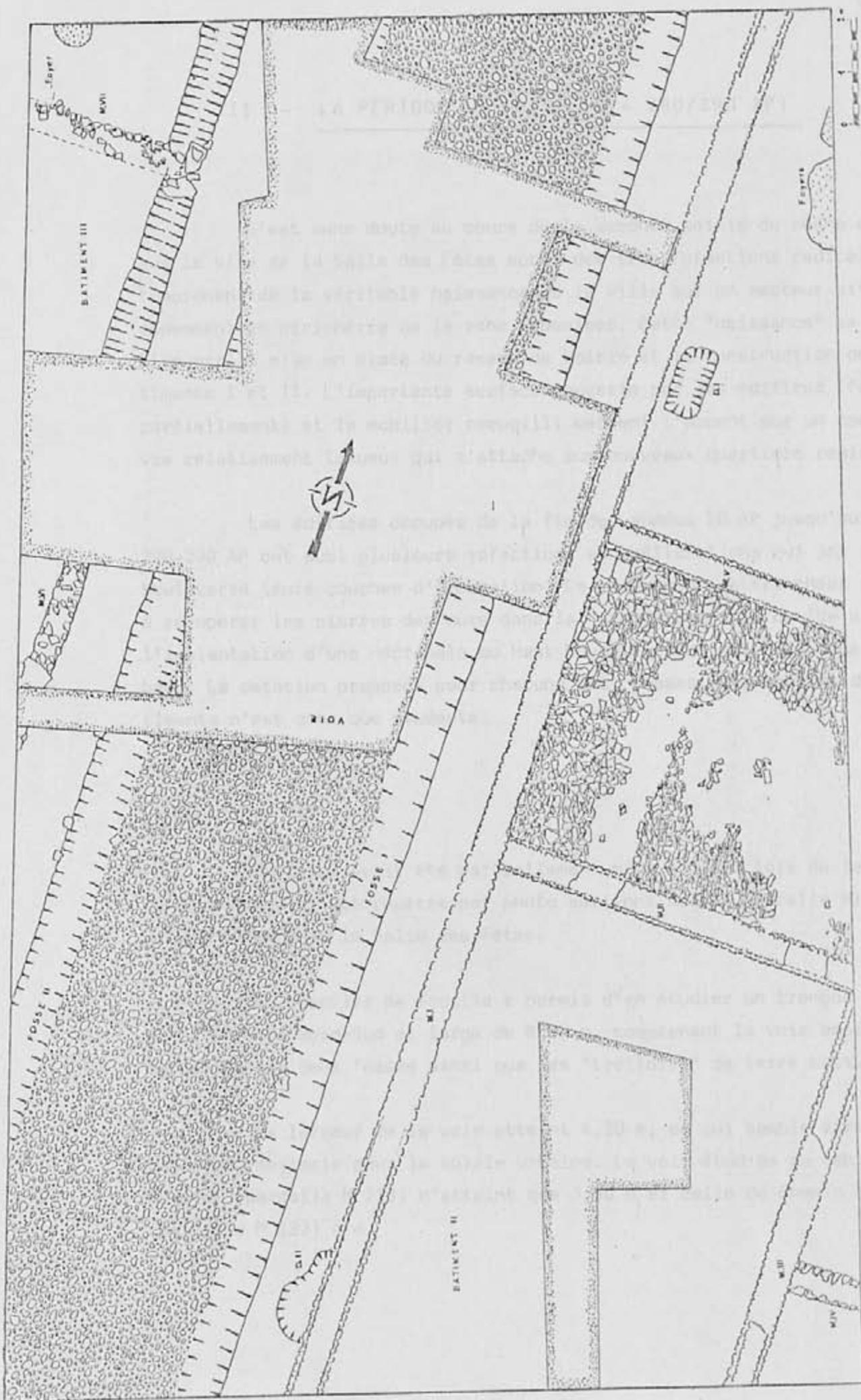


FIG. 5. PERIODE III-V

III - LA PERIODE III (fin 50 - 280/290 AP)

C'est sans doute au cours de la seconde moitié du règne de Néron que le site de la Salle des Fêtes subit des transformations radicales qui témoignent de la véritable naissance de la ville sur un secteur situé précédemment en périphérie de la zone urbanisée. Cette "naissance" se concrétise par la mise en place du réseau de voirie et la construction des bâtiments I et II. L'importante surface couverte par les édifices (fouillés partiellement) et le mobilier recueilli mettent l'accent sur un cadre de vie relativement luxueux qui s'attache aux nouveaux quartiers résidentiels.

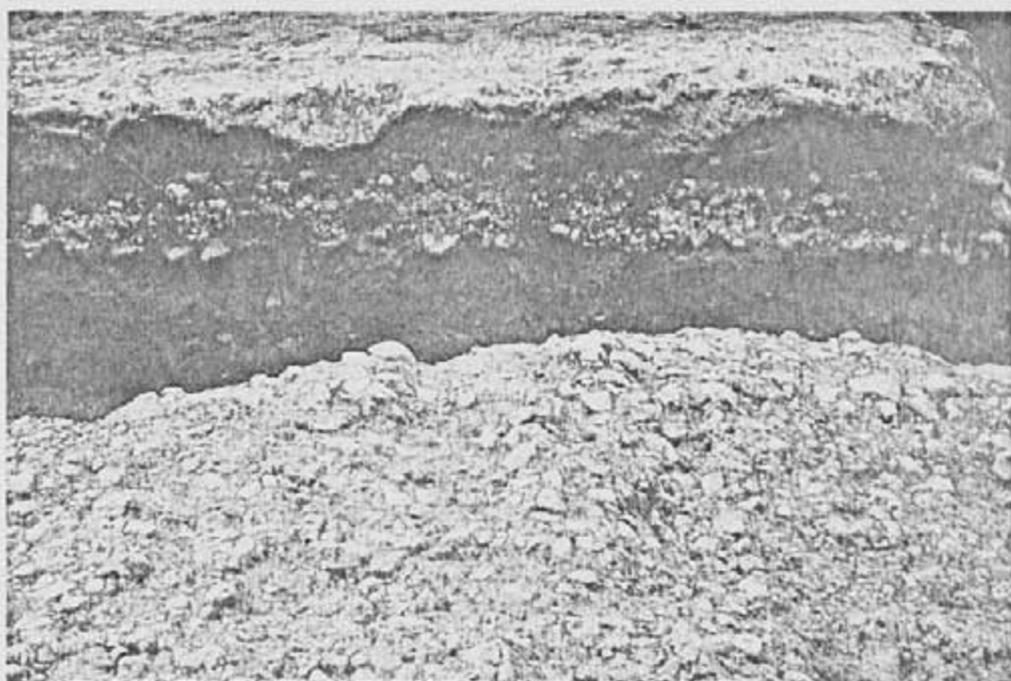
Les édifices occupés de la fin des années 50 AP jusqu'aux années 280-290 AP ont subi plusieurs réfections et améliorations qui ont souvent bouleversé leurs couches d'occupation. Le creusement de tranchées destinées à récupérer les pierres des murs dans la première moitié du IV^e siècle et l'implantation d'une nécropole au Haut Moyen-Age les ont davantage perturbées. La datation proposée pour chacune des phases d'occupation des bâtiments n'est donc que prudente.

LA RUE :

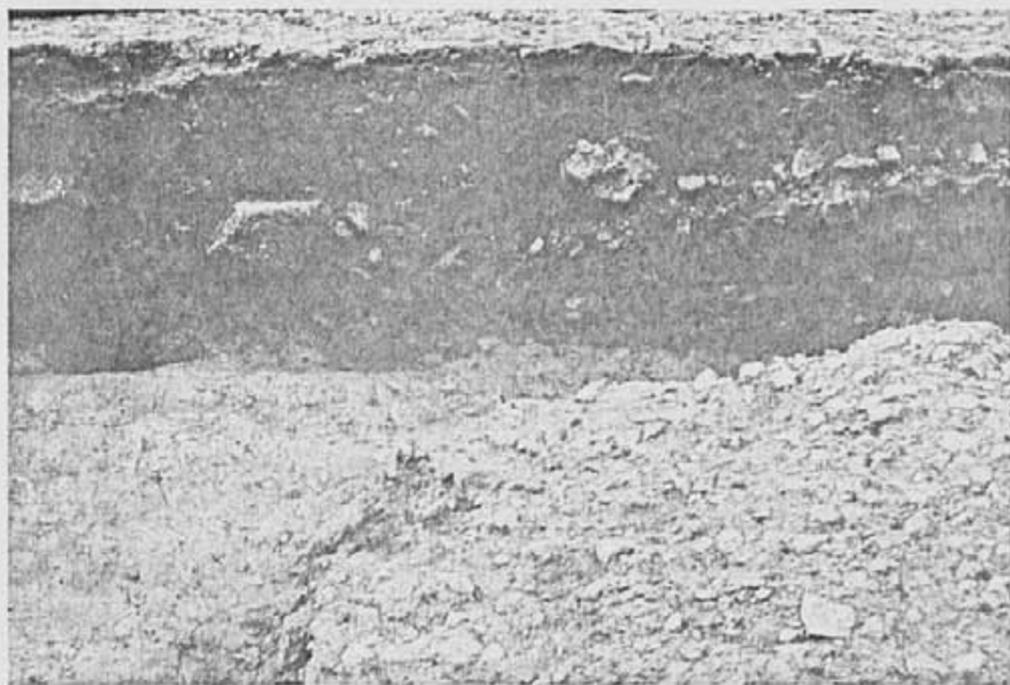
Celle-ci avait été partiellement mise au jour lors de la fouille du Clos Mulon et est repérée par photo aérienne sur la parcelle M1 185 située au Nord de la Salle des Fêtes.

Le chantier de fouille a permis d'en étudier un tronçon long de 28 m, orienté Nord-Sud et large de 8,40 m, comprenant la voie empierrée bordée de ses deux fossés ainsi que les "trottoirs" de terre battue.

La largeur de la voie atteint 4,20 m, ce qui semble être une dimension maximale pour la voirie urbaine. La voie étudiée au Cabinet Médical (parcelle M 718) n'atteint que 3,50 m et celle du Chemin du Roy (parcelle M 183) 4 m.



Vue de la voie empierrée et coupe



Coupe du fossé 2 et de la voie.

Aménagée au-dessus de la couche 199 (période II), la voie se compose d'une première strate argilo-sableuse brune (c. 141) épaisse de 20 à 4 cm soutenue sur ses bords par de petits poteaux verticaux. Cette couche d'apprêt, destinée à rehausser et niveler la surface, est recouverte d'un hérisson de pierres (c. 140), dont certaines sont mises de chant, épais de 8 à 10 cm. La troisième strate (c. 139) se compose, sur 6 cm, de sable ocre mêlé de petits cailloux (essentiellement du granit). Sur ce noyau "élastique" a été déposé un revêtement fait de cailloutis (c. 138). Peu épais, de 3 à 6 cm, il donnait à la voie un aspect bombé pour l'écoulement des eaux. Lors d'une réfection de la voie, il a été recouvert par une recharge composée de cailloux de plus grande dimension. Cette dernière surface de roulement porte la trace d'ornières larges de 30 cm et profondes de près de 5 cm. Deux d'entre elles sont parallèles et distantes d'environ 1,50 m. Il est douteux que la voie utilisée du milieu du Ier siècle AP au début du IVe n'ait connue qu'une seule réfection. Le soin constant dont est l'objet la voirie urbaine à CORSEUL a sans doute fait disparaître les autres recharges. Les deux fossés dont la pente favorisait l'écoulement des eaux vers le Nord n'ont pas suivi la même évolution.

Le fossé 1 situé contre le bord Est de la voie est, à l'origine, large de 1 m environ. Il est alors séparé du mur M1 distant de près de 1,60 m par un "trottoir" fait d'une couche argileuse gris-vert (c. 142) damée en surface. Au cours de la première moitié du IIe siècle la couche 130 née de réfections apportées aux murs du bâtiment II a servi à réaménager le trottoir qui est surélevé et à transformer le profil du fossé 1 ; celui-ci n'atteignant plus qu'une largeur de 70 cm. Profond en moyenne de 40 à 50 cm, le fossé sera en partie comblé au début du IVe siècle à l'aide de deux couches (c. 128 et c. 129).

L'évolution du fossé 2 est toute autre. Il ne semble pas avoir subi d'importants remaniements depuis le règne de Néron jusqu'à la fin du IIIe siècle. Il est vrai que les travaux du IVe siècle ont profondément bouleversé les couches qui lui sont environnantes. Large en moyenne de 95 cm et profond de près de 50? il est composé au-dessus d'un dépôt argileux vert-gris (c. 1350), d'une unique couche de comblement (c. 135) recouverte d'un amas de pierres provenant essentiellement du mur M6 du bâtiment III détruit dans la première moitié du IXe siècle.

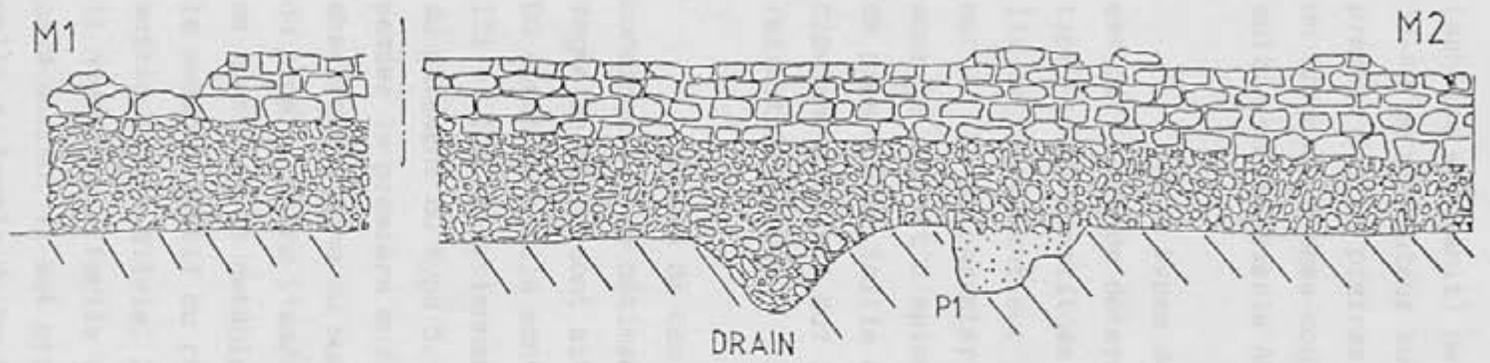
De quelle façon les occupants des édifices pouvaient-ils accéder à la voie ? Il ne semble pas que les fossés aient été recouverts de dalles de schiste ou de planches en bois. Dans les zones F 7-8, on a retrouvé trois pierres de forme carrée situées de part et d'autre du fossé 2. Celles-ci pourraient avoir soutenu une passerelle en bois large de plus de 90 cm. Cette structure n'est pour l'instant connue que sur le site de la Salle des Fêtes et il serait peu prudent d'étendre son emploi à toute la zone urbaine. Cependant, les quelques études faites sur d'autres tracés de la voirie (Cabinet Médical, Chemin du Ray) n'ont pas révélé d'autres types d'aménagement.

LE BATIMENT II :

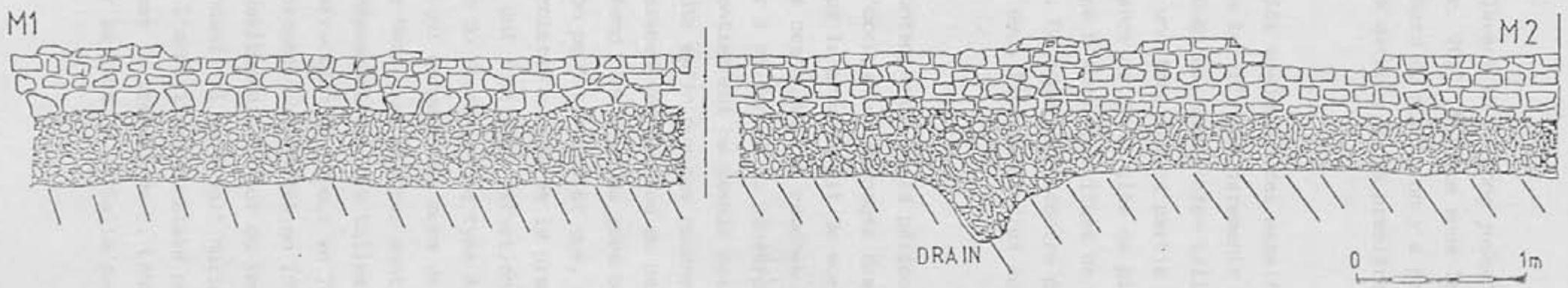
Mis au jour sur près de 180 m², ce grand bâtiment sans doute résidentiel se poursuit principalement au Nord et sous le court de tennis situé à l'Est. Un sondage pratiqué à l'angle de la Salle des Fêtes montre que le mur M3 ne devait pas se poursuivre sur plus de 3,10 m vers le sud. Devant dépasser une superficie de 600 m², l'édifice a été presque épargné par les travaux de récupération de pierres de la première moitié du IV^e siècle ; ce n'est que dans la zone M1 qu'une tranchée coupe perpendiculairement le mur 1. Par contre, l'implantation de la nécropole du Haut Moyen-Age a bouleversé les couches d'occupation datables des II-III^e siècles situées dans la pièce III au Nord. 4 inhumations coupent le tracé du mur 1 et le crâne du squelette de la sépulture n° 5 se trouvait placé dans une loge aménagée dans la maçonnerie.

- Phase I - Du règne de Néron au début du II^e siècle -

Comprenant au moins 4 pièces fouillées partiellement, le bâtiment se trouve aligné parallèlement à la rue. Il semble qu'il ait été l'objet d'importants travaux au début du II^e siècle et que les parements des murs ne soient pas contemporains de la période de construction. Seuls subsistent du règne de Néron les massifs de fondation. Ceux-ci prennent place dans des tranchées de fondation larges de près de 90 cm et remplies de gros blocs de schiste. La construction du mur 4 a nécessité l'enlèvement de la couche comblant le drain B. Mis au jour, sur le tracé du mur, il a été comblé à l'aide de blocs de grande taille. Les massifs de fondation composés de pierres



Releve des parements de M2 et M1



(schiste et granit) de plus petite taille s'élèvent en moyenne jusqu'à 35-40 cm de hauteur au-dessus du sol vierge (c. 204). A 20 cm sous le premier lit de pierres composant le parement Nord du mur 5, on y a prélevé un fragment d'anse coudée d'amphore sans doute datable de la première moitié du Ier siècle AP.

Deux types de parement ont été édifiés au-dessus des massifs. Il est difficile de déterminer lequel est le plus tardif. Les parements du type A sont constitués de moellons, de forme cubique, assez bien taillés. Ils se retrouvent sur les murs 2, 3, 5 et sur une très faible partie du mur 1. Ils se caractérisent aussi par l'existence de trois lits de pierres sous le retrait d'aplomb. Les parements de type B sont constitués de moellons de plus grande taille et simplement dégrossis. Ce type se rencontre principalement sur le mur 1 et présente seulement deux lits de pierres sous le retrait d'aplomb.

Aucun de ces deux types ne semble contemporain de la période de construction du bâtiment. Les premiers sols d'occupation aménagés dès le règne de Néron sont situés à près de 15 cm sous le premier lit de moellons. On constate qu'ils sont bouleversés aux abords des murs. Les couches 130, 131 et 132 appartiennent à la réfection du mur 1 et donc à la construction du parement du type B. Le mobilier qu'elles contiennent ne semble pas dépasser la première moitié du IIe siècle. On note enfin que ces couches sont absentes le long du mur I où se trouvent conservées des parties du parement du type A. Outre l'aménagement d'un mur-de-refend constitué de gros blocs de quartzite et datable du IIIe siècle (M4), on peut considérer que, entre la seconde moitié du règne de Néron et les dernières années de la première moitié du IIe siècle, les murs du bâtiment II ont subi deux réfections. Il n'est guère facile de dater la constitution du parement de type A, le plus ancien. Il est presque semblable à celui qui compose les murs de la cella du temple du Haut-Bécherel dit temple de Mars. Les pierres sont mieux taillées et de forme cubique. La datation archéomagnétique des tuiles du temple faite par L. LANGOUET situerait la construction de ce mur en 70 ± 15 AP. L'auteur de l'étude a éliminé une seconde proposition (datation 195 AP J-C.) considérant que l'opus reticulatum qui constituerait le mur du temple ne peut être utilisé au IIe siècle. (6). Cependant, il ne s'agit nullement d'opus reticulatum mais d'opus vittatum dont l'emploi est constaté pour les Ier et IIe siècles. On ne peut donc utiliser le travail de L. LANGOUET pour tenter de dater le parement de type A sur le site de la Salle des Fêtes.

Les seuls indices chronologiques que nous possédons ont été recueillis dans une couche brune (c. 157) située sous le parement Ouest du mur 3. Lors de la réfection du mur, l'orientation du parement a été déviée légèrement de celle du massif de fondation. La couche c. 157 est venue combler un espace de près de 15 cm de large, dans la zone A2, compris entre le massif de fondation et l'aplomb du parement. Outre des tuiles et quelques pierres, elle a livré quelques fragments de métallescente à décor sablé et un Drag. 29 de la Graufesenque datable de la période Flavienne. En toute hypothèse, on peut dater le parement A de la fin du Ier siècle ou du début du IIe (vers 90-110 AP ?).

La construction du parement B intervint sans doute peu avant l'incendie qui ravagea partiellement le bâtiment II. Le mobilier recueilli situe le sinistre aux alentours du milieu du IIe siècle. Seul le mur 1 a été l'objet de travaux et il est douteux qu'il soit le seul à avoir souffert de l'incendie. Du reste tous les murs du bâtiment portent des traces de rubéfaction. La réfection du mur 1 s'est accompagnée d'un réaménagement du trottoir qui le longe. On ne connaît pas la raison qui est à l'origine de ces travaux.

Des quatre pièces partiellement mises au jour, seule la pièce III, au Nord, porte les traces d'un aménagement interne manifeste. Elle a été fouillée sur 30 m² environ (la superficie totale devait dépasser les 60 m²) : deux foyers entourés d'une importante couche cendreuse gris-foncé (c. 161) se trouvent inscrits à l'intérieur d'un espace délimité par deux "cloisons" perpendiculaires au mur 1.

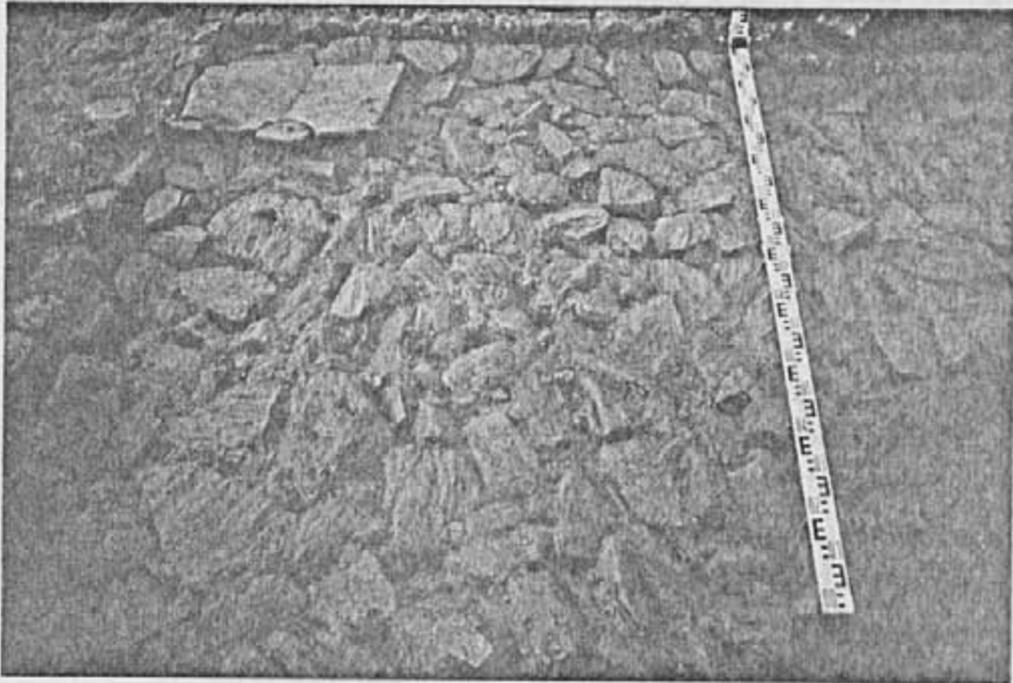
Les foyers sont chacun constitués de deux sols d'argile rubéfiée séparés par une couche cendreuse. Ils se trouvent disposés au-dessus d'une plateforme constituée d'une couche graveleuse damée. Seule subsistait en partie la "cloison" Sud formée d'une rangée de grosses pierres. Elle constitue une séparation marquée entre l'aire de cuisson et le restant de la pièce. La couche c. 161 bute contre elle. Outre quelques os calcinés et de la tuile, on a recueilli, en surface de cette couche, plusieurs fragments d'un Drag. 37 de la Graufesenque. L'étude des motifs de décoration permet de l'attribuer au potier Germanus (55-95 ap). L'ensemble du matériel recueilli indique une occupation qui s'étend du règne de Néron au début du IIe siècle.

- Phase II - Vers le milieu du IIe siècle -

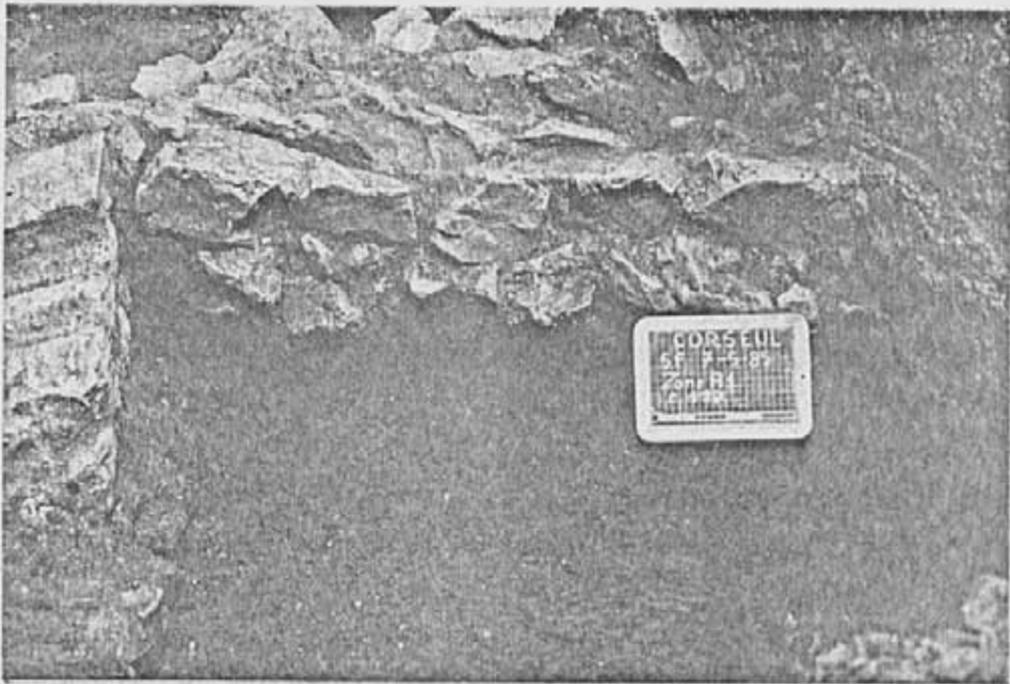
Toutes les pièces du bâtiment II livrent des traces de l'incendie. Des tuiles ainsi que du torchis rubéfié recouvrent la c. 161 de la pièce-cuisine III. Dans la pièce I, située au Sud, une fosse (zone c1) a été comblée à l'aide de cendres et les restes calcinés d'une planche (zone B3) ont été mis au jour. Enfin le sol de la pièce IV située à l'Est du mur 3 et la couche d'occupation de la pièce centrale II sont en partie rubéfiés. Dans les pièces II, III et IV les niveaux sinistrés ont été recouverts d'une couche argileuse ocre (c. 123). La pièce I a été "nettoyée" et recouverte d'une mince couche argileuse ocre (c. 123 b). Seul subsiste dans la zone B3 un lambeau du sol damé composé d'argile ocre et recouvert d'une planche calcinée. Celle-ci est large de 31 cm, longue de 65 (coupée lors du "nettoyage") et épaisse de 3,5. Elle est sensiblement orientée vers le Nord, donc parallèle au mur 1. Aucune des fouilles faites prudemment sur le site de CORSEUL n'a livré un tel aménagement dont la conservation, il est vrai, doit bénéficier de conditions particulières (ici un incendie). La planche pourrait provenir du plafond qui s'est effondré lors du sinistre. Cependant, elle semble bien à sa place reposant du reste sur un lambeau de sol légèrement rubéfié. La présence du plancher n'est donc pas à rejeter. La pièce II a fait l'objet de soins particuliers. Le sol d'occupation a été recouvert successivement d'une couche argileuse ocre (c. 123) et d'une couche d'apprêt brune. On a aménagé par la suite un dallage de schiste dont les bords reposent sur le retrait d'aplomb des murs 1, 2 et 5. Nous ne savons pas quelle fut son utilité. Il ne peut s'agir que d'une pièce de service (superficie maximale de plus de 46 m²), la surface de dallage étant quelque peu rugueuse, ou d'un grand couloir intérieur. Le passage d'une ligne électrique le long de la coupe Sud-Est n'a pu permettre de reconnaître la poursuite éventuelle du tracé du mur 3 vers le Nord.

- Phase III - Milieu du IIe siècle à 280-290 AP. J-C. -

La plupart des couches appartenant à cette troisième phase d'occupation ont souvent été bouleversées. Outre un fréquent nettoyage des sols d'occupation, cet état est dû aussi bien aux remaniements du IIIe siècle, à "pillage" effectuée au IVe siècle (récupération des pierres ainsi que éléments de décoration) qu'aux inhumations du Haut-Moyen-Age. Si le mobilier est particulièrement abondant, il se caractérise surtout par une masse importante de petits fragments de céramiques communes difficiles à dater.



Vue partielle du sol dallé du II^e siècle. Pièce II. Bâtiment II



Vue du mur 4 en quartzite faiblement fondé.

Vers la fin du II^e siècle, on creuse jusqu'au sol vierge une fosse (D. I) dans la pièce III. Son contenu a livré un sesterce d'Antonin le Pieux datable de 143 AP. une cruche à deux anses et un petit vase ovoïde portant un graffiti N sous la lèvre.

Au cours du III^e siècle, la pièce IV est divisée par un mur-de-refend (m. 4). Ne subsiste que son massif de fondation haut seulement de 30 cm et constitué essentiellement de pierres en quartzite. Ce mur, qui n'a pu être mis au jour que sur 1,37 m de long, atteint 56 cm de large. Il est associé à un sol d'occupation (c. 112) qui livre des formes Curle 15 et 21 ainsi que des fragments de pichets à panse lisse typiques du III^e siècle. A l'exemple de ce qui a pu être observé sur les chantiers de fouille du chemin du Ray et du Pont Brulé (M1 - 185), on note, qu'à partir du III^e siècle, les murs emploient désormais le quartzite. Ceux datables des I^{er}-II^e siècles utilisent le granit et le schiste. La construction du mur M4 témoigne des dernières transformations apportées au bâtiment II.

Selon P. GALLIOU (l'Armorique Romaine, les Bibliophiles de Bretagne, 1983. p. 156-157), il semble que ce soit aussi dans la première moitié du III^e siècle que l'ornementation des bâtiments d'habitation et des thermes est modifiée par la mise en place de dallages de marbre ou de schiste. On constate que chacune des couches d'occupation des pièces du bâtiment II ainsi que la couche de destruction 104 livrent des plaques de schiste maclifère (une est ornée de moulures) ainsi que des petits fragments de marbre vert, rouge ou blanc veine de filets roses. Ces transformations semblent liées à une nouvelle phase d'expansion qui, sur le site de CORSEUL, se caractérise par la construction ou l'agrandissement de bâtiments (sur le site du Chemin du Ray, le bâtiment est agrandi dès les années 160-170), par un changement de fonction de nombreuses pièces et par une modification de l'ornementation.

Cette phase d'expansion paraît s'achever sur le site de la Salle des Fêtes aux alentours du milieu du III^e siècle. Dans la grande pièce I, on constate que la toiture s'est effondrée deux fois. Le sol dallé de la pièce II est alors traversé par deux tranchées parallèles dont la signification nous échappe encore.

L'abandon du bâtiment II se situe sans doute dans les années 280-290. Le sol d'occupation des pièces II et III est alors recouvert par les murs de torchis ainsi que la toiture. Ils ont livré 5 monnaies imitées du monnayage de Tetricus et datables des années 271-282.

LE BATIMENT III :

On ne possède que très peu de données sur l'évolution du secteur situé à l'Ouest de la voie. Les couches ont été profondément bouleversées par les travaux de récupération de pierres au IV^e siècle et par les inhumations. Seuls subsistent les niveaux datables du I^{er} siècle.

Il est difficile de distinguer les périodes d'occupation I et II, que nous avons préféré évoquer dans ce chapitre. Un sol de graviers (c. 195) et une tranchée dégagée sur 6,40 m de long appartiennent à une première occupation qu'il est possible de dater des années 10-60 AP. Le mobilier recueilli, principalement dans la tranchée profonde de 35-40 cm et large de 84, comprend de la Terra-Nigra (vase-bobine, jatte-carenée et coupe) et des vases en céramique commune datable surtout de la première moitié du I^{er} siècle. Ils sont associés à un fragment de coupe en verre "millefiori" et deux fragments de céramique à vernis plombifère brun-vert provenant sans doute de SAINT-REMY-en-ROLLAT.

La construction du bâtiment III semble contemporaine de celle du bâtiment II. Cet édifice mis au jour seulement sur 20 m² est complètement arasé. Le mur 6 ne subsiste que dans les zones GH8. Le mur 7 n'est plus marqué que par une rangée de pierres. Le massif de fondation du mur 6 ne fait plus que 14 à 20 cm de hauteur. Composé de pierres en schiste ou en granit, il est large en moyenne de 55 cm. Le mur 7 indique l'existence d'au moins deux pièces dont une comprend un petit foyer circulaire composé de deux sols d'argile rubéfiée (78 cm de diamètre). Contre le mur 6 et à l'extérieur du bâtiment, la fouille a mis au jour une couche cendreuse c. 191 (zones 6H 7-8). Elle pourrait être contemporaine d'une fosse-dépotoir (zone M6) étalée sur le "trottoir" et qui contenait mêlés à de la cendre de nombreux fragments d'huîtres, des os et de la céramique typique du I^{er} siècle. Ces deux ensembles pourraient être les témoins d'un incendie qui semble s'être déclaré vers la fin de la seconde moitié du I^{er} siècle. Cependant,



Vue N.S de la tranchée comblée sous Néron. Tranchée antérieure au bâtiment III



MUR 6. Ne subsiste que son massif de fondation composé surtout de schiste.

mis à part une petite zone entourant le foyer, le reste des sols d'occupations du bâtiment III a disparu. On ne peut donc évoquer le sinistre qu'en toute hypothèse. La fosse-dépotoir peut du reste être liée à l'activité du petit foyer !

On ne connaît à peu près rien sur l'évolution du bâtiment aux II^e et III^e siècles. La présence de fragments de marbre vert ou rouge ainsi que des plaques de schiste maclifère dans les niveaux bouleversés pourrait être liée à une modification de l'ornementation au III^e siècle.

L'abandon se situe sans doute dans les années 280-290 si on peut considérer la trouvaille de trois monnaies imitées du monnayage de Tetricus comme significative.

Les fouilles, menées depuis 1973 sur les secteurs d'habitat du Nord et Nord-Est de la ville antique, (carrefour du chemin du Ray et de la route de Languenan en 1978 ; Pont-Brulé en 1976, chemin du Ray et Monterfil en 1984 et chantier de la Salle des Fêtes en 1985) montrent qu'ils sont définitivement abandonnés dès la fin du III^e siècle. La seule activité au IV^e siècle sera liée à la récupération de la pierre des murs. A partir des fouilles du Clos Mulon, P. GALLIOU (op. cit., p. 66) a émis l'hypothèse que la ville ait été incendiée à la fin du III^e siècle, ce qui ne se vérifie pas sur les autres secteurs mis au jour. L'abandon des quartiers Nord et Nord-Est de la ville est sans doute lié au départ d'une population touchée par l'effondrement des secteurs économiques.

IV - PERIODE IV : FIN IIIe - VERS 360 AP.

La phase de rétraction qui provoque dans la seconde moitié du IIIe siècle l'abandon de nombreux quartiers a été rapidement suivie d'une reprise des activités au cours du règne de Diocletien.

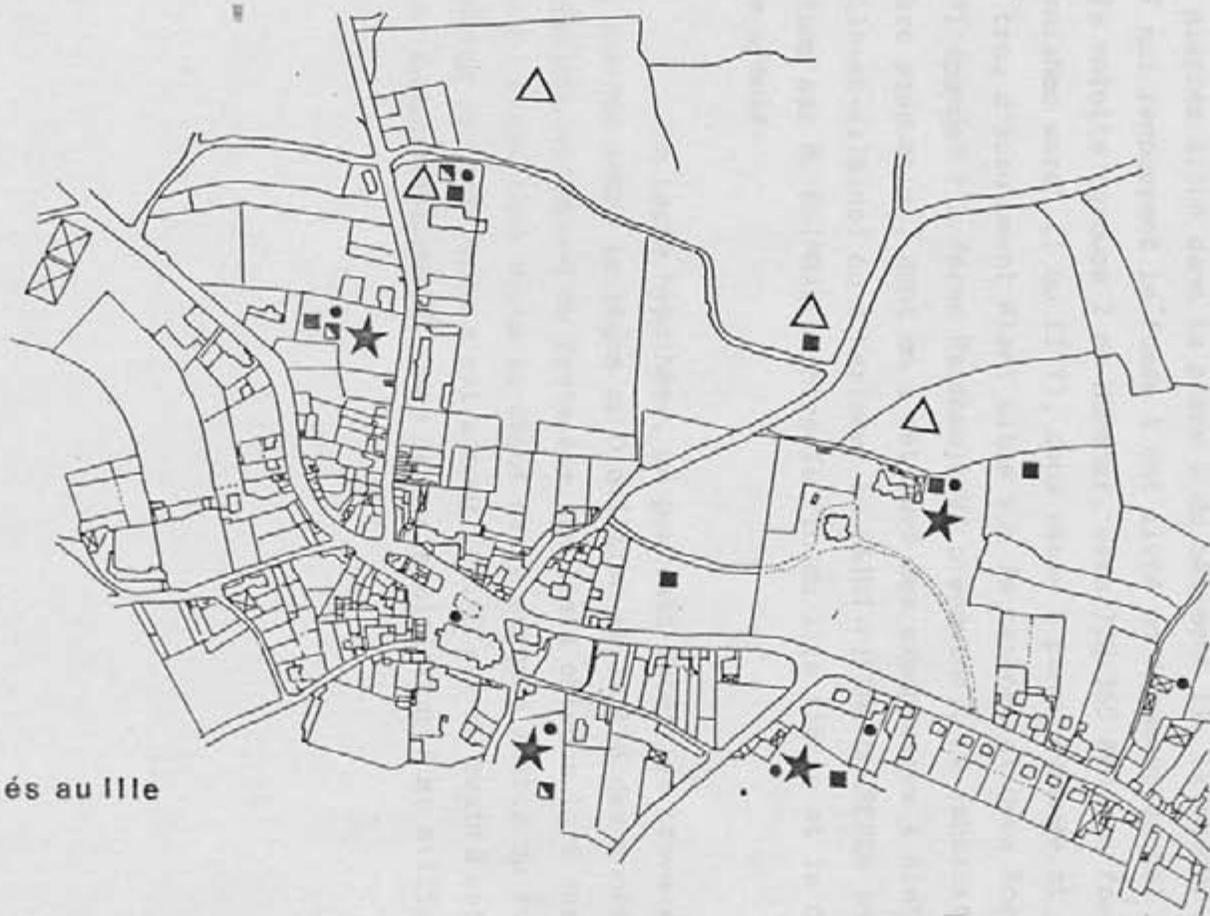
C'est dès cette période qu'un vaste ensemble thermal est mis en chantier au-dessus du quartier incendié du Clos Mulon. Au Cabinet Médical, on construit au début du IVe siècle un bâtiment non orienté par rapport à la voie et dont les murs sont montés en quartzite. Au Clos Julio (fouilles de 1970) les recherches ont mis au jour deux pièces d'un bâtiment du Bas-Empire.

Mais la nouvelle phase d'expansion ne se limite plus désormais qu'à un espace restreint, proche de celui de la ville du règne de Tibère. Cependant, le développement de la construction a marqué de manière indirecte les secteurs désertés. En 1984, l'étude de la voie du site de Monterfil constatait son utilisation pour le transport de matériau de récupération. A plusieurs emplacements, des amas de pierres avaient été mis au jour. Ceux-ci, destinés à combler les "nids de poule" qui gênent de plus en plus la circulation, provenaient de bâtiments détruits. Le matériel du Ier siècle qu'ils ont livré démontrait l'ampleur d'un travail qui a souvent profondément bouleversé les niveaux des I-IIIe siècles. Cette activité n'a pas épargné le site de la Salle des Fêtes situé à proximité des zones en construction.

Le bâtiment II n'a pas été trop touché. Mis à part une tranchée qui coupe perpendiculairement le mur 1 dans la zone M1, les travaux ne se sont bornés qu'à récupérer quelques lits de moellons au-dessus du retrait d'aplomb des murs. Un amas de pierres situé dans la zone B4 témoigne de cette activité.

Le bâtiment III a été presque entièrement arasé. Il ne subsiste qu'un rang de pierres du mur 7 et le massif de fondation du mur 6 a entièrement disparu dans les zones K7 et LM6. On constate que les récupérateurs ont d'abord réuni les pierres en tas avant de faire leur choix. Les couches 106 et 103 a, qui recouvrent le trottoir Ouest et le fossé 2 sont constituées de débris rejetés.

CORSEUL au IVe



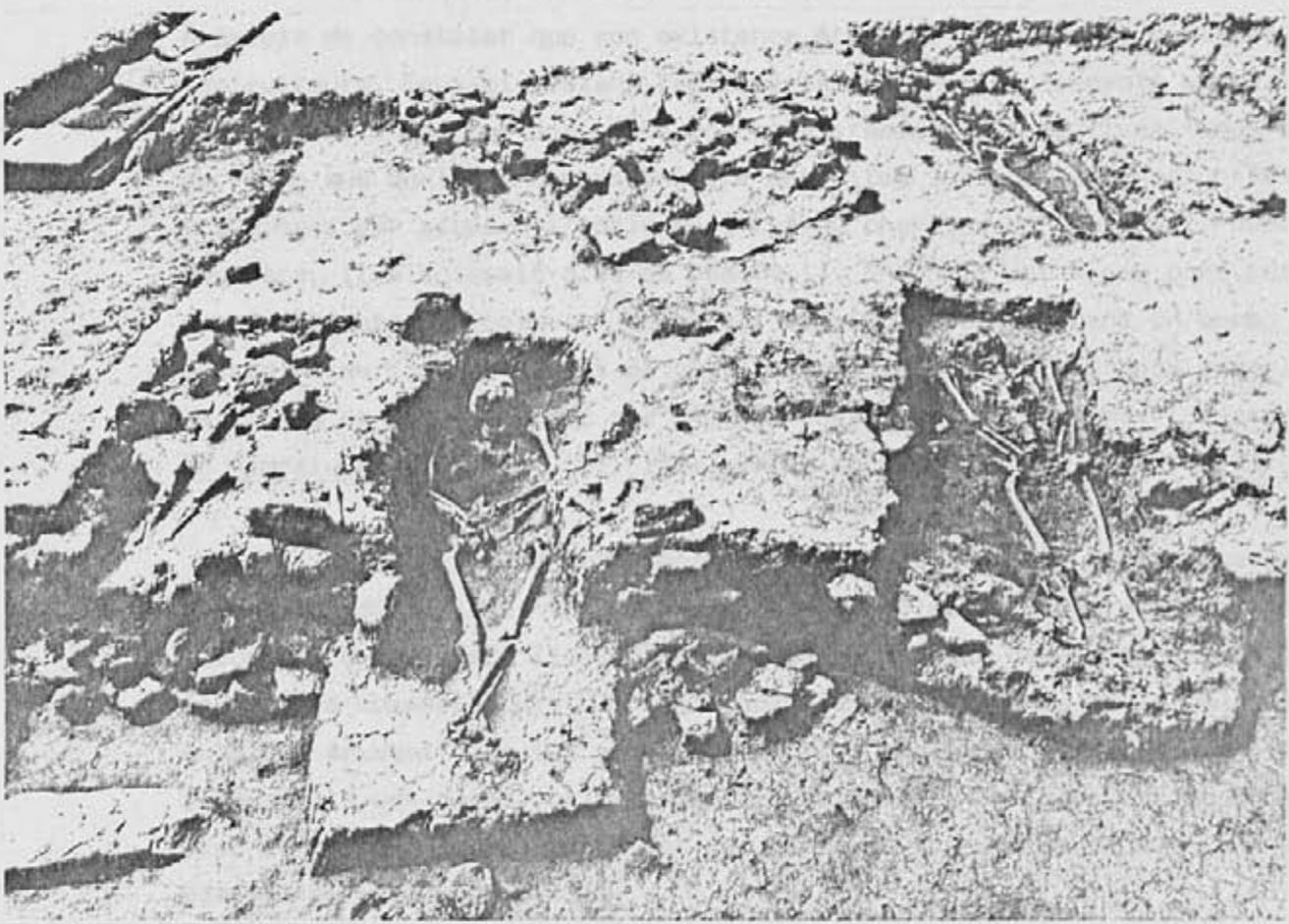
- △ Secteurs abandonnés au IIIe
- ★ Batiments du IVe
- Monnaies
- Sigillées d'Argonne
- ▣ Céramiques diverses

Jusqu'à quelle date ces travaux se sont-ils poursuivis ? Le mobilier qui est datable du IV^e siècle est peu abondant mais varié. La voie ainsi que le secteur situé à l'Ouest (GM 6-8) ont livré 3 folles d'époque constantinienne datables des années 320-337 AP. quelques petits fragments de sigillées d'Argonne non décorées dont un élément de terrine (Chenet 324 ?), de la céramique à "l'éponge", forme Raimbault VI, au décor marbré. L'amas de pierres situé dans la pièce I du bâtiment II, la couche 103 et la couche 107 qui recouvrent le fossé 1 ont livré un fragment de bol Chenet 320 décoré à la molette (groupe 2 de Hübener, vers 330-360 AP), un fond de "Black-Burnished ware" (I ou II ?), deux vases à panse carénée et à bec verseur, le trou d'écoulement étant situé sur la carène, et deux formes de céramique à "l'éponge" (la forme Raimbault VI prédomine). La fabrication de cette dernière production, dont on a retrouvé des exemplaires à Alet à SAINT-SERVAN (Ille-et-Vilaine) ou à Keriaker en SAINT-PIERRE-QUIBERON (Morbihan), est située par M. RAIMBAULT entre la fin du III^e siècle et le dernier quart du IV^e siècle.

En toute hypothèse, on pourrait dater les travaux de récupération de pierres entre le règne de Diocletien et la fin des années 360 AP. Cette datation correspond du reste aux résultats obtenus lors des fouilles du Clos Mulon. C'est sans doute au début de la seconde moitié du IV^e siècle que la reprise des activités s'est essoufflée. C'est du reste à cette époque que Alet supplante Corseul comme centre administratif et militaire.

Dans la partie Nord du chantier de fouille (125 m), 21 tombes appartenant à une nécropole du Haut-Moyen-Âge ont été mises au jour. Cette nécropole, la première découverte sur le site de Commail, se prolonge sans doute vers le Nord du site et vers la parcelle N° 125 ainsi que vers la zone de terrain situé au Nord-Est.

Une nouvelle fois, lors de la découverte de la première sépulture, on constate que...



VUE DE LA NECROPOLE (secteur Est) en cours de fouille. En haut à gauche, vue du coffre de briques (S.28)

... ont été rénovées dans le site par le service des monuments historiques. Les travaux ont été effectués par le service des monuments historiques de la ville de Commail.

Toutes les sépultures ont été soignées et restaurées. La fosse n° 28, qui est la plus grande, est située à l'ouest, et a été restaurée dans son état d'origine. Elle est profonde de 1,50 m et a une longueur de 1,20 m.

V - PERIODE V : LA NECROPOLE DU HAUT MOYEN-AGE

Dans la partie Nord du chantier de fouille (124 m²), 31 tombes appartenant à une nécropole du Haut Moyen-Age ont été mises au jour. Cette nécropole, la première découverte sur le site de Corseul, se poursuit sans doute sous le chemin du Ray et dans la parcelle M1 185 ainsi que sous le court de tennis situé au Nord-Est.

Une enquête faite dès la découverte de la première inhumation a permis de constater que son existence était déjà connue de quelques agriculteurs. Ceux-ci avaient remarqué la présence d'ossements après le passage de la charrue sur cette parcelle précédemment cultivée. Nous savons du reste que quelques tombes ont été détruites lors de la construction du transformateur situé à l'angle Nord-Est du chantier de fouille. (Pour les ouvriers, il s'agissait d'os de boeufs !). Enfin il est à peu près certain que le "tombeau en briques" découvert au siècle dernier dans un champ indéterminé du bourg provient de cette nécropole qui a livré deux exemplaires de coffre de briques (cité par GALLIOU Sépultures et coutumes funéraires en Armorique Romaine, T. II, 1981, Thèse dactylographiée, p. 444).

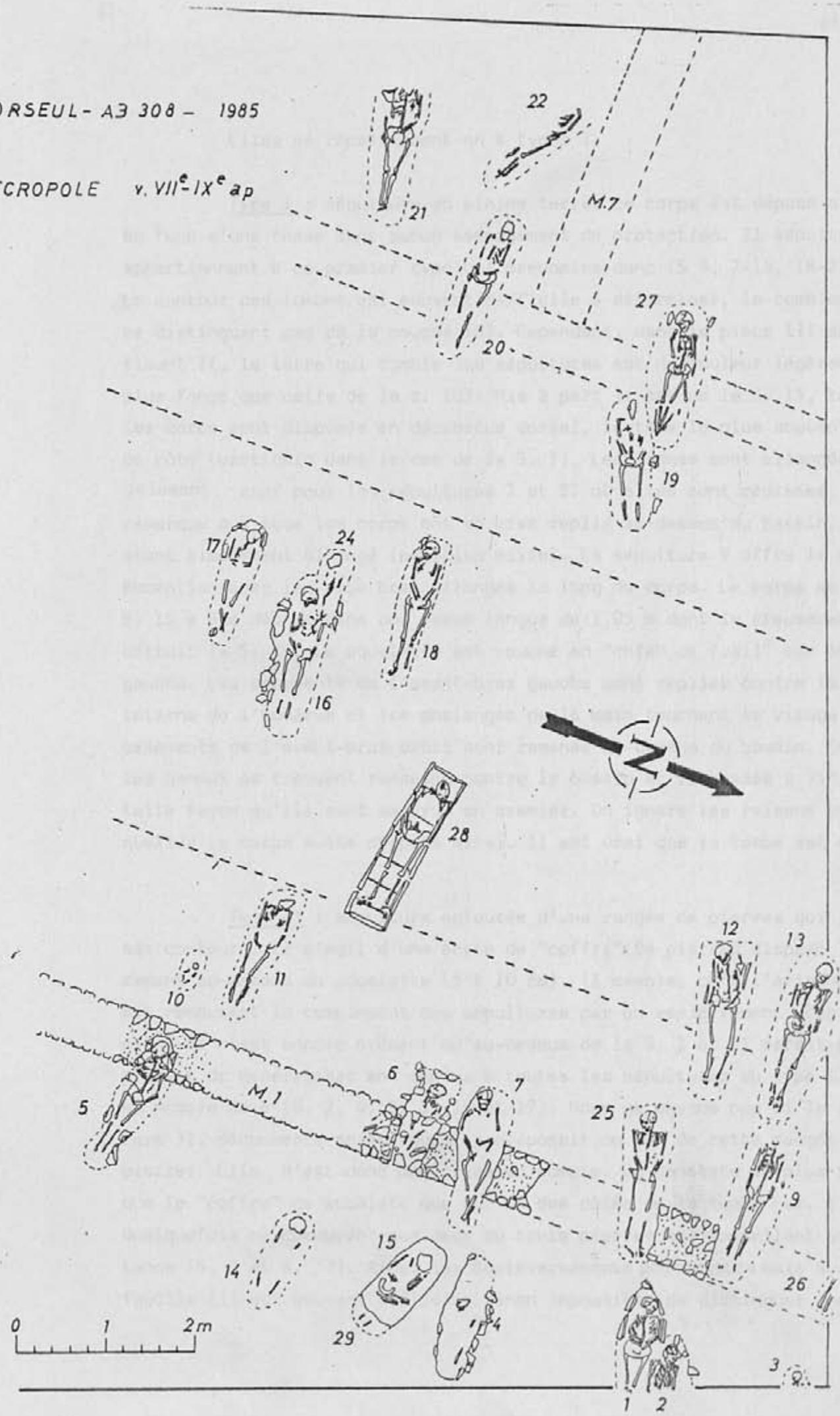
La fouille de cette portion de nécropole a été menée dans des conditions difficiles. Toutes les inhumations, sauf celles situées dans la pièce III du bâtiment II, sont noyées au sein d'une couche brune caillouteuse très compacte (c. 103). La fragilité des ossements et le peu qui subsiste souvent dans les sépultures, dont l'emplacement est rarement marqué, a nécessité une recherche très lente et prudente. Ces difficultés conjuguées avec le mauvais temps expliquent que toute la zone de la nécropole n'a pu être intégralement fouillée.

Sur les 31 sépultures, 28 ont été fouillées, 1 a été reconnue et explorée rapidement (S. 26) et 2 ont été découvertes après la fin du chantier par m. Yves le FOLL lors du passage des engins mécaniques (S. 30 et 31).

Toutes les sépultures sont orientées Est-Ouest, la tête se plaçant à l'Ouest, et sont apparues entre 60 et 98 cm de profondeur sous le niveau bétonné.

CORSEUL - A3 308 - 1985

NECROPOLE v. VII^e-IX^e ap



Elles se répartissent en 4 types :

Type I : sépulture en pleine terre. Le corps est déposé simplement au fond d'une fosse sans aucun aménagement de protection. 21 sépultures appartiennent à ce premier type qui prédomine donc (S 3, 7-15, 18-27 et 30). Le contour des tombes est souvent difficile à déterminer, le comblement ne se distinguant pas de la couche 103. Cependant, dans la pièce III du bâtiment II, la terre qui comble les sépultures est de couleur légèrement plus foncé que celle de la c. 103. Mis à part le cas de la S. 15, tous les corps sont disposés en décubitus dorsal, la tête le plus souvent tournée de côté (verticale dans le cas de la S. 7). Les jambes sont allongées parallèlement sauf pour les sépultures 7 et 27 où elles sont croisées. On remarque que tous les corps ont un bras replié au-dessus du bassin, l'autre étant simplement allongé (position mixte). La sépulture 9 offre la seule exception avec les deux bras allongés le long du corps. Le corps de la S. 15 a été déposé dans une fosse longue de 1,05 m dont le creusement a détruit la S. 29. Le squelette est couché en "chien de fusil" sur le côté gauche. Les ossements de l'avant-bras gauche sont repliés contre la face interne de l'humérus et les phalanges de la main touchent le visage. Les ossements de l'avant-bras droit sont ramenés au-dessus du bassin. Enfin, les genoux se trouvent ramassés contre le bassin et redressés à 75°, de telle façon qu'ils sont apparus en premier. On ignore les raisons pour lesquelles le corps a été disposé ainsi. Il est vrai que la tombe est étroite.

Type II : sépulture entourée d'une rangée de pierres qui dessinent ses contours. Il s'agit d'une sorte de "coffre" de pierres disposé légèrement au-dessus du squelette (5 à 10 cm). Il semble, qu'à l'origine, on ait recouvert le comblement des sépultures par un empierrement. Cependant, celui-ci n'est encore présent qu'au-dessus de la S. 2 et il serait peu prudent de généraliser son emploi à toutes les sépultures du type II, ici au nombre de 6 (S. 2, 4, 5, 5, 16 et 17). Nous ne savons pas si la sépulture 31, découverte après fouille, disposait ou non de cette rangée de pierres. Elle n'est donc pas prise en compte. On constate le plus souvent que le "coffre" ne subsiste que sur un des côtés de la tombe (ex. S. 4). Quelquefois ne demeurent que deux ou trois pierres qui rappellent son existence (S. 2 et S. 17). Ainsi les bouleversements postérieurs mais aussi la fouille (il est souvent difficile sinon impossible de distinguer une pierre



Sépultures 1 et 2 . La sépulture 1 est délimitée par des briques.



Sépulture 16 délimitée par une rangée de pierres

faisant partie de la n. 102) ont pu être de pierres servant les sépultures...
 ...dans le type 1. D'autre...
 ...de la sépulture antique...
 ...Sépultures 1 et 2 . La sépulture 1 est délimitée par des briques.
 ...à qu'une tuette...
 ...sépulture 17...
 ...sépulture 16...
 ...sépulture 16 délimitée par une rangée de pierres

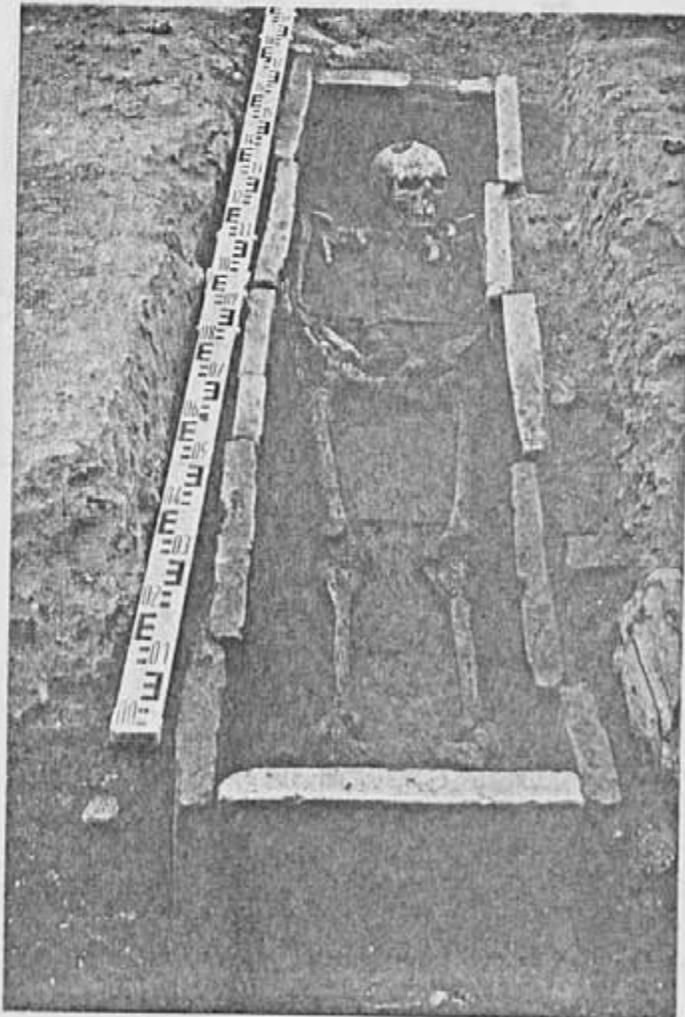
volontairement disposée d'une autre faisant partie de la c. 103) ont pu faire entièrement disparaître la rangée de pierres entourant les sépultures 19 et 20 que nous avons pourtant préféré ranger dans le type I. D'autre part, il ne semble pas que l'utilisation de la maçonnerie antique soit voulue lors du creusement des tombes. Le mur 1 du bâtiment II ne se distinguait sans doute pas en surface et a été mis au jour fortuitement. Ce n'est seulement que pour la sépulture 5 qu'une logette y a été aménagée. Les corps sont tous disposés en décubitus dorsal. Celui de la sépulture 17 est le seul à avoir les avant-bras repliés au-dessus du bassin et les jambes croisées. Cette sépulture se caractérise aussi par la présence de tuiles disposées autour du crâne. Cette protection sera développée par le type III.

Type III : la partie supérieure du corps est protégée par un entourage de briques mises de chant et destinées à signaler l'emplacement de la sépulture. Nous avons hésité à distinguer cette sépulture 1 du type II, mais cette inhumation fait vraiment exception. Le corps est disposé en décubitus dorsal, la tête tournée à gauche et les avant-bras repliés sur le bassin. Il semble que les mains aient été jointes. Bien que la fouille s'arrête au niveau des genoux, nous pensons que les jambes étaient serrées et non croisées. La position des bras et surtout des mains pourrait indiquer le caractère chrétien de la tombe. Du reste, on remarquera que cette tombe ainsi que toutes les autres sont bien orientées Est-Ouest. Cependant, on doit rester prudent en ce dernier domaine.

Type IV : sépulture en coffre de briques. 2 sépultures appartenant à ce dernier type ont été découvertes (S. 28 et S. 30). Celle mise au jour au XIXe siècle doit y être ajoutée. Seule la S. 28 a été étudiée, la seconde ayant été mise au jour lors du passage des engins mécaniques. La S. 28 se trouvait encore recouverte d'un couvercle formé de plusieurs briques qui ont été cassées lorsque la S. 23 est venue s'y superposer. Le coffre de section rectangulaire mesure 1,92 m de long et 0,50 m de large. La sépulture a été violée lors du creusement de la tombe 23 et il manque la plupart des côtes et des vertèbres (sauf les lombaires) du squelette. Le coffre a été ensuite de nouveau comblé, du moins la partie correspondant à l'emplacement du thorax, et recouvert de ses briques sur lesquelles on a déposé le corps d'un enfant. Le corps de la S. 28 est disposé en décubitus dorsal et la tête est verticale. L'avant-bras droit est ramené sur le bassin, le bras



Sépulture 27 en pleine terre



Sépulture 28 en coffre de briques



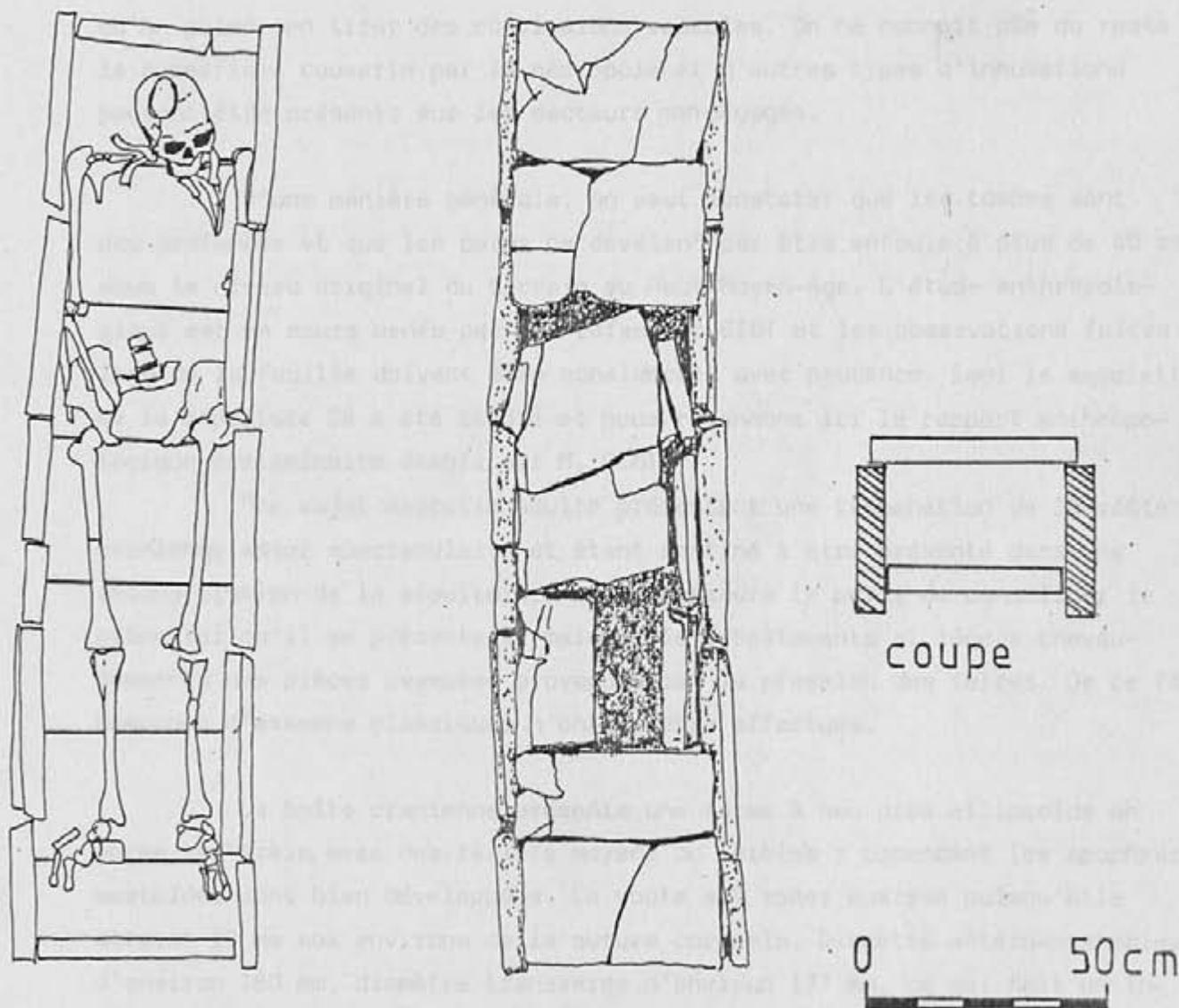
coupe



50cm

ques

SEPULTURE 28



Coffre de briques

gauche longeant le corps. Enfin, les jambes sont disposées parallèlement. Le squelette est l'un des mieux conservé de cette portion de nécropole. Ses os ont conservé une certaine solidité. Le crâne, à peu près intact, présente une trépanation. L'intervention chirurgicale a été pratiquée "in vivo" puisqu'on voit des traces de réossification.

Le nombre des sépultures fouillées est trop peu important pour qu'on puisse en tirer des conclusions valables. On ne connaît pas du reste la superficie couverte par la nécropole et d'autres types d'inhumations peuvent être présents sur les secteurs non dégagés.

D'une manière générale, on peut constater que les tombes sont peu profondes et que les corps ne devaient pas être enfouis à plus de 40 cm sous le niveau originel du terrain au Haut Moyen-Age. L'étude anthropologique est en cours menée par le Professeur GIOT et les observations faites lors de la fouille doivent être considérées avec prudence. Seul le squelette de la sépulture 28 a été étudié et nous redonnons ici le rapport anthropologique préliminaire établi par M. GIOT.

"ce sujet masculin adulte présentant une trépanation de la voûte crânienne assez spectaculaire et étant destiné à être présenté dans une reconstitution de la sépulture, on a dû prendre le parti de consolider le crâne tel qu'il se présentait, malgré les déboîtements et légers chevauchements des pièces osseuses provoqués par la pression des terres. De ce fait, beaucoup d'examens classiques n'ont pu être effectués.

La boîte crânienne présente une forme à peu près ellipsoïde en norme verticale, avec des reliefs moyens ou faibles ; cependant les apophyses mastoïdes sont bien développées. La voûte est assez épaisse puisqu'elle atteint 10 mm aux environs de la suture coronale. Diamètre antéro-postérieur d'environ 180 mm, diamètre transverse d'environ 137 mm, ce qui fait un indice crânien d'environ 76, faiblement mésocéphale. La voûte crânienne paraît avoir été élevée. Par contre, dans la mesure où les déformations ne rendent pas les estimations trop hasardeuses, la face paraît avoir été assez basse, ainsi que les orbites. La dentition semble complète et en bon état, encore peu abrasée.

La trépanation a été opérée au sommet antérieur du pariétal droit et déborde largement sur la partie droite du frontal. D'une forme ovoïde et

orientée un peu en travers, cette opération a dépassé la suture sagittale dans sa partie antérieure, pour mordre sur le pariétal gauche de presque un centimètre. Autrement dit le "chirurgien" a pris le risque d'entamer le sinus veineux longitudinal, qui est normalement adhérent à l'os, ce qui produit un danger certain d'hémorragie fatale ; il est possible qu'en cours d'opération, il se soit rendu compte qu'il avait un cas de non adhérence. En tout cas l'ouverture est de belle dimension, puisque de diamètre 70 X 45 mm. Les biseaux, larges de 3 à 8 mm, montrent une cicatrisation complète du diploë, ce qui montre une survie déjà assez longue. Il n'y a aucune trace de processus réactionnels inflammatoires. Du fait des dislocations dues à la poussée des terres, trois fractures viennent aboutir à l'orifice de la trépanation. L'une affectant le pariétal droit au niveau de l'arrière de l'orifice, a fait perdre le biseau arrière ; de toutes manières, l'arrière de l'orifice semble avoir eu un contour moins régulier que le reste, impression accentuée actuellement du fait que les deux lèvres de la fracture ne font plus vis à vis.

On connaît la fréquence assez grande des trépanations en Bretagne au Haut Moyen-Age, c'est une opération qui semble avoir été assez populaire et largement suivie de succès opératoires.

Le squelette pos-céphalique est assez robuste. Les avant-bras étaient proportionnellement assez longs par rapport au bras. Un seul fémur est assez complet pour nous renseigner sur la stature du sujet. Le droit en position mesure 466 mm, ce qui correspond à une taille d'environ 1,70 à 1,72 m. Il est dommage que les autres os longs soient fragmentaires.

Les deux os iliaques montrent des double-fonds aux cavités cotyloïdes. Ce serait le plus fréquemment l'indice d'un certain âge, ces proliférations allant avec celles qui sont arthrosiques ; cette orientation serait quelque peu en contradiction avec ce que nous indiquent ce qui reste des sutures intra-craniennes. Il est dommage qu'il nous reste si peu de vertèbres pour nous informer sur le rachis, ce qui pourrait résoudre ce dilemme. En effet, il existe des sujets dont les sutures endo-craniennes ne suivent pas le schéma de synostose le plus classique, et nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer chez des trépanés. Autrement dit, une fourchetted'âge de 25 à 45 ans nous semblerait plus réaliste".

P.R. GIOT

Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire
et Quarternaire Armoricains.

Les observations faites par nous lors des fouilles montrent que les adultes prédominent face aux enfants présents dans les sépultures 6, 10, 24 et peut-être 4 et 14. La dentition est toujours en assez bon état et peu cariée.

Chronologie relative :

Les 7 ensembles de chevauchements de tombes ne permettent pas de proposer une chronologie relative entre les types de sépultures.

- 1 : la sépulture 29 en pleine terre est antérieure à la S. 15 en pleine terre.
- 2 : la sépulture 2 "coffre" de pierres est antérieure à la S. 1 du type III.
- 3 : la sépulture 25 en pleine terre est antérieure à la S. 8 en pleine terre.
- 4 : la sépulture 28 en coffre de briques est antérieure à la S. 23 en pleine terre.
- 5 : la sépulture 27 en pleine terre est antérieure à la S. 19 en pleine terre.
- 6 : la sépulture 16 à "coffre" de pierres est antérieure à la S. 24 en pleine terre.
- 7 : la sépulture 31 disposant ou non d'un "coffre" de pierres est antérieure à la S. 30 à coffre de briques.

On constate que l'étude des chevauchements n'apporte que peu d'indications. Les inhumations de type I semblent être présentes tout du long de l'évolution de la nécropole. L'absence de mobilier se fait cruellement sentir.

Essai de chronologie absolue :

Le comblement des tombes n'a livré que du mobilier très fragmenté datable des I-IVe siècles. Les tombes 7 et 20 contenaient quelques fragments de céramique à "l'éponge", Raimbault forme VI, datables du IVe siècle. La tombe 27 a livré un bouton de porte (?) en bronze (env. 24) des I-IIIe siècles. Quant à la sépulture 28 elle contenait un minimus, imité du monnayage

de Tetricus et datable des années 273-282 ainsi qu'une applique de décoration en bronze (inv. 12) d'époque gallo-romaine. La présence de la monnaie située à 5 cm du crâne n'est pas étonnante. Elle peut avoir fait partie de la c. 103 qui a comblé la sépulture ou avoir été utilisée comme obole à Charon. Elle ne date bien entendu aucunement ce type d'inhumation.

Près des tombes 21 et 20 (zone), on a recueilli un fragment de céramique à pâte brune et de texture hétérogène, contenant un dégraissant siliceux visible à l'oeil nu.

Il s'agit d'un vase à bec tubulaire (dont le bord supérieur devait toucher la lèvre) et présentant une lèvre à inflexion externe, de profil sub-rectangulaire. Près du bec, on note un décor de poinçons circulaires et étoilés. La forme et le décor sont peu courants en Bretagne et seraient à rapprocher des productions anglo-saxonnes. A RICHBOROUGH, un vase du même type et à décor de poinçons est daté du dernier quart du VIIIe siècle. Mais notre fragment est de pâte différente et de fabrication sans doute continentale. (7). Cependant, les relations entre la Bretagne Mérovingienne et l'Angleterre sont connues dès le VIe siècle. Le trésor de BAIX (Ille-et-Vilaine) a du reste livré 30 sceattas du VIIe siècle. Le vase pourrait donc être inspiré des productions anglo-saxonnes et datable des VIIIe-IXe siècles. Il serait peu prudent de dater la nécropole à partir d'un unique fragment de céramique recueilli du reste hors des sépultures. L'absence de mobilier n'est pas ici un fait nouveau et est caractéristique de la plupart des cimetières du Haut Moyen-Age breton, dont celui de SAINT-URNEL.

Une datation V-IXe est souvent proposée, l'absence du mobilier et les types d'inhumations étant mis au compte d'une population bretonne qui, à l'inverse du monde mérovingien, n'aurait pas été influencée par les traditions funéraires gallo-romaines !

Cependant, il est douteux que les coutumes funéraires de la région de DINAN soient à ce point différentes de celles étudiées en Normandie, toute proche. On constate que les tombes des V-VIe siècles sont riches en mobilier (voir FRENOUVILLE, Calvados (8)), et qu'elles tendent à s'appauvrir à partir du VIIe siècle.

Sur le site de la Salle des Fêtes, la voie antique a été utilisée au moins jusqu'aux années 360 AP. Il est peu probable que l'important remblai

qui la recouvre (jusqu'à 210 cm d'épaisseur) ait été déjà en place au Ve siècle. A titre d'hypothèse, on peut situer la nécropole de CORSEUL entre les VIIe et IXe siècles.

La présence de la nécropole relance le problème de l'occupation du site de CORSEUL après le déclin de la capitale gallo-romaine. En 1984, nous avons pu étudier deux monnaies d' Arcadius et de Theodore frappées à la fin du IVe siècle et au début du Ve siècle. Elles proviennent du centre du bourg, près de l'église, où la population a dû se replier au cours de la seconde moitié du IVe siècle. La présence du village que confirme la nécropole est de plus évoquée par l'agiographie bretonne. D'après la Vita Machutis écrite par BILI à la fin du IXe siècle, SAINT-MALO (vers 550-640) obtient à "consult" une résurrection en présence de Cunmor (9).

Un autre document médiéval fait allusion à Corseul. Dans le Roman d'Aquin ou Conquestie de la Bretagne par Charlemagne, chanson de geste du XIIe siècle, l'armée chrétienne galope vers Corseul dont il est dit :

Cité fut riche, ville (= vieille ?) d'Antiquité

Mais gastée est, long temps avoit passé

Et mort le sires et a sa fin alé (10).

9 - LAMBERT (L.) et COLPIEU (L.), 1984, La cathédrale archéologique du Haut-Marché à Corseul, Revue Archéologique de l'ouest, tome 1, p. 25-33.

10 - BRYANT (G.S.) et al., 1978, Anglo-Saxon Poetry & Epics, Medieval Archaeology, vol. 11, p. 19-20, n° 1.

11 - HÉRY (H.), 1980, La Nécropole de Freyville, VGE International Series III, 3 vol.

- N O T E S
- 1 : On a pu constater la présence de trois tranchées de drainage qui ont livré un mobilier datable de la période Tibère-Claude. Voir rapport de fouilles sur Monterfil, 1984, p. 11-18 et pl. 3.
 - 2 : Sur le site du Clos Mulon, on a recueilli en 1966 un statère de la classe III (G. GUENNOU, rapport de fouilles 1967, p. 6-7) et en 1968 un statère de la classe V (émission plus ancienne) qui était du reste associé à des fragments de Dressel IB (B. CHICHE, rapport de fouilles 1968, p. 10). Dans son rapport de 1967, G. GUENNOU mentionne la découverte de statères et quart de statères aux alentours du château de Monterfil (p. 6).
 - 3 : COULON (G.) et JOLY (D.), 1985, le Centre, Architectures de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : protohistoire, moyen-âge et quelques expériences contemporaines. Actes du IIème Congrès Archéologique de Gaule Méridionale, Lyon 1983, Documents d'Archéologie Française, Paris, pp. 93-101.
 - 4 : Elles en émergeaient de telle sorte que le soubassement de pierres offrait une surface relativement plane.
 - 5 : Le tracé des tranchées de drainage mises au jour sur le site de Monterfil est parallèle à celui de la voie construite postérieurement. On constate donc le même type de développement.
 - 6 : LANGOUET (L.) et GOULPEAU (L.), 1984, La datation archéomagnétique du temple du Haut-Bécherel à Corseul, Revue Archéologique de l'Ouest, tome 1, p. 85-88.
 - 7 : DUNNING (G.C.) et al..., 1959, Anglo-Saxon Pottery : A Symposium, Medieval Archaeology, vol. III, p. 19-20, n° 1.
 - 8 : PILET (C.), 1980, La Nécropole de Fronouville, BAR International Series 83, 3 vol. e

- 9 : La vie de Saint-Malo, Evêque d'Alet, trad. LE DUC G. 1979, Dossiers du Ce.R.A.A. N° B, p. 163-170, "Erat namque sanctus Machu In vigilia noctis diei Dominice resurrectionis in Ecclesia que vocatur Corsult..."
- 10 : MERDRIGNAC (B.), 1983, L'Hagiographie du Haut Moyen-Age et les rapports entre Corseul et Alet, Dossiers du Ce.R.R.A., n° 11, p. 65-72, voir p. 69.

St Augustin

Revue archéologique de l'ouest d'été

C.104, t. 44, no. 147, période I

1. Vie de St Augustin, Revue, 9-17, p. 171

A) Vie de Junon dans un manuscrit

B) Vie de Junon dans un autre manuscrit

Au dessus, C.105 III 112

En résumé, t. 105

C.104, t. 44, no. 147

C.105, t. 44, no. 147, période III

2. Vie de St Augustin, Revue, 9-17, p. 171

A) Vie de St Augustin dans un manuscrit

B) Vie de St Augustin dans un autre manuscrit

14 no. - 15 no.

C.101, t. 43, no. 147, période I

3. Vie de St Augustin, Revue, 9-17, p. 171

A) Vie de St Augustin dans un manuscrit

B) Vie de St Augustin dans un autre manuscrit

Revue de l'ouest de l'été, no. 147, p. 171

C.101, t. 43, no. 147, période I

C.104, t. 44, no. 147, période II

4. Vie de St Augustin, Revue, 9-17, p. 171

A) Vie de St Augustin dans un manuscrit

B) Vie de St Augustin dans un autre manuscrit

C.101, t. 43, no. 147, période I

C.104, t. 44, no. 147, période I

INVENTAIRE DES MONNAIES

- 1 : Monnaie gauloise ? Argent. $\varnothing = 15\text{mm}$. $p = 0,88\text{g}$
 A) Tête à droite
 B) Amphore ?
 Pièce actuellement en cours d'étude.
 C.204, Z.E4, inv.141. Période I
- 2 : Denier de L.Papius Celsus. Argent. $\varnothing = 17\text{mm}$. $p = 2,792\text{g}$
 A) Tête de Junon Sospiter dans un grenetis
 B) Loup faisant face à un aigle dans un grenetis.
 Au dessus, CELSUS III VIR
 En exergue, L.PAPIUS
 Crawford, 472/1. 45 av.J-C
 C.153, Z.A4, inv.16 . Période III
- 3 : Demi-As de Nîmes. Bronze. $\varnothing = 31\text{mm}$. $p = 8,823\text{g}$
 A) Bustes d'Auguste et d'Agrippa
 B) Crocodile attaché à un palmier
 28 av. - 15 ap.
 C.201, Z.F3, inv.59 . Période I
- 4 : As d'Auguste. Bronze. $\varnothing = 23,2\text{mm}$. $p = 6,327\text{g}$
 A) Buste lauré à droite
 B) Autel de Lyon (ROM ET AVG)
 Poinçon de 8mm de long imprimé sur le buste.
 Giard, I, p.233-234. 10-14 ap.
 C.199, Z.J3, inv.135 . Période II
- 5 : Semis d'Auguste ou Tibère ? Bronze. $\varnothing = 19\text{mm}$. $p = 2,912\text{g}$
 A) Buste lauré à droite.....
 B)
 Giard, I, p.234-235, 10-14 ap.
 C.200, Z.C4, inv.82. Période I

- 6 : As d'Auguste. Bronze. $\varnothing = 25\text{mm}$. p= 8,306g
 A) Buste lauré d'Auguste
 B) Autel de Lyon ROMETA(VG)
 Imitation datable de Claude?
 Giard, I, p.24
 C.199, Z.K3, inv.143. Periode II
- 7 : Denier de Claude. Argent. $\varnothing = 20\text{mm}$. p=2,519g
 A) Buste lauré à droite (.TICLAUDCAESARAVGPMTRP...)
 B) Couronne de laurier (S.P.Q.R.P.P.OB.C.S.)
 Pièce rognée et entaillée par une pointe fine.
 R.I.C., I, p.126. 41-52 ap.
 C.199, Z.G1, inv.95. Periode II
- 8 : As de Claude. Bronze. $\varnothing = 28\text{mm}$. p=8,416g
 A) Buste lauré à gauche TI.CLAUDIUS.CAESAR.AVG.PM.TRP.IMP.
 B) La liberté debout à droite (LIBERTAS)AVG(USTA) S-C
 R.I.C., I, 69. 41-54 ap.
 C.161, Z.K1, inv.97. Periode III
- 9 : As de Claude. Bronze. $\varnothing = 29\text{mm}$. p.=9,546g
 A) Buste lauré à gauche. (TI)CLAUDIUS.CAESAR.AVG.PM.TR.
 P.IMP.
 B)
 R.I.C., I, p.129 et ss... 41-54 ap.
 C.103, Z.G2, inv.142.
- 10 : Dupondius de Neron. Bronze. $\varnothing = 28\text{mm}$. p=10g
 A) Buste lauré à droite. IMP.NERO.CAESAR.AVG. (GERMANIC)
 B) La victoire avançant à gauche et tenant un bouclier sur lequel était inscrit (S.P.Q.R.) S-C
 R.I.C., I, 327. 64-68 ap.
 C.135b, Z.D8, inv.93. Periode III
- 11 : Sesterce de Trajan. Bronze. $\varnothing = 34\text{mm}$. p=22,225g
 A) Buste lauré à droite. IMP.CAES.NERVAE.TRAIANO.AVG.GER.DAC.
 PM.TRP.COS.V.PP.
 B) La pais assise à gauche sur un trone tenant une branche de la main droite et accoudée au trone. Un dace à ses pieds.
 S.P.Q.R. OPTIMO PRINCIPI. S-C
 Rob., II, 264. R.I.C., II, 419. 103-111 ap.
 C.126, Z.E5, inv.1. Periode III

- 12 : Sesterce d'Hadrien ? Bronze. $\varnothing = 30\text{mm}$ p = 21,806g
 A) Buste d'Hadrien à droite. (HADRIANUS AVG) COS III PP
 B) La fortune ? debout à gauche (FORTUNA AVG) S-C
 Rob., II, 533?. v. 128-138 ap.
 C. 135, Z. E8, inv. 86, Periode III
- 13 : Sesterce d'Antonin le Pieux. Bronze. $\varnothing = 32\text{mm}$ p = 22,068g
 A) Buste lauré à droite. ANTONINUS AVG PI-US PP TR P COS III
 B) La foi drapée debout à droite IMPERATOR II S-C
 Rob., II, 249 et R.I.C., III, 716. 143 ap.
 D. II, Z. H3, inv. 83. Periode III, phase III.
- 14 : Sesterce d'Antonin le Pieux. Bronze. $\varnothing = 30\text{mm}$ p = 18,650g
 A) Buste lauré à droite. ANTONINUS (AVG PIUS PP TRP) COS III
 B) L'abondance debout à gauche tenant une corne d'abondance.
 (ANNO) AVG S-C
 Rob. II, 193 et R.I.C., III, 597a. 140-144 ap.
 C. 136, Z. D7, inv. 88. Periode IV
- 15 : As de Faustine. Bronze. $\varnothing = 25\text{mm}$ p = 9,553g
 A) Buste de Faustine à droite. FAUSTINA AVG (PII AVG.F)
 B) Juno debout à gauche, tenant une patère et un sceptre.
 (IUNO) S-C
 R.I.C., III, 1398 . 145-146 ap.
 C. 104, Z. F2, inv. 2 . Periode III
- 16 : Imitation de Tetricus. Bronze $\varnothing = 10\text{mm}$ p = 0,294g
 A) Tête radiée à droite....
 B) Autel
- Il s'agit sans doute d'une imitation de l'autel des pièces de Claude II.
 Revers proche du n°4741 de L'Allemand.
 Cette pièce ainsi que les suivantes sont datées de 273-282 ap.
 C. 104, Z. E2, inv. 138. Periode III

17 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing=14\text{mm}$ $p=0,707\text{g}$

A) Tête radiée à droite.....

B) Personnage non identifié....

C.104, Z.E1, inv.35. Période III

18 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing= 8,9\text{mm}$ $p=0,240\text{ g}$

A) Tête radiée à droite.....

B) Type non identifié.....

Revers proche du n°5313 de l'Allemand.

C.103, Z.J7, inv.96

19 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing= 10,1\text{mm}$ $p=0,447\text{ g}$

A) Tête radiée à droite....

B) Laetitia....

Proche du n°1082 du trésor de Moelan.

C.103, Z.B5, inv.123

20 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing= 9\text{mm}$ $p=0,646\text{g}$

A) Tête radiée à droite....

B) Type non identifié, p-ē. Laetitia?

C.103, z.K7, inv.94.

21 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing=15\text{mm}$ $p=1,125\text{g}$

A) Tête radiée à droite...

B) Type non identifié. ...)AO(...

C.103, Z.H7, inv.139.

22 : Imitation de Tetricus. Minimus. Bronze. $\varnothing=6\text{mm}$ $p= 0,651\text{g}$

A) Tête radiée-à-droite...

B)

Pièce recueillie dans la sépulture n°28. Pourrait provenir de la couche 103 qui a servi à combler le coffre de brique. Cependant, elle peut avoir été utilisée comme obole à Charon.

S.28. Période V

23 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing= 13\text{mm}$ $p=0,984\text{g}$

A) Tête radiée à droite....

B)

C.103, Z.K3, inv.87

- 24 : Imitation de Tetricus. Bronze. $\varnothing = 10\text{mm}$ $p = 0,310\text{g}$
 A) Tête radiée à droite ...)ICTI(...
 B) Laetitia ...)PS(...
 C.121, Z.F2, inv.137. Période III
- 25 : Follis de Constantin. Bronze. $\varnothing = 16,4\text{mm}$ $p = 1,910\text{g}$
 A) Buste casqué et cuirassé CONS(TA)-NTINUS AVG
 B) Un étendard entre deux soldats. VIRTUS EXERCITI
 S ^{VOT} L
 XX
 Atelier non lu. v.320
 C.103. Amas de pierres. Z.L7, inv.136. Période IV
- 26 : Follis de Constantin. Bronze. $\varnothing = 11\text{mm}$ $p = 0,405\text{g}$
 A) Buste diadémé et drapé.)CO(....
 B) Etendard entre deux soldats GLORIA EXERCITUS
 Monnaie incomplète et très abimée. Vers 324-337
 C.103, amas de pierres. Z.K7, inv.98. Période IV
- 27 : Follis. Frappe Urbaine. Bronze. $\varnothing = 16,3\text{mm}$ $p = 1,802\text{g}$
 A) Buste casqué de Rome URBS ROMA
 B) La louve allaitant les jumeaux.
 R.I.C.138/247, L.R.B.C. 7/190
 Lyon, 1^{re} Officine. 330-331
 C.103, amas de pierres, Z.K7, inv.90. Période IV

*PLG

LT ET I M IA	L. TETTIUS SAMIA	AREZZO	20-10 av	Timbre radial sur fond de plat Goudineau 17 ou 28. Anneau guilloché sur le fond. Pâte rouge-saumon et vernis rouge, absent sur la face externe du fond	Periode I, Z.12, c.201 inv.115
ATI	CN ATEIUS	AREZZO	25-10av	Timbre radial sur fond de plat Goudineau 17 ou 28. Anneau guilloché sur le fond. Pâte rouge-saumon et vernis brun-rouge.	Periode I, Z.E2, c.200, inv.128
ATEI	CN ATEIUS	AREZZO ou fabrique provinciale	25av-1ap	Timbre central sur fond indéterminé. Pâte rouge-saumon et vernis rouge satiné. Graffito sur la face externe du fond	Periode I, Z.F3, c.200, inv.127
CIAR	CLARUS	Entreprise de Légion	Fin 1 ^e av	Timbre central sur fond indéterminé. Pâte rouge-saumon et vernis brun-rouge satiné. Traces de tours sur la face externe du fond	Periode I, Z.12, c.201, inv.103
VIBII	VIBIUS	MONTANS	40-80ap	Timbre central sur fond de patère Drag.18. Pâte rouge-rosé et vernis brun-rouge.	Periode I, Z.F3, c.201 inv.1

SINI	SINISTER	Gaule du Sud	1è ap	Timbre central sur fond indéterminé Pâte rouge-rosé et vernis brun-rouge satiné. Traces de tours sur la face externe du fond.	Periode II, z.D2, c.199, inv.112
MOD	MODESTUS	Graufesenque	40-70 ap	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge-rosé et vernis brun-rouge.	Periode II, Z.F2, C.199b charbonneuse, inv.124
ALB	ALBANUS	Graufesenque	15-80 ap	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge et vernis brun-rouge.	Periode III, Z.J2, C.154, inv.125
FIVS FEL	VIRTUS	Graufesenque	40-80 ap	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. (Drag.18 ?). Pâte rouge-rosé et vernis brun-rouge mat. Traces de tours sur la face externe du fond.	Periode III, Z.E4, c.154, inv.65
SEC	SECUNDUS	Graufesenque	40-80 ap	Timbre central sur fond de patère Drag 18. Pâte rouge clair et vernis brun-rouge.	Periode III, Z.D4, C.154, inv.64
SEC	SECUNDUS	Graufesenque	40-80 ao	Timbre central sur fond de patère Drag. 18 Pâte rouge clair et vernis brun-rouge	Periode III, Z.M7, C192, inv.107

F.VITA	VITALIS	Graufesenque	40-95 ap	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge clair et vernis brun-rouge	Periode III, Z.A3, C103, inv.130
OFFSAB	SABINUS	Graufesenque	55-95 ap	Timbre central sur fond indéterminé. Pâte rouge clair et vernis brun-rouge mat.	Periode III, Z.F8, C.135b, inv.117.
TAP ^P	TAPPUS	Lezoux	II ^e siècle	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge-orangé et vernis rouge mat.	Z.J1, C.102, inv.75
PATERCLINIA	PATERCLINUS	Lezoux	140-190 ap	Timbre central sur fond de patère drag. 18/31. Pâte rouge-orangé et vernis rouge.	Z.B6, C.136, inv.129.
MAIOR	MAIOR	Lezoux	140-190 ap	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge-rosé et vernis rouge mat.	Z.K2, C.103, inv.74
AN	ANUNUS	Lezoux	140-190 ap	Timbre central incomplet sur fond de Drag 31. Pâte rouge-rosé et vernis rouge	Z.B6, C.136, inv.131
NVMIDIM	NUMIDUS	Lezoux	II ^e siècle	Timbre central sur fond de Drag.31. Pâte rouge-rosé et vernis brun-rouge mat.	Periode III, Z.K3, C.128 inv.105



SECUNDUS

Graufesenque 40-85 ap

Rosette anépigraphique à 7 pétales sur fond de Drag.27. Pâte rouge-orangé et vernis brun-rouge.

Période III, Z.E8, C.135a, inv.173



?

Graufesenque fin I^è-
début II^è

Rosette anépigraphique à 8 pétales sur fond Pâte rouge clair et vernis rouge mat.

Période III, Z.E8, C.135, inv.126.

NIIIOGENO NITIOGENO

Coulanges II^è ap

Timbre sur lèvre de mortier. Pâte beige clair avec inclusions rouge

Période III, Z.M7, C.156. inv.121

..IT-IM POTITUS ?

Graufesenque 15-70 ap

Timbre central incomplet sur fond de Drag 27. Pâte rouge-orangé et vernis brun-rouge

Période III, Z.J1, C.160, inv.132

..ER

MACER ?

Graufesenque 55-80 ap

Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge clair et vernis brun rouge.

Période III.Z.B2, C.153, inv.133

^A H\

ALBUCTUS OU
ALBUCIANUS ?

Lezoux 150-190 ap

Timbre central incomplet et usé sur fond indéterminé. Pâte rouge orangé et vernis rouge mat.

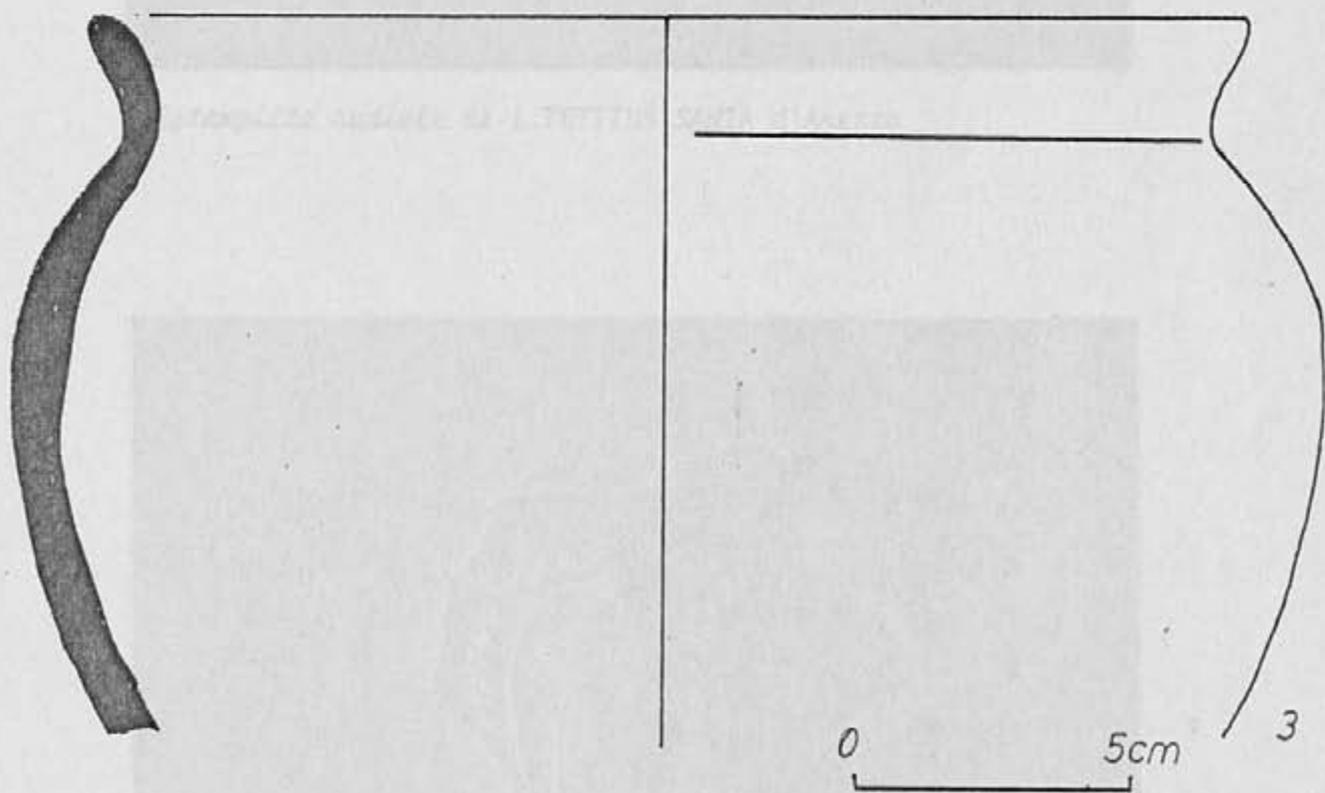
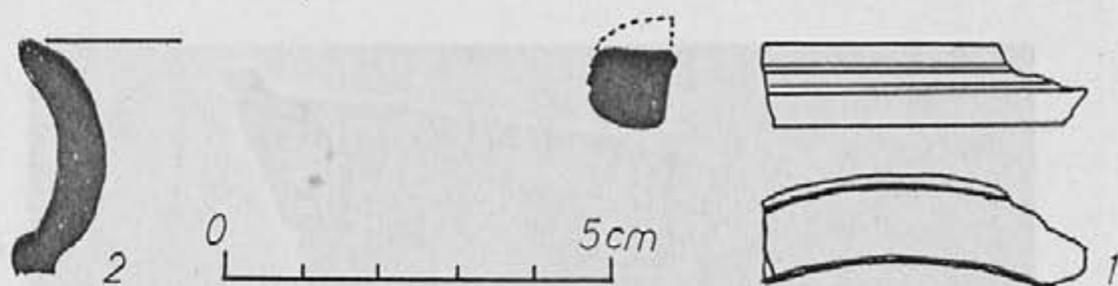
Période III, fosse IV, Z.D3, inv.134

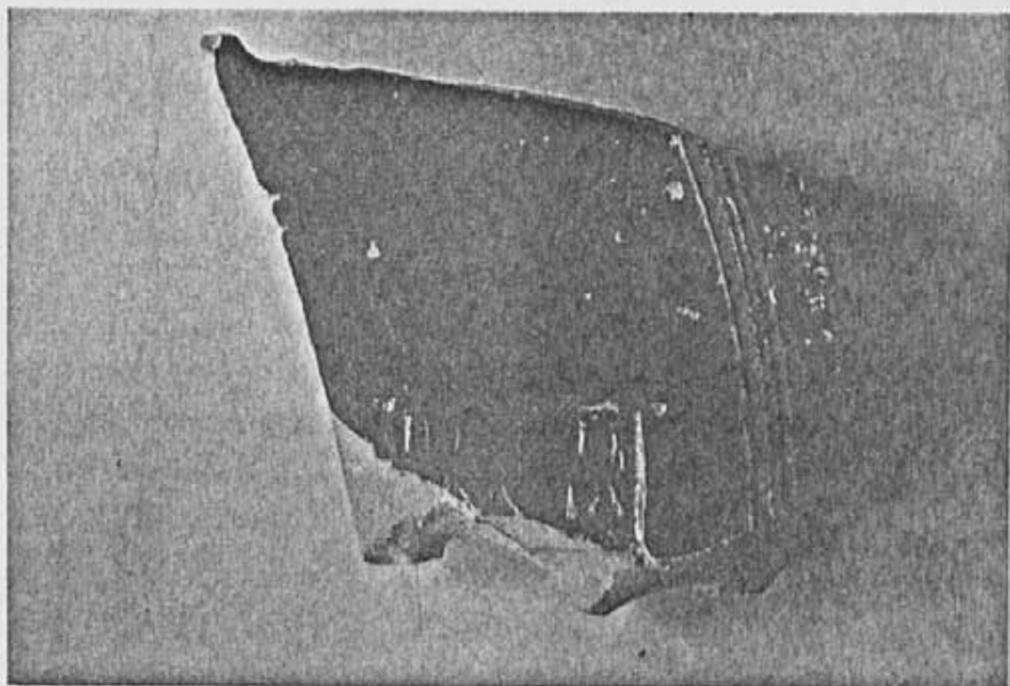
QIIFITO ?	Lezoux	II ^e ap	Timbre central sur fond de Drag 33. Pâte rouge clair et vernis rouge mat.	Z.G1, C.102, inv.73
ATTI ATTIANUS, ATTIUS, ou ATTILUS	Lezoux	130-190 ap	Timbre central sur fond indéterminé. Pâte rouge-orangé et vernis rouge	Z.J1, C.103, inv.76
A ?	Lezoux	II ^e ap	Timbre central incomplet sur fond indéterminé. Pâte rouge clair et vernis rouge.	Z.M3, C.103, inv.135.
AA FEC ?	?	Fin I ^e ap- début II ^e ap	Timbre usé sur anse d'amphore Dressel 20 ?. Pâte gris clair à franges beiges	Période III, Z.K2, C.132, inv.122
IN VIR CIN VIR	Gaule du Nord ?	Première moi- tié du I ^e ap.	Timbre central sur fond de vase en terra rubra. Pâte beige clair et engobe orangé.	Période I, Z.G2, C.201, inv.204.

LE MOBILIER DE LA TÈNE III - DÉBUT DU RÉGNE D'AUGUSTE. PL. I

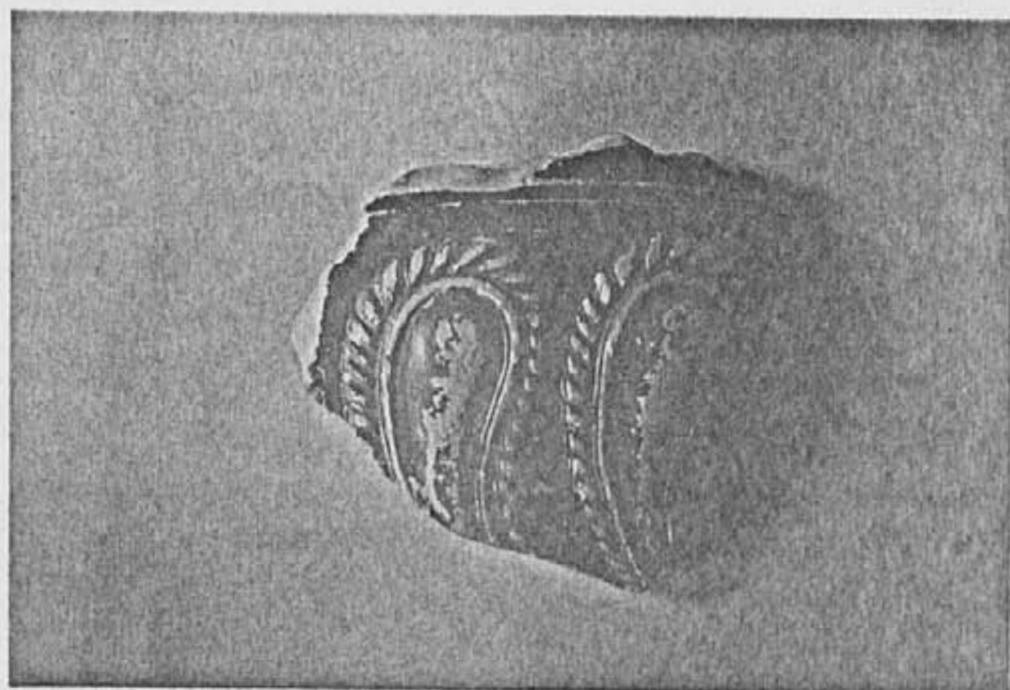
De nombreux fragments de céramiques non tournées et de très petite taille ont été recueillis dans une "lentille" de terre argileuse verte recouverte par la C.200 dans la zone GH1. Il pourrait s'agir d'un lambeau de sol d'occupation (?) de la Tène III perturbé par la mise en place des foyers ainsi que du mur M5. Ces tessons présentent une pâte brun-rouge à gris foncé micacée de texture hétérogène (le dégraissant siliceux est abondant et visible à l'œil nu). Les seuls fragments de céramique susceptibles d'être dessinés ont été recueillis dans la c.201 du drain A. Ils sont associés à une monnaie en argent et deux fragments de bracelets en lignite.

- Pl. I. 2 : Fragment de bracelet en lignite de couleur brun foncé, de section semi-circulaire (= 15 mm). Décor composé de deux petites gorges parallèles déterminant ainsi une moulure. Des éléments proches mais de section circulaire ont été recueillis sur le site Brech (Morbihan) dans des niveaux datables de 40 av-0. (Renseignements inédits M. Clément - article à paraître dans la R.A.O. 1985). Z. E2, c.200, inv. 9.
- Pl. I. 1 : Fragment de lèvre de coupe enduite de graphite. La base du col est marquée par une légère carène. Pâte brun foncé. Cette forme se rapproche de celles recueillies dans les souterrains de la Tène moyenne et récente (ex : Bellevue en Plouegat Moysan 29). Il ne semble pas que la graphitée soit fabriquée au delà des premières années qui ont suivi la conquête. Période : Fin II^e av - dernière moitié du I^e av ? Z. B4, c.201, inv. 10.
- Pl. I. 3 : Vase de forme ovoïde à lèvre à inflexion externe de profil ovalaire et rattachée directement à la panse. Pâte brun rouge foncé et couverte brune (présence d'un dégraissant siliceux de petite taille). Ce type de vase est plus tardif que le précédent. Il s'apparente à des formes recueillies dans le souterrain de Kermoysan à Plabennec (29) ainsi que dans celui de Bellevue en Plouegat-Moyan. Période Tène récente. Z. F3, C.201, inv. II.





Estampille radiale de L.TETTIUS SAMIA d'Arezzo



Fragment de panse de Drag.11 à décor de godrons. Montans ?

La Céramique Gallo-Romaine de la Période I

+ 20 AV - 40 AP

La fouille des drains A et B et de la couche 200 a permis de recueillir un important lot de céramiques relativement bien daté par les timbres de potiers (L. Tettius Samia, CN Ateius, Clarus, Vibius et Cinvir), par une fibule du type de "Langton Down" et par deux monnaies dont un demi-as de Nîmes. L'intérêt de ce mobilier est dû au nombre souvent important de certaines formes dont on ne connaissait jusqu'alors sur le site de Corseul que quelques rares exemplaires ; ainsi la "mordorée" et la céramique commune présentant une légère carène à la base du col.

La sigillée. PL.II.

Elle ne regroupe qu'une soixantaine de fragments, souvent de petite taille. On note la présence de quelques productions arétines et surtout de formes précoces de sigillées lisses sud-gauloises.

Références :

- OXE A. et CONFORT M. (1968) . - Corpus vasorum arretinorum, Bonn (C.V.A).
- GOUDINEAU C. (1968) . - La céramique arétine lisse. Ecole française de Rome. Supplément 6, tome IX, Paris (Goudineau).
- OSWALD F. (1931) . - Index of potters stamps on terra sigillata. Margidunum, (oswald).
- RITTERLING E. (1912) . - "Das Frührömische Lager bei Hofheim in Taunus", Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde, 40, (Ritt.).
- LOMBARD R. (1971) . - "Inventaire des Estampilles de Poitiers", R.A.C., X, fascicule 1-2, p. 81-91 (Lombard).
- HOFMANN B. (1968) . - "Notes de céramologie Antique V", Ogam 20, fascicule 1-2, p. 157-185 (Hofmann).
- MASTIN T. et GARNIER J.F (1977) . - Céramique arétine et sigillée sud-gauloise précoce d'Excisum à Villeneuve-sur-Lot (Lot et Garonne), Figlina, 2, p. 145-188 (Martin I).
- MARTIN T. (1974) . - "Deux années de recherches archéologiques à Montans" (Tarn), R.A.C., XIII, fascicule 1-2, p. 123-143 (Martin II).

- 1 Timbre radial de L. Tettius Samia, L. TETI/SAMIA, C.V.a. 1968 sur fond de plat haltern 1 ou 3 (Goudineau 17 ou 28). Anneau guilloché sur le fond dont manque le pied. Pâte rouge-saumon et vernis rouge, absent sur la face externe du fond. Arezzo, 20-10 av. Z.I2, C.201, inv. 115.
- 2 Timbre central de Clarus, CTAR, C.v.a 443, sur fond indéterminé. Pâte rouge-saumon et vernis brun-rouge satiné, ne couvrant que partiellement la face externe du fond. Entreprise de Legion ? fin 1e AV. Z.I2, C.201, inv. 103. Une estampille identique sur fond de Drag 17 a été recueillie sur le site de Poitiers (Lombard, N° 87).
- 3 Timbre radial de CN Ateius, ATI, C.v.a 145, sur fond de plat Maltern 1 ou 3 (Goudineau 17 ou 28). Anneau guilloché sur le fond dont manque le pied. Pâte rouge-saumon et vernis usé brun-rouge mat. Arezzo, 25-10 av. Z.E2, C.200, inv. 128. Des estampilles identiques sont connues à Poitiers (Lombard, N° 29-31).
- 4 Drag 17a. Fragment de lèvre non guillochée. Une petite rainure souligne la lèvre sur la face interne. Pâte beige clair micacée et vernis jaune-orangé. Lezoux ? Période Tiberienne. Z.G3, C.201, inv. 2.
- 5 Drag 15/17 (dérivé du type 3b d'Haltern, Goudineau 28). La lèvre est soulignée à l'extérieur par une rainure. La paroi est concave à l'extérieur et fait la liaison avec le fond. Pâte brun-rouge clair et vernis brun-rouge brillant. Montans, Période Tiberienne Z. F8, C.200, inv.3. D'autres exemplaires similaires mais de plus petite taille ont été recueillis dans la C.201 (Z.F3, C.201, inv. 4 et 5).
- 6 Drag 18, type Ritt 2. La paroi est convexe et séparé de la lèvre par une gorge bien marquée. Pâte brun-rouge et vernis brun-rouge, légèrement foncé. Gaule du sud, période Timbere-Claude. Z. E3, C.201, inv. 6.
- 7 Ritt 5 (dérivé du type 8 d'Haltern, service II, Goudineau 27). Lèvre soulignée par une petite rainure intérieure. Pâte rouge-orangé clair et vernis brillant rouge-orangé. Z. F3, C. 201, inv. 7. Cette forme était jusqu'alors peu représentée à Corseul (on note sa présence sur les sites de Clos Mulon, de Carrefour du Chemin de Ray 1973 et de Monterfil 1984). Elle est au contraire très abondante sur le site de la Salle des Fêtes et a même été recueillie dans les niveaux supérieurs (dont Z. G2, C.199, inv. 27). Près d'une vingtaine de fragments dont recensés et appartiennent au moins à 6 vases. Montans 5/10-30/40 ap.

LE ETI

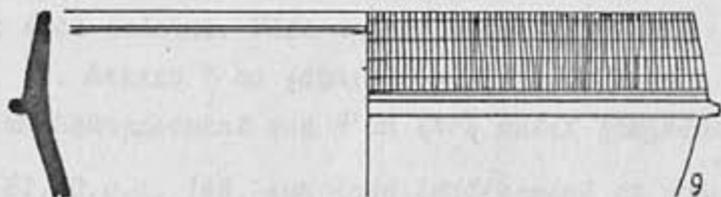
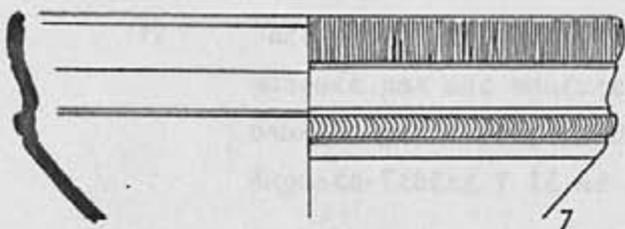
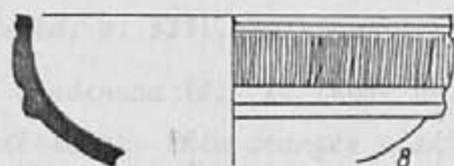
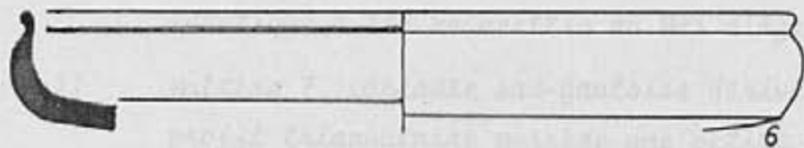
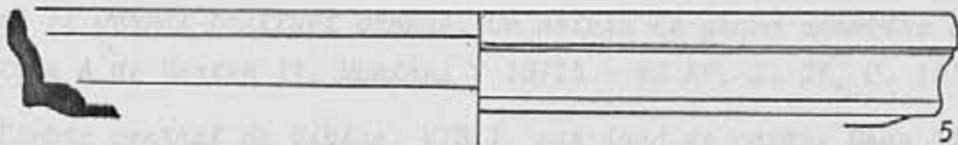
VAR

ATI

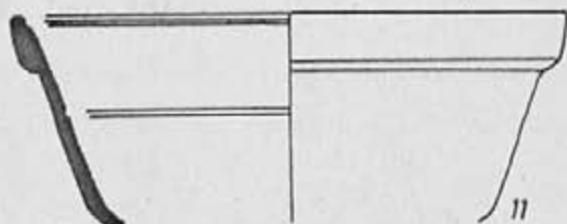
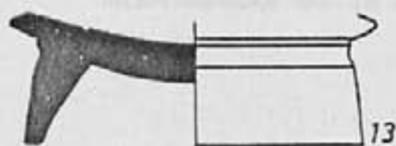
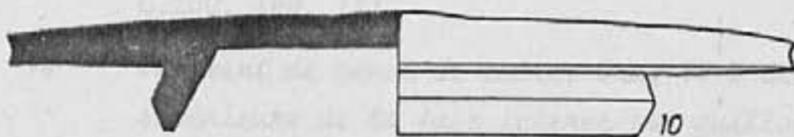
1

2

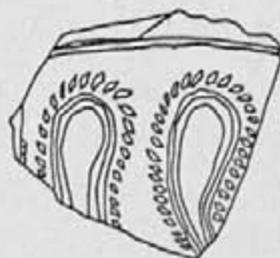
3



VIB III



CIN VIR



0 5cm

- 8 Drag 24/25. Bord extérieur limité à sa partie supérieure par deux petites gorges qui dessinent ainsi la lèvre. Pâte orangé clair et vernis mat brun-rouge. Il pourrait s'agir d'une forme aretine ? Type Goudineau 38a dont le bourrelet inférieur du bord est peu développé ou d'une variété sud-gauloise. Période Auguste-Tibère. Z. B4, C.201, inv. 29.
- 9 Drag 24/25. La lèvre est soulignée à l'intérieur par une rainure. Pâte orangé et vernis brillant orangé. On notera le grand diamètre de la forme (120 mm, type A de Martin I), Montans ? 10/15 - 30 AP. Z. J2, C. 201, inv. 30.
- 10 Timbre central de Vibius, VIBII, sur fond de patère Drag 18. Pâte rouge-rosé et vernis brun-rouge. Montans, 40-80 AP. Z. F3, C.201, inv. 1. Une estampille identique a été recueillie au Mas d'Agenais (Oswald, p. 333).
- 11 Haltern 7 (variante sud-gauloise dérivé du type Goudineau 18). La lèvre de profil triangulaire possède une petite gorge intérieure. Pâte orangée clair et vernis brun-rouge. Z. J2, C.201, inv. 32.
- 12 Haltern 7 ? ou variante du type Goudineau 17. Lèvre de profil triangulaire marquée par une moulure sur la face interne. Pâte orangé clair et vernis brun-rouge. Z. F2, C.200, inv. 33. Arezzo ? ou fabrique gauloise. Période Auguste-Tibère ? Il ne s'agit malheureusement que d'un très petit fragment.
- 13 Timbre central de CN/ATEIUS ATEI, C.v.a. 145, sur fond indéterminé et convexe. Le pied annulaire est haut, relativement droit et marqué à sa partie supérieure par une gorge. Pâte rouge-saumon et vernis rouge satiné. Graffito \overline{M} sur la face externe du fond. Arezzo ou fabrique provinciale. 25 av-1 ap. Z. F3, C.200, inv. 127.
- 14 Fragment de panse de calice Drag 11 à décor de godrons perlés. La partie supérieure de la face interne est guillochée. Pâte beige clair et vernis brun-rouge. Montans ? Période Tibérienne.
- 15 Timbre central de Cinvir, CINVIR, sur fond indéterminé de Terra Rubra. Premier moitié du 1e AP. Z. G2, C.201, inv. 204.

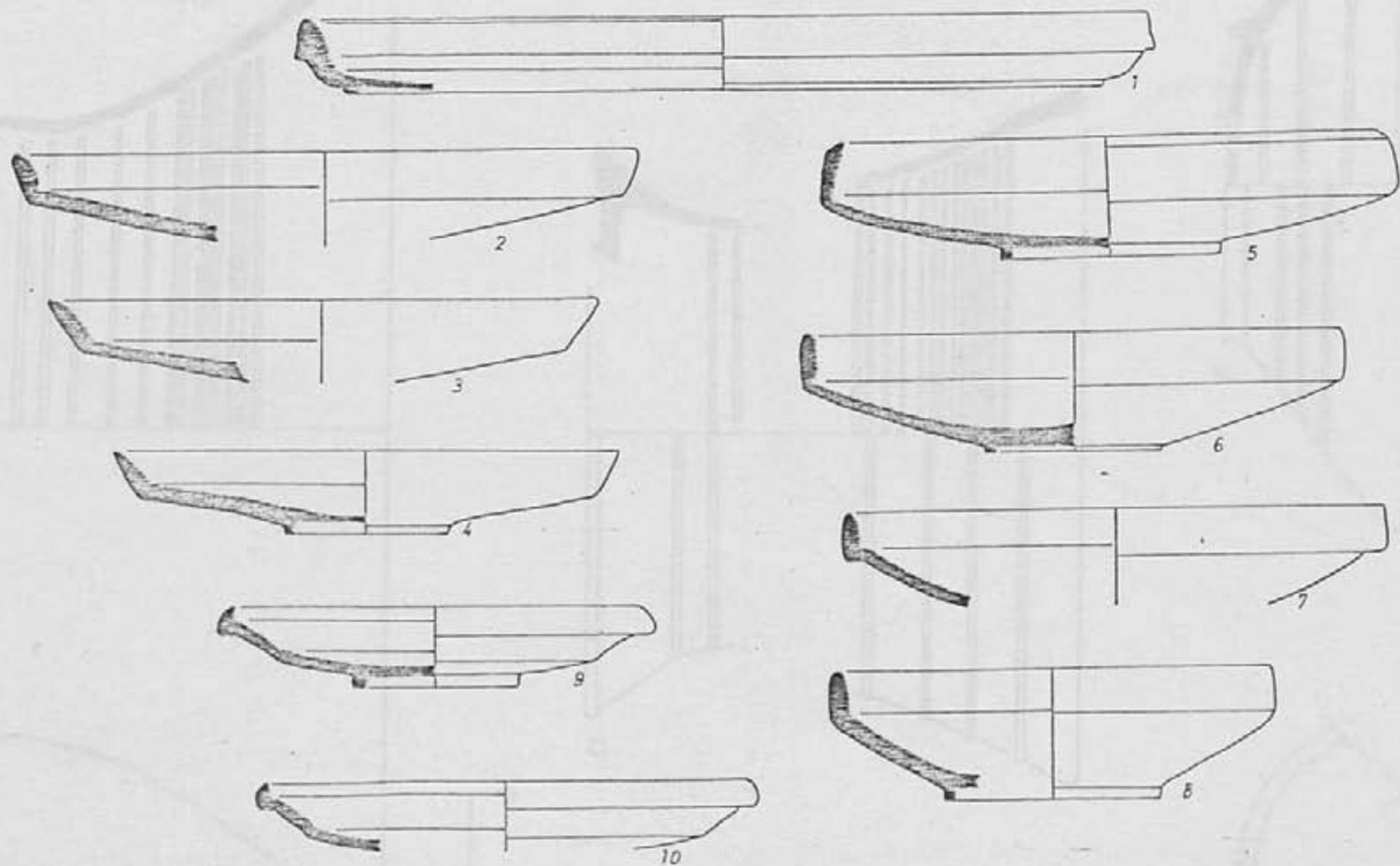
La céramique fumigée. PL.III.VI

Elle regroupe près de 35 % du mobilier recueilli. Nous n'avons matériellement pas eu le temps d'effectuer une étude des pâtes et il n'est pas possible de distinguer réellement les productions d'Aquitaine de celles Bretonnes. Enfin, une datation beaucoup plus large que celle retenue par Y. Menez sera proposé pour certaines formes. L'intérêt de ce lot est dû à la présence de types jusqu'alors inconnus à Corseul, tel les calices.

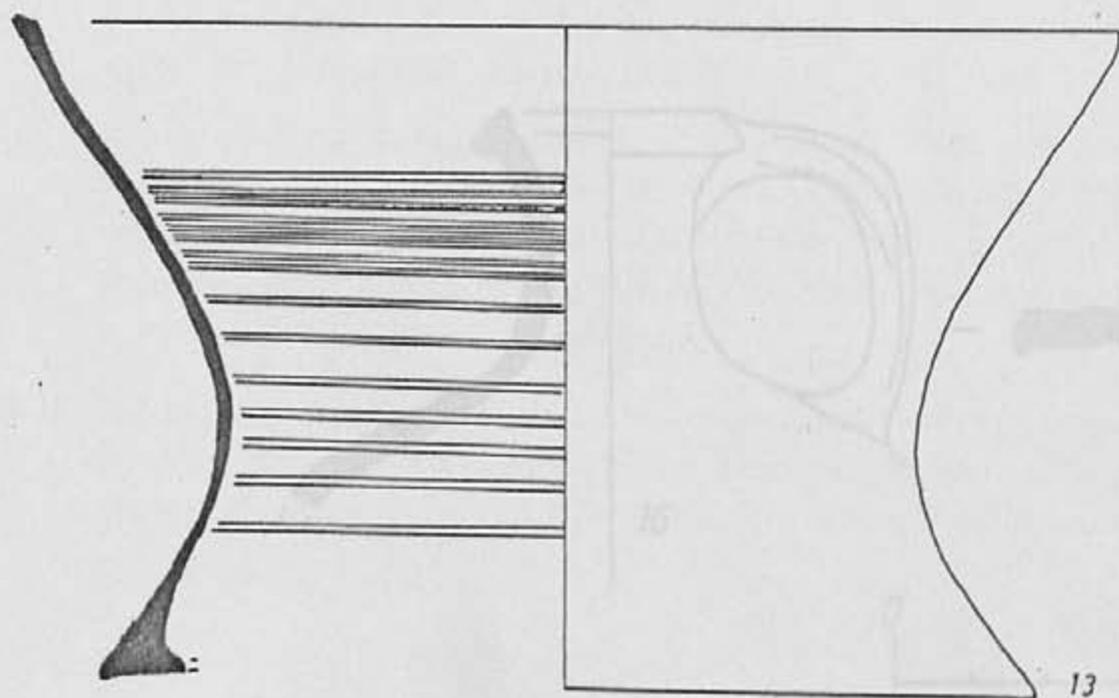
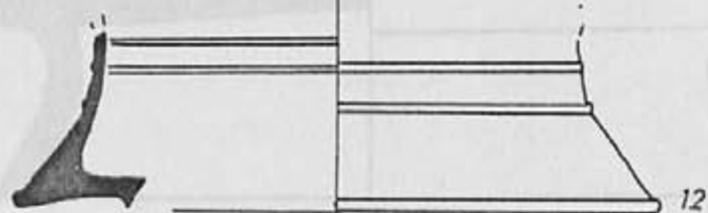
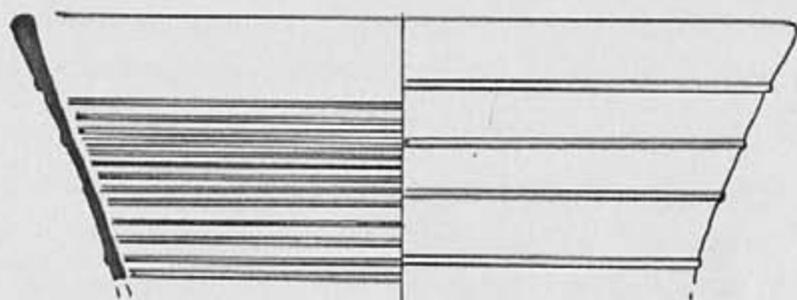
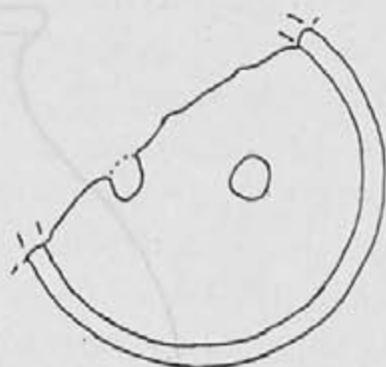
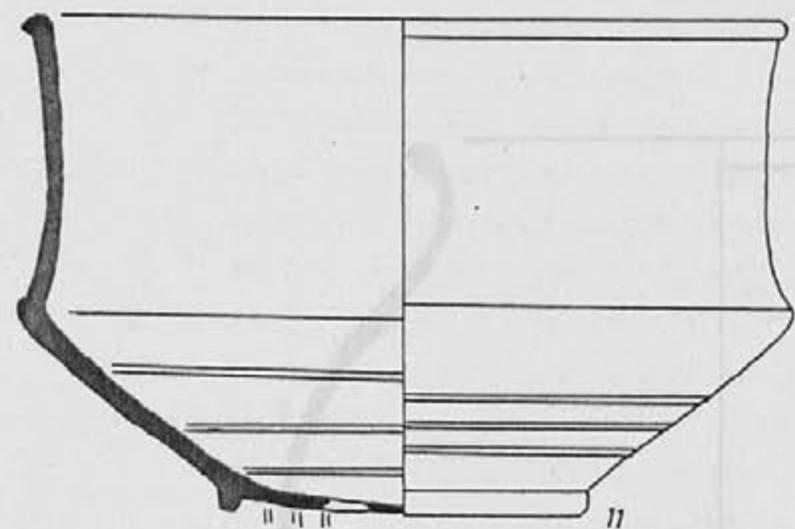
M.M et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine* CNRS, 1979. (Santrot).

Y. Menez, *Les Céramiques fumigées du Nord-Ouest de la Gaule*, Mémoire de Maîtrise, Paris IV. 1985 (thèse dactylographiée) (Menez).

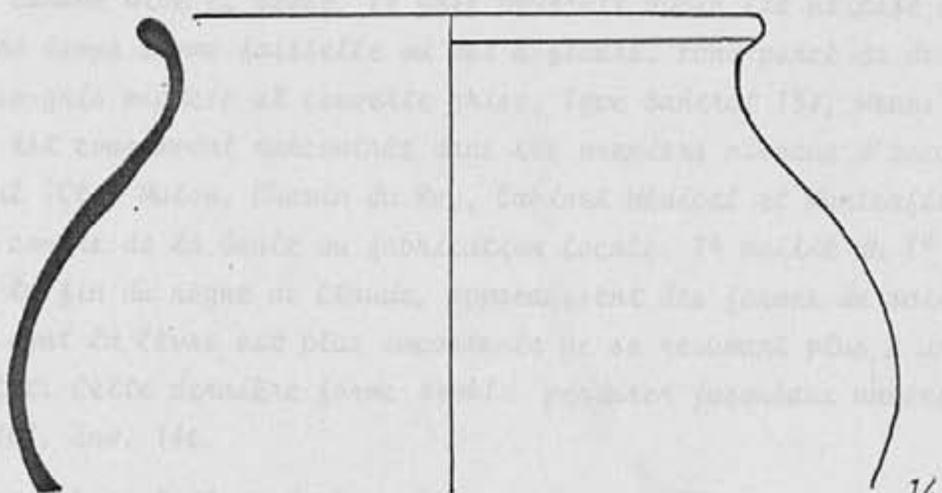
- PL.III 1 Fragment de plat à fond légèrement concave et lèvre à bandeau. Type Menez 33. Pâte brun-gris micacée couverte gris-foncé. Cette forme proviendrait des ateliers du centre de la Gaule. Période Tiberienne. Z. B4, C.201, inv. 154.
- PL.III 2-4 Assiettes à pied annulaire, panse plus ou moins conique et lèvre à inflexion externe de profil souvent triangulaire. Pâte brun-gris à gris foncé. Couverte grise à gris-foncé. Type Saubiot 58, Menez 22. Les premières assiettes de ce type ont été trouvées au Braden (Quimper (29)) dans un contexte qui date des années 10 av. Cependant ces dernières formes présentent une pâte de couleur différente de la notre. Il s'agit sans doute d'imitations locales. 1^{re} moitié 1^{er} ap. Z. F63-2, C.201, inv. 155-157.
- 5-6 Assiettes à pied annulaire à lèvre verticale ou à légère inflexion interne. La panse est légèrement conique. Pâte brun-gris et couverte grise à noire. Type Menez 46. Ce type d'assiette signalé seulement à Corseul, sur notre site, pourrait être datable des années 0-40 ap. C.201, inv. 158-159.
- PL.III 7 Assiette trouvée en association avec les N° 5-6. Elle n'en diffère que par le ressant interne et externe de la panse au contact de la lèvre verticale à profil ovalaire. Z. F3, c.201, inv. 145.
- PL.III 8 Assiette à pied annulaire, panse conique et lèvre à profil ovalaire et verticale. Pâte brun-gris micacée et couverte grise. Type Menez 51. Ateliers du centre de la Gaule ? v. 15 - 70 ap. Z. K1, c.201, inv. 142.
- PL.III 9-10 Assiette à pied annulaire, panse carenée et lèvre à inflexion externe en forme de crochet, type Menez 40. Pâte brun-gris à gris-clair. Certaines pâtes sont micacées. Ateliers du centre de la Gaule et Imitations locales. Première moitié du 1^{er} ap. Z. F6 3-2, c.201, inv. 143-144.



0 10 cm



PL.V 11 - Jante carénée à pied annulaire et pans légèrement évasés du dessus de



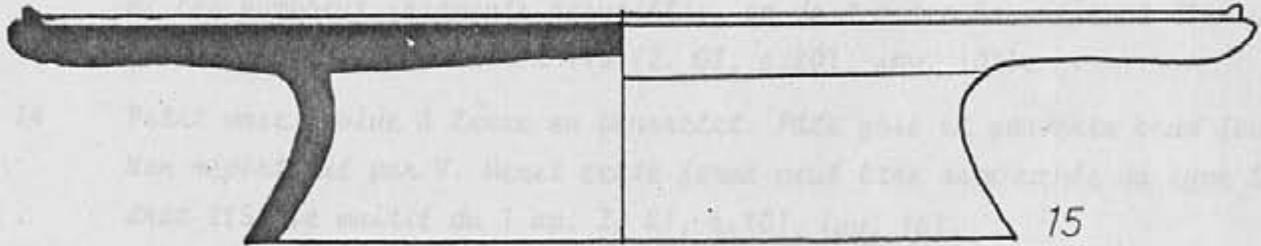
14

PL.V 12 - Vase à deux lèvres de bords évasés. Jante plate à

gros rebord à l'extérieur. Type Népal 119, 7^e moitié de 1^{er} ap. Cette forme est également abondante et se rencontre dans les provinces de

PL.V 13 - Vase à deux lèvres de bords évasés. Jante plate à

gros rebord à l'extérieur. Type Népal 120, 5^e moitié 2^e ap. Cette forme est également abondante et se rencontre dans les provinces de



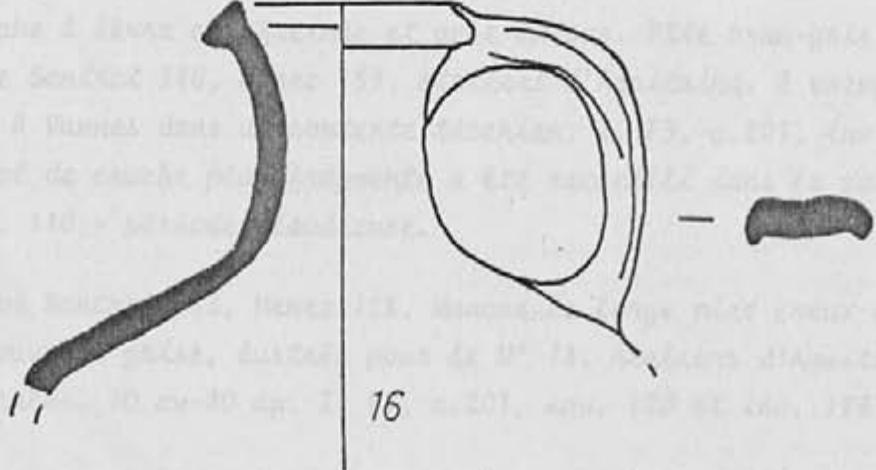
15

PL.V 14 - Jante à pied annulaire évasé, carène forte et pans évasés de

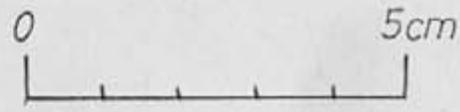
dessus. Jante à rebord à l'extérieur et bords évasés du dessus de la jante. Type Népal 121, 5^e moitié 2^e ap. Cette forme est également abondante et se rencontre dans les provinces de

PL.V 15 - Jante à pied annulaire évasé, carène forte et pans évasés de

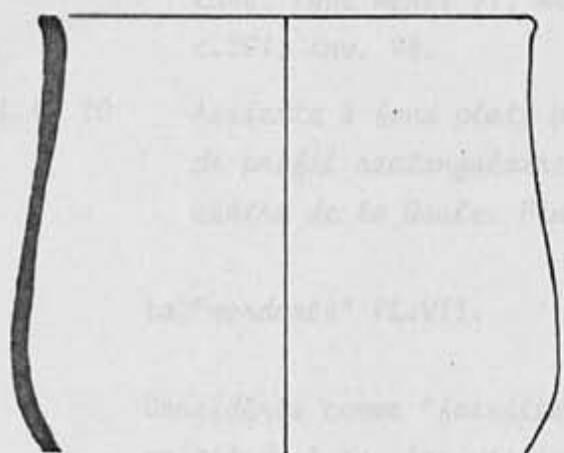
dessus. Jante à rebord à l'extérieur et bords évasés du dessus de la jante. Type Népal 122, 5^e moitié 2^e ap. Cette forme est également abondante et se rencontre dans les provinces de



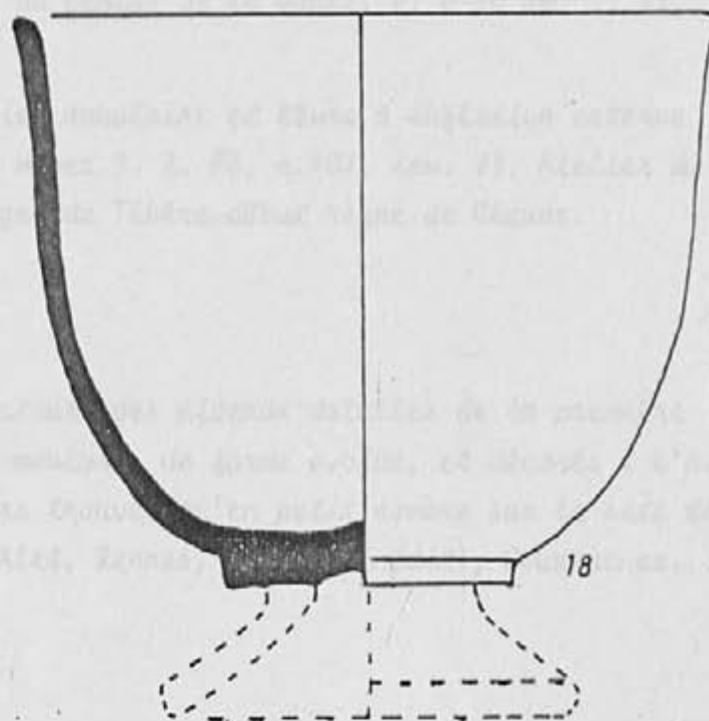
16



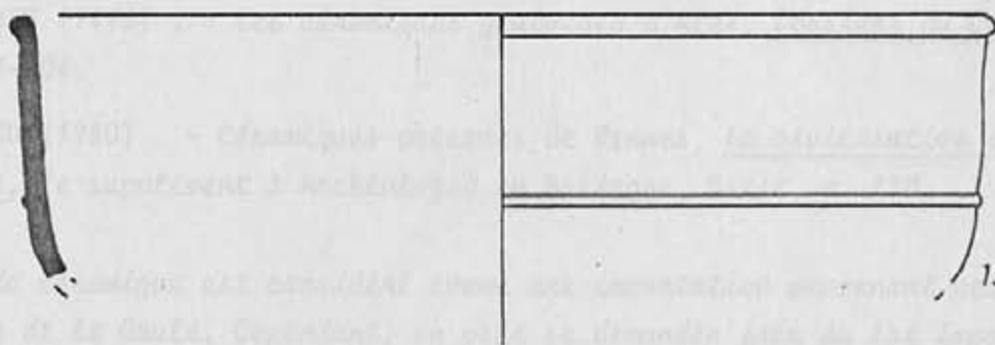
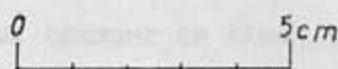
- PL.IV 11 Jatte carenée à pied annulaire et panse légèrement concave au dessus de la carène vive et basse. Le vase pourrait avoir été utilisé dans un second temps comme faisselle ou pot à fleurs. Fond percé de deux trous. Pâte brun-gris micacée et couverte grise. Type Santrot 158, Menez 96. Cette forme est couramment rencontrée dans les premiers niveaux d'occupation de Corseul (Clos Mulon, Chemin du Ray, Cabinet Médical et Monterfil). Ateliers du centre de la Gaule ou fabrication locale. 1^e moitié du 1^e AP. A partir de la fin du règne de Claude, apparaissent des formes de moindre diamètre et dont la lèvre est plus importante ne se resumant plus à un simple bourrelet. Cette dernière forme semble perdurer jusqu'aux années 70 ap. Z. F3, c.201, inv. 146.
- PL.IV 12 Vase bobine à décor de baguettes moulurées. Pâte grise à brun-gris couverte grise ardoisée à noire. Type Menez 126, 1^e moitié du 1^e ap. Cette forme est extrêmement abondante et se rencontre dans tous les niveaux des périodes I et II. Z. F3, c.201, inv. 100.
- PL.IV 13 Vase bobine sans décor de baguettes. Pâte brun rouge foncée micacée et couverte noire. Type Menez 126, Santrot 172. Il pourrait s'agir d'une production d'Aquitaine. Fin 1^e AV-1^e moitié du 1^e ap. S. E3, c.201, inv. 147. Parmi les nombreux fragments recueillis, on doit noter la présence d'un vase-bobine apode, type Santrot 175 (Z. G2, c.201, inv. 101).
- PL.V. 14 Petit vase ovoïde à lèvre en bourrelet. Pâte gris et couverte brun foncé. Non répertorié par V. Menez cette forme peut être rapprochée du type Santrot 225. 1^e moitié du 1^e ap. Z. K1, c.201, inv. 161.
- PL.V. 15 Coupe à pied annulaire évasé, carène basse embryonnaire et haut bord oblique. Pâte à coeur noir et tranches gris-brun clair. Couverte gris-jaune à noir : type Santrot 171, Menez 123. Elle est datée à Quimper des périodes tiberiennes et Claudiennes. Sa production débiterait à Saintes dans les années 25-10 av. J. Menez pense que les formes retrouvées en Bretagne seraient des Imitations tardives locales. Z. I2, c.201, inv. 148.
- PL.V. 16 Col de cruche à lèvre chanfreinée et anse unique. Pâte brun-gris et couverte noire. Type Santrot 380, Menez 155. Ateliers d'Aquitaine. 2 exemplaires recueillis à Vannes dans un contexte tiberien. Z. F3, c.201, inv. 98. Un deuxième col de cruche plus fragmenté a été recueilli dans la zone G7, c.198, inv. 110 - période Claudienne.
- PL.VI 17-18 Calices type Santrot 213, Menez 128. Manque le large pied creux évasé. Pâte grise et couverte grise, lustrée pour le N° 18. Ateliers d'Aquitaine ou imitations locales. 10 av-40 ap. Z. F3, c.201, inv. 120 et inv. 123.



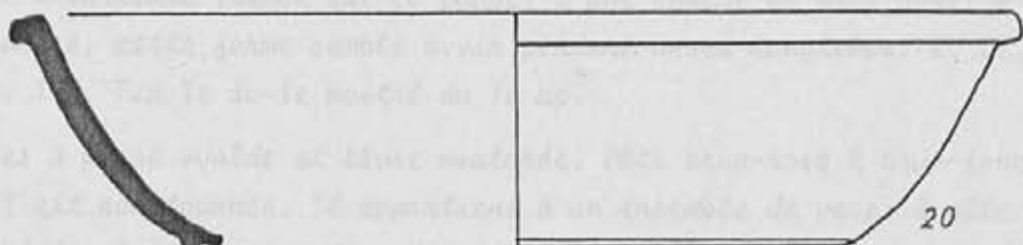
17



18



19



20

- PL.VI 19 Coupe à lèvre en bourrelet. La panse est décorée à mi-hauteur d'une moulure. Type Menez 71. Ateliers du centre de la Gaule. v. 0-30 ap. Z. F3, c.201, inv. 99.
- PL.VI 20 Assiette à fond plat, petit pied annulaire et lèvre à inflexion externe de profil rectangulaire. Type Menez 7. Z. F3, c.201, inv. 77. Atelier du centre de la Gaule. Fin du règne de Tibère-début règne de Claude.

La "mordorée" PL.VII.

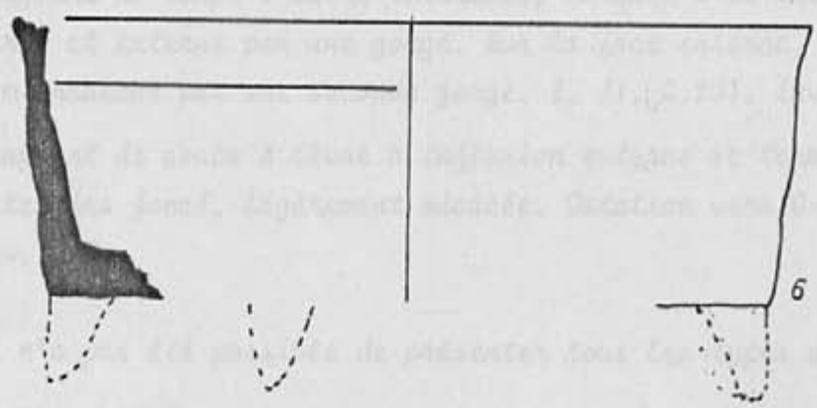
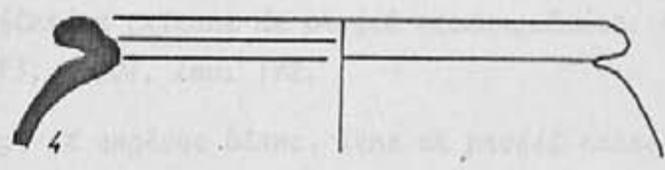
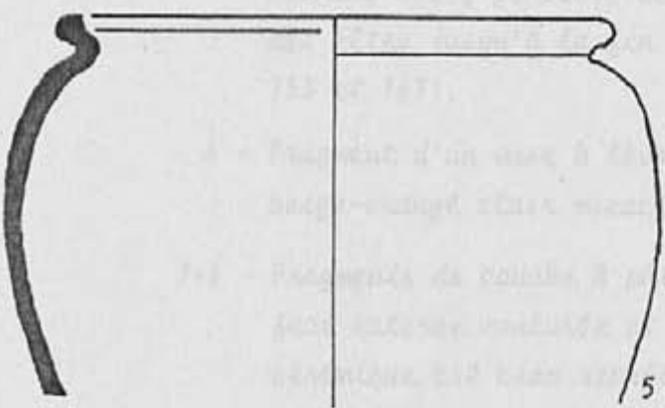
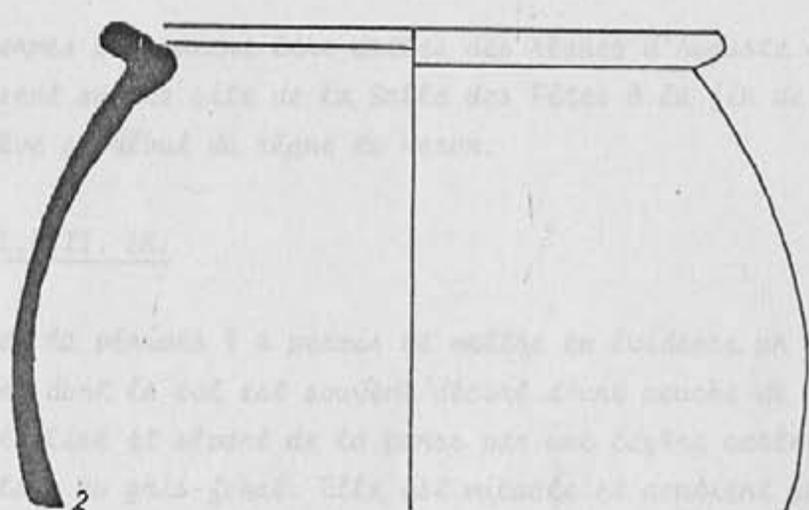
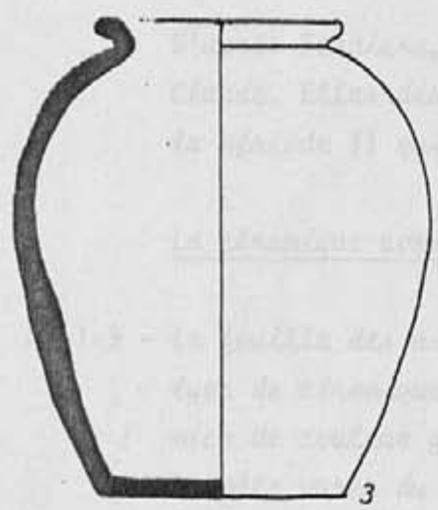
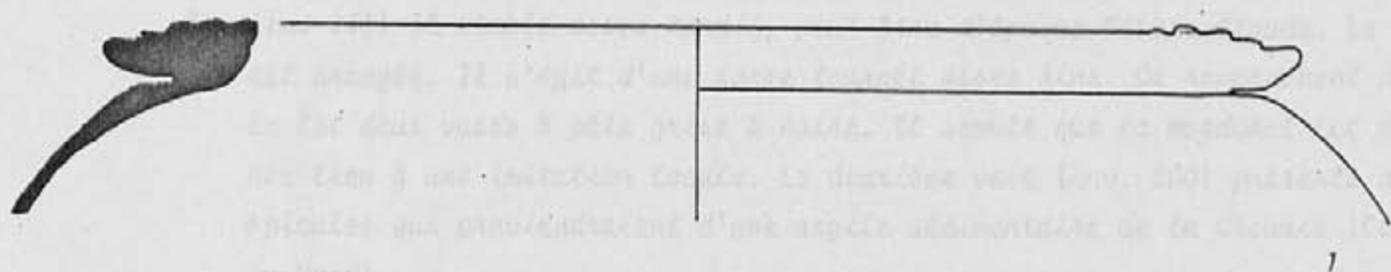
Considérés comme "fossiles" directeurs des niveaux datables de la première moitié du I ap, les vases à bord mouluré, de forme ovoïde, et décorés à l'aide de mica doré n'étaient toujours trouvés qu'en petit nombre sur le site de Corseul. On en signale encore à Alet, Rennes, Vannes (inédit), Douarnenez...

Références :

- A et M. FERDIERE (1972) . - Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, R.A.E, XXIII, 1-2, p. 77-88.
- M. CLEMENT (1979) . - Une importation précoce de céramique commune en Armorique Les Urnes globulaires à bord mouluré. Archéologie en Bretagne, N° 23, p. 16.
- L. LANGOUET (1978) . - Les céramiques gauloises d'Alet, Dossiers du Ceraa, N° p. 57-104.
- P. GALLIOU (1980) . - Céramiques précoces de Rennes, La civilisation des Riedones, 2e supplément à Archéologie en Bretagne, Brest, p. 230.

Ce type de céramique est considéré comme une importation provenant peut-être du centre de la Gaule. Cependant, on peut se demander face au lot important recueilli sur le site de la Salle des Fêtes (plus de 150 fragments) si il a existé une production locale, du moins armoricaine.

- 1 - *Dolia* à provisions à pâte brune micacée. On note la présence d'un dégraissant siliceux. La lèvre est décorée de cinq moulures et recouverte sur sa face extérieure (ainsi que la panse) d'une couche de mica doré. D'après Ferdiere, cette forme semble avoir perduré assez longtemps. Z. L1, c.201, inv. 197. Fin Ie av-Ie moitié du Ie ap.
- 2-5 - Vases à panse ovoïde et lèvre moulurée. Pâte brun-rose à brun-foncé. Le N° 2 est non tournée. Il appartient à un ensemble de vases à pâte de texture hétérogène comprenant un dégraissant siliceux souvent de grande taille Z. F6 3-2 et JK 2-1, inv. 137, 138, 139 et 140.



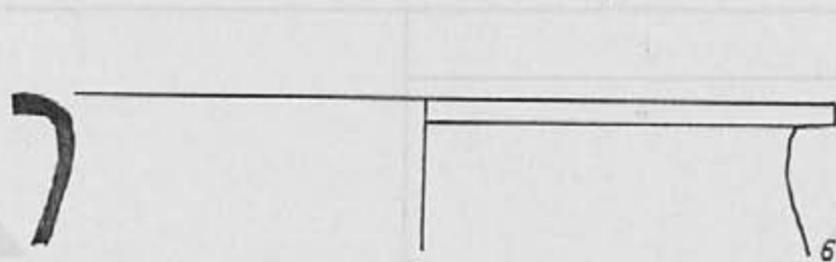
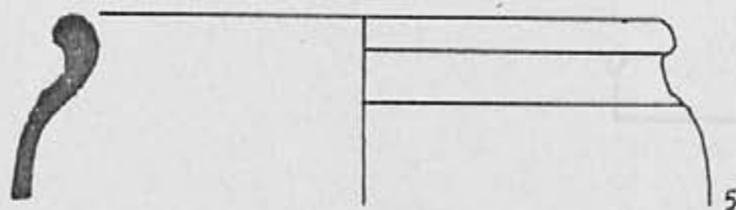
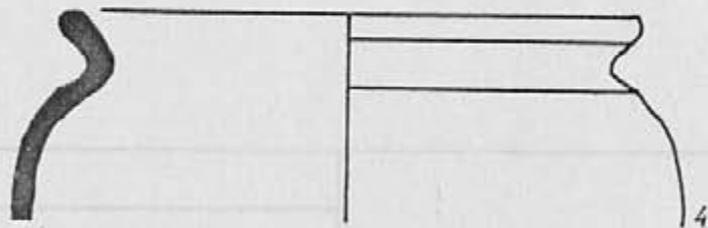
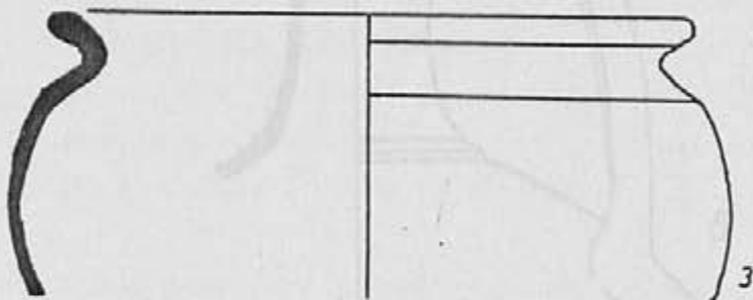
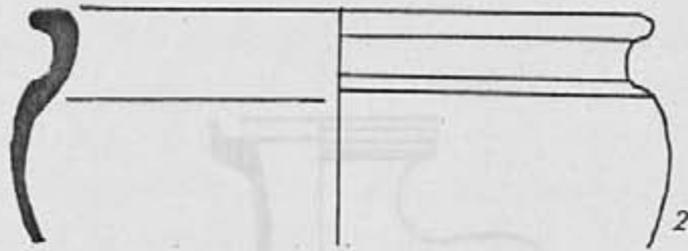
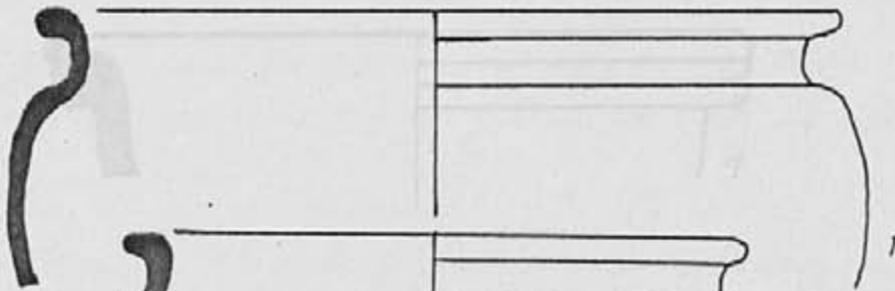
- 5 - (inv 141) Il semble assez tardif, peut-être d'époque Tibère-Claude. La pâte est orangée. Il s'agit d'une forme tournée assez fine. Ce rapprochement de ce lot deux vases à pâte grise à noire. Il semble que la mordorée ait donnée lieu à une imitation locale. Le deuxième vase (inv. 200) présente des spicules qui proviendraient d'une argile sédimentaire de la Crouais (Côtes-du-Nord).
- 6 - Tripode à panse verticale se terminant par une lèvre droite légèrement moulurée. Pâte brun-rouge foncée et micacée. Z. J2, c.201, inv. 169.

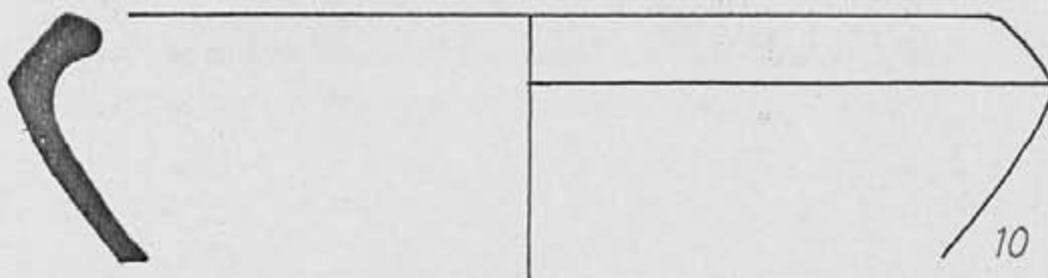
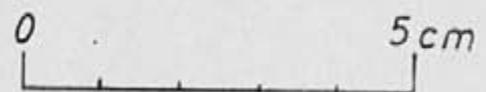
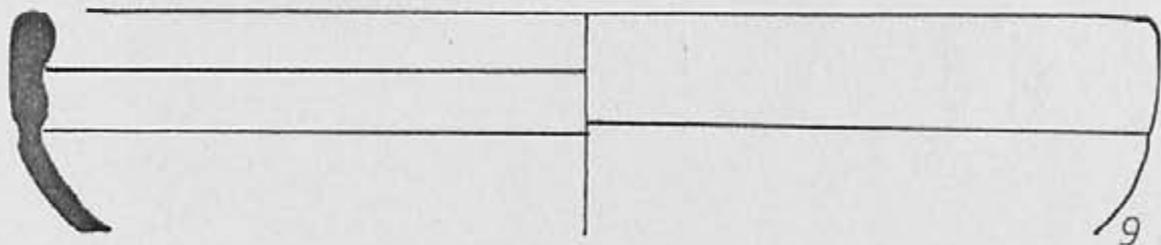
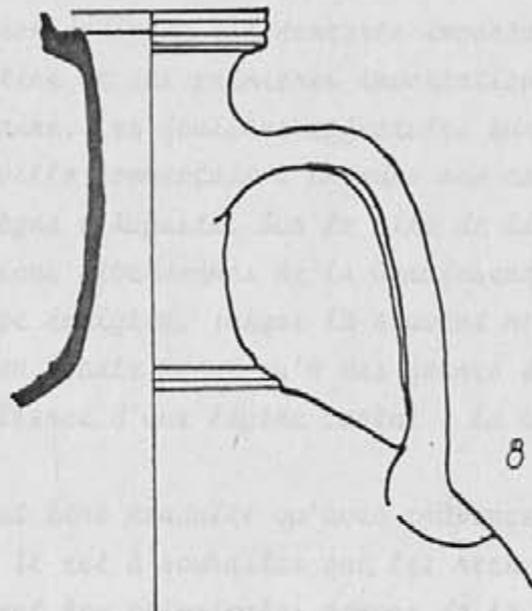
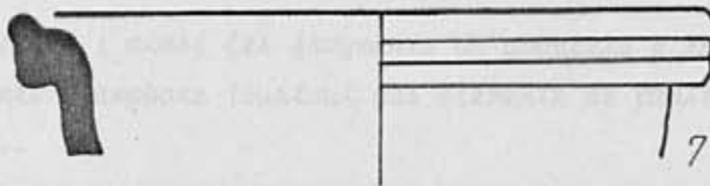
D'après Ferdière, ces formes pourraient être datées des règnes d'Auguste à Claude. Elles disparaissent sur le site de la Salle des Fêtes à la fin de la période II qui s'achève au début du règne de Néron.

La céramique commune PL.VIII. IX.

- N° 1-5 - La fouille des niveaux de la période I a permis de mettre en évidence un type de céramique commune dont le col est souvent décoré d'une couche de mica de couleur gris métallisé et séparé de la panse par une légère carène. La pâte varie du gris clair au gris-foncé. Elle est micacée et contient un petit dégraissant siliceux. Cette carène à la base du col se retrouve souvent sur des formes, datables de la Tène III, présente à Alet ou au camp d'Huelgoat (P.R. GIOT, J. BRIARD et L. PAPE) Protohistoire de la Bretagne, Rennes, 1979, p. 334). Ce type de vase se rencontre sur le site de la Salle des Fêtes jusqu'à la fin des années 40 ap (c.201 et 200, inv. 147, 202, 124, 153 et 167).
- 6 - Fragment d'un vase à lèvre à inflexion externe de profil rectangulaire. Pâte beige-orangé clair micacée. Z. F3, c.201, inv. 172.
- 7-8 - Fragments de coupe à pâte orangé et englobe blanc. Tène de profil carré à face externe moulurée et marqué d'une gorge sur la face interne. Ce type de céramique est bien représenté dans tous les niveaux datables des années 0-50 ap à Corseul. Elle ne semble pas dépasser la fin du règne de Néron. Z. FG3, C.201, inv. 90 et 91.
- 9 - Fragment de coupe à lèvre verticale, marquée à sa base et sur les faces interne et externe par une gorge. Sur la face interne, la lèvre est marquée à mi-hauteur par une seconde gorge. Z. J1, C.201, inv. 181.
- 10 - Fragment de coupe à lèvre à inflexion externe se terminant par un bourrelet. Pâte gris foncé, légèrement micacée. Datation vers 0-40 ap. Z. K1, c.201, inv. 180.

Il n'a pas été possible de présenter tous les types de céramiques présents





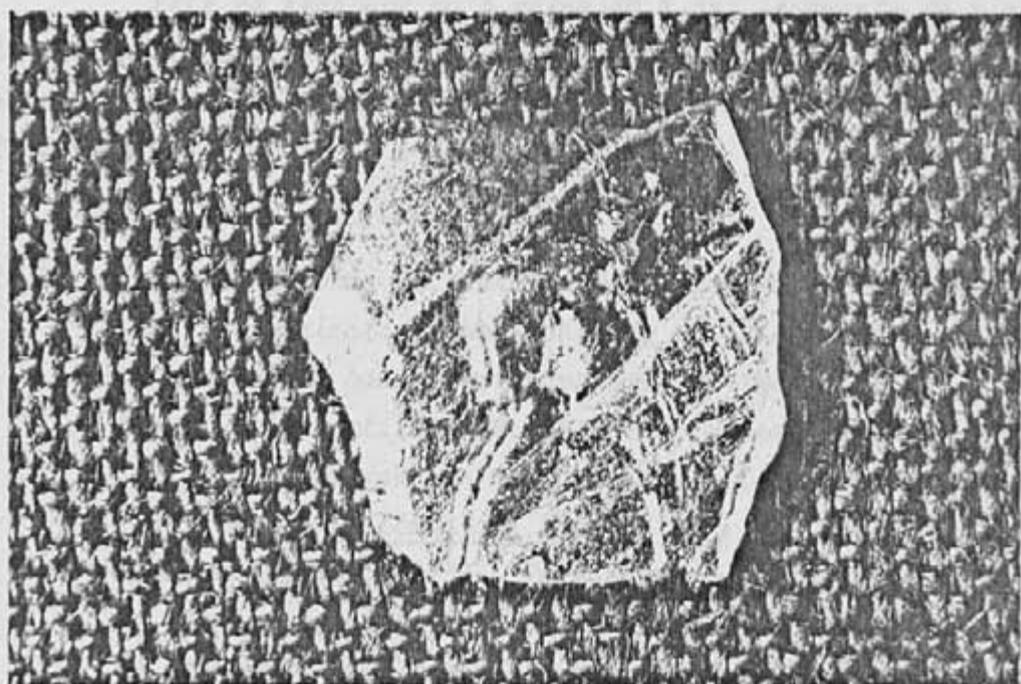
au sein de ce lot : ainsi les fragments de gobelets d'imitation D'Aco, ou les nombreux fragments d'amphore (surtout des éléments de panse) du type Pascual I et Dressel 2-4...

L'étude de ce lot peut permettre de distinguer deux étapes de l'évolution du site au cours de la période I. Des années 20 av au début de l'époque Tiberienne, on constate que la production indigène est demeurée importante. Elle est alors associée à de la sigillée Aretine et aux premières importations de Terra Nigra en provenance sans doute d'Aquitaine. Les fouilles effectuées sur d'autres secteurs de Corseul ont montré que la ville commençait à prendre son essor à l'époque Tiberienne ou à l'extrême fin du Règne d'Auguste. Sur le site de la Salle des Fêtes, apparaissent alors les productions tiberiennes de la Graufesenque, de Montans ou de Lezoux. La céramique de type indigène, jusque là souvent non tournée fait place à la Terra Nigra d'imitation locale ainsi qu'à des formes de céramiques communes et caractérisées par la présence d'une légère carène à la base du Col.

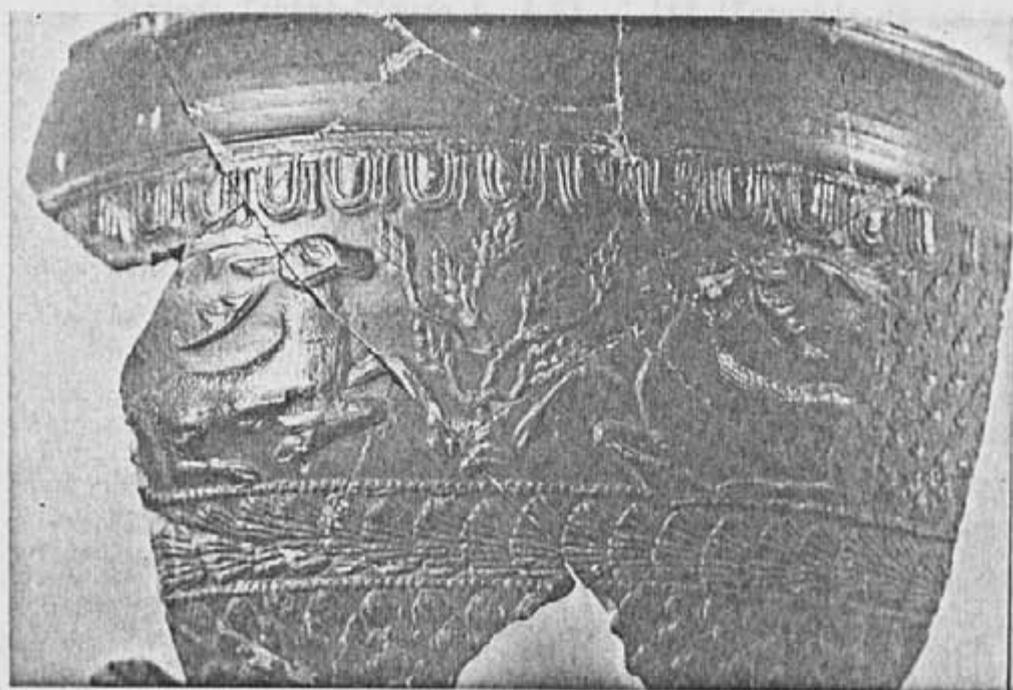
Cette évolution ne peut être traduite qu'avec prudence car on manque encore de données chronologiques. Il est à souhaiter que les recherches ultérieures puissent retraduire plus finement les principales étapes de la naissance de la capitale des Coriosolites des années 20 av à la fin du règne de Claude.



Fig. 17 du gobelet technique de la Graufesenque.



Fragment de gobelet en verre moulé à décor de gladiateurs, type Morin-Jean 83. Fin 50-début 60 après.

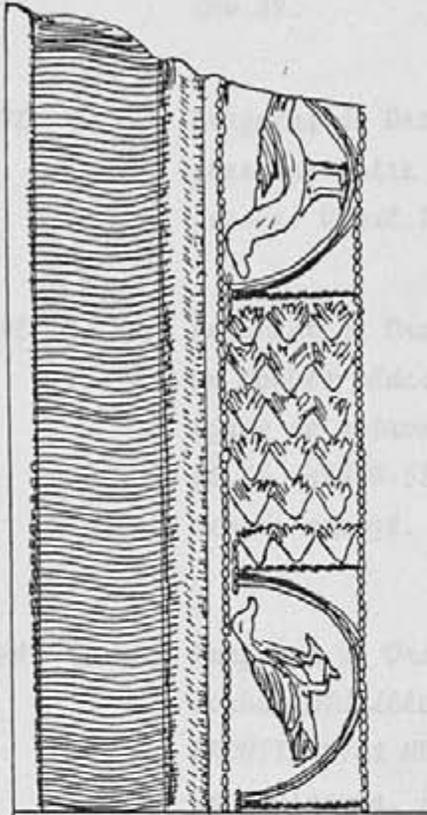


Drag.37 du potier Germanus de la Graufesenque.

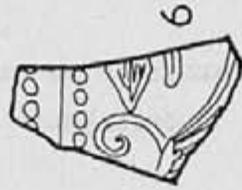
LA SIGILLÉE MOULÉE . PL. X et XI

Elle ne regroupe qu'à peine 10 % des fragments de sigillée recueillis sur le site de la Salle des Fêtes. on note la prédominance des productions de la Graufesenque et de Lezoux principalement datables de la seconde moitié du I^{er} ap et du début du II^e ap.

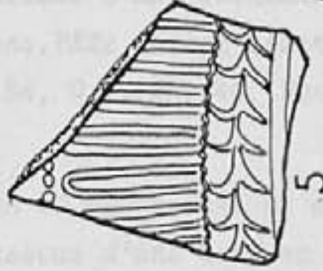
- Pl. X. 1 : Fragment de Drag 29. Corbeaux dans demi-cercles de festons séparés par des imbrications horizontales de feuilles à pointes obtuses. Le corbeau de gauche est reproduit par Hermet (1934, la Graufesenque, 2 vol. Paris), pl.28, n°49. Les deux corbeaux sont associés au même type d'imbrication sur un vase recueilli à Asciburgium (Vanderhoeven, 1976, Terra Sigillata ails Sudgallien : Die reliefverzierten Gefäße II, Duisburg), pl.57, n°431. Pâte brun-rouge et vernis brillant rouge. La Graufesenque. Période Néron-Vespasien. Z.A2, C.157, inv.41. Ce fragment a été recueilli dans une couche mise en place après la construction du parement de type A.
- Pl. X. 2 : Fragment de Drag.29. Lapin à droite d'une palissade de lignes verticales ondées. Pâte orange clair micacée et vernis usé orange. Lezoux. Période Tibère-Claude ? Z.G3, C.188 (Tranchée de fondation de M1), inv.42
- Pl. X 3 : Fragment de Drag.37. Diane chasserresse (Hermet, pl.18, n°7, Oswald, n°104) Style de CRUCUR0, FELICIO, CRESTIO, MERCATOR et L.COSIUS. Les oves sont du style de CRESTIO et CRUCURO. Pâte brun-rouge et vernis rouge. La graufesenque. Période Flaviens-Trajan. Z.F8, C.106, inv.43
- Pl. X. 4 : Fragment de Drag.29 à décor de rinceaux volutés-décurrents. Pâte brun-rouge et vernis brillant rouge. La Graufesenque. Période Flavienne. Z.11, C.150 (Couche d'occupation argileuse verte contemporaine de de C.154 et la C.161, située dans la pièce-cuisine du Bâtiment II, au sud de la cloison.) inv.44
- Pl. X. 5 : Fragment de Drag.29 à décor de godrons au dessus d'une guirlande trifoliée. Pâte brun-rouge et vernis rouge brillant. La Graufesenque. Période Flavienne. Z.11, C.150, inv.45



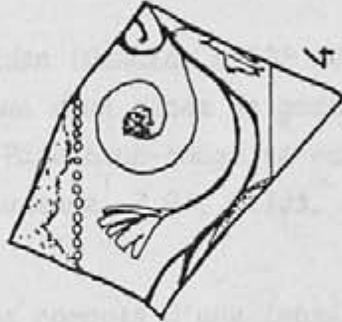
1



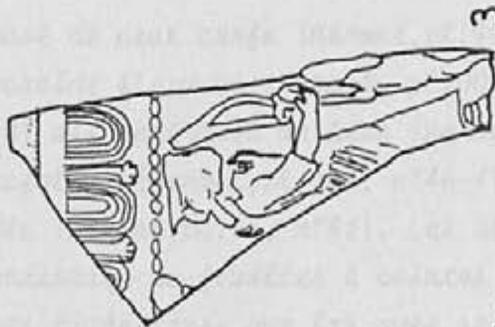
6



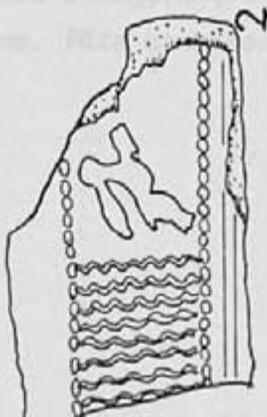
5



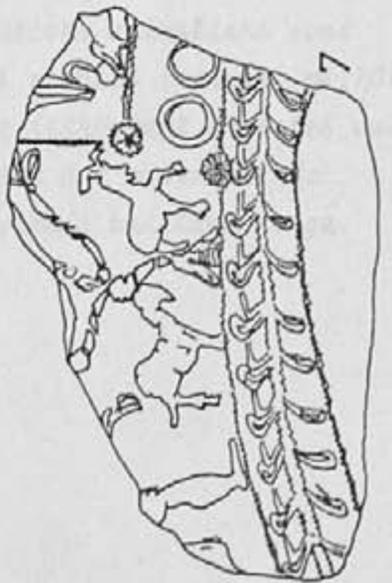
4



3



2



7



10



9

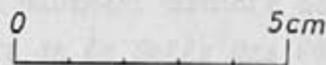
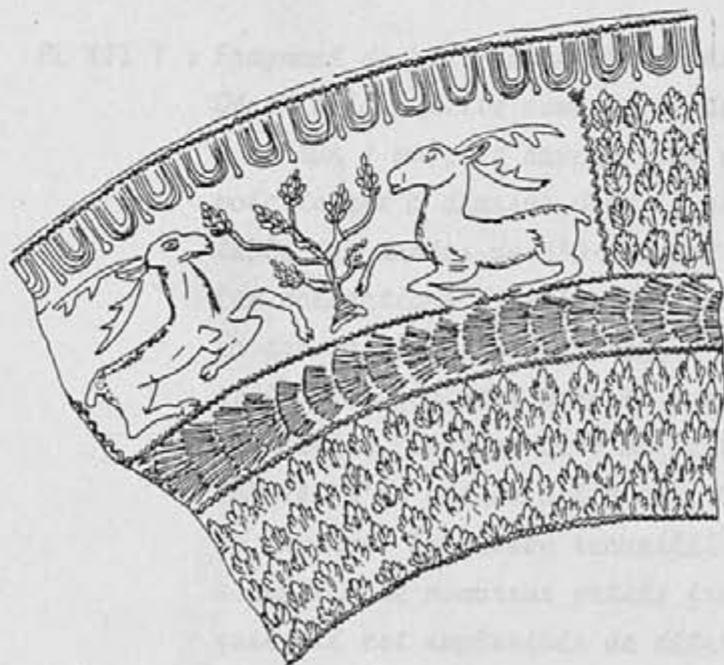
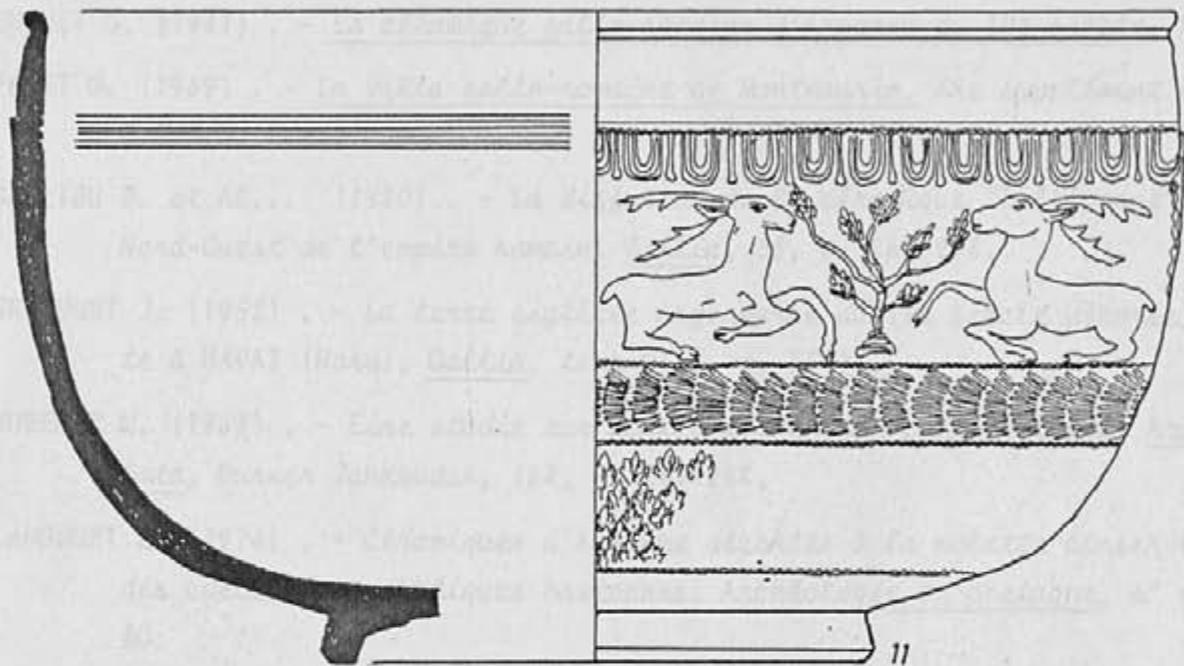


8

5cm

0

- Pl. X. 6 : Fragment de Drag.29 à décor de rinceaux à *Mystica*. Pâte brun-rouge et vernis brillant rouge. La Graufesenque. Période Flavienne. Z.B2, C.153, inv.39.
- Pl. X. 7 : Fragment de Drag.29. Au dessus d'une guirlande trifoliée, un arboreïde flexueux entre deux moutons. Pâte orange clair micacée et vernis orange. Lezoux. Début II^e ap ? Z.B6, D.1, inv.40. Période III, phase I.
- Pl. X. 8 : Fragment de Drag.29. Héron et pygmé dans un demi-médailon. Rosettes dans un double médailon au dessous d'une bordure perlée.. Le héron et le pygmé se retrouvent sur des vases de DONNAUCUS (Stanfield, pl.42, n°486 et pl.45, n°519-520), ainsi que la rosette. Pâte orange clair micacée et vernis orangé. Lezoux. DONNAUCUS ? 100-120 ap. Z.E8, C.135, inv.46
- Pl. X. 9 : Fragment de Drag.37. Cupidon (Oswald, n°501 et Hermet, pl.18, n°36) dans un double médailon, au dessus d'un décor de godrons. Style de OF.MOMI, RUFINUS, FRONTINUS et MERCATOR). Pâte brun-rouge et vernis brillant rouge. La Graufesenque. Période Flavienne. Z.G1, C.103, inv.47
- Pl. X. 10 : Fragment de Drag.37. Décor composé d'une imbrication de feuilles à pointes obtuses dans une arcature au dessus d'une guirlande trifoliée. Pâte orange clair micacée et vernis orangé. Lezoux. Début II^e ap ? Z.G4, C.130, inv.48
- Pl.XI 11 : Drag.37. Décor composé de deux cerfs (Hermet, pl.99, n°29) affrontés de part et d'autre d'un arboreïde flexueux (Hermet, pl.100, n°18) et d'un taureau (Hermet, pl.99, n°14) affronté avec un lion (Hermet, pl.99, n°16), au dessus d'une guirlande monofoliée (Hermet, pl.102, n°46-47) simple qui surmonte une imbrication ampelidée (Hermet, pl.35, n°B2). Les décors animaliers sont séparés par une imbrication de feuilles à pointes obtuses (Hermet, pl.101, n°34). Tous les décors cités ainsi que les oves se retrouvent dans les vases de GERMANUS (55-95 ap) de la Graufesenque. Diamètre à l'ouverture de 210 mm et hauteur de 119 mm. Pâte brun-rouge et vernis brillant rouge. Z. JK 1, C.161, inv.49



Le mobilier du IV^e siècle. PL.XII-XIII

Celui-ci a été recueilli dans les couches c.106, c.103 a et 103 b (amas de pierres) ainsi que dans le comblement des sépultures 7 et 20. Les céramiques sont associées à trois folles d'époque constantinienne datables des années 320-337 ap.

CHENET G. (1941) . - La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle, Macon.

FOUET G. (1969) . - La Villa gallo-romaine de Montmaurin, XX^e supplément à Gallia, C.N.R.S. Paris.

GALLIOU P. et Al... (1980) . - La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le Nord-Ouest de l'empire romain, Gallia, 38, p. 265-278.

GRICOURT J. (1952) . - La terre sigillée Argonnaise du IV^e siècle décorée à la molette à BAVAI (Nord), Gallia, tome VIII, p. 55-76.

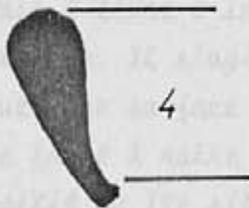
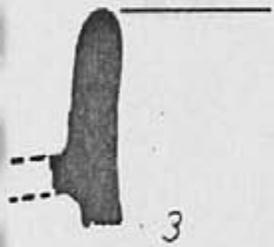
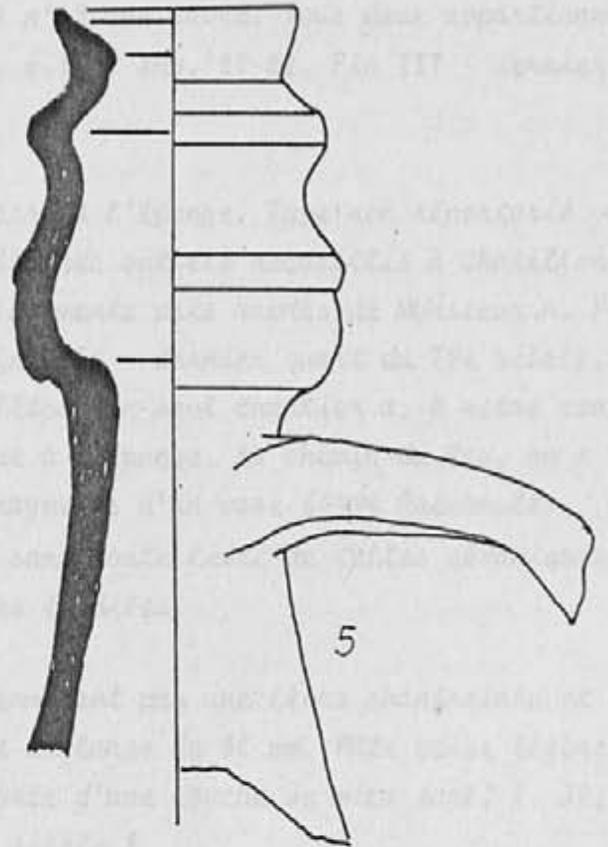
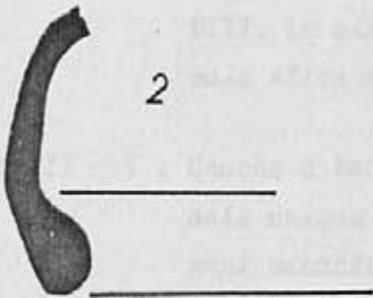
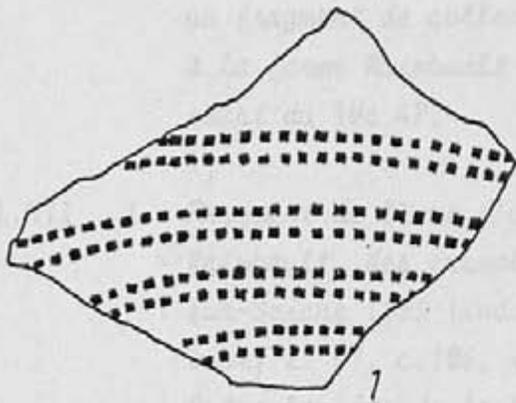
HUBENER W. (1968) . - Eine studie zur spätrömischen räd chensigillata, Argonnensigillata, Burner Jahrbuder, 168, p. 241-298.

LANGOUET L. (1974) . - Céramiques d'Argonne décorées à la molette conservées dans des collections publiques bretonnes. Archéologie en Bretagne, n° 4, p. 27-30.

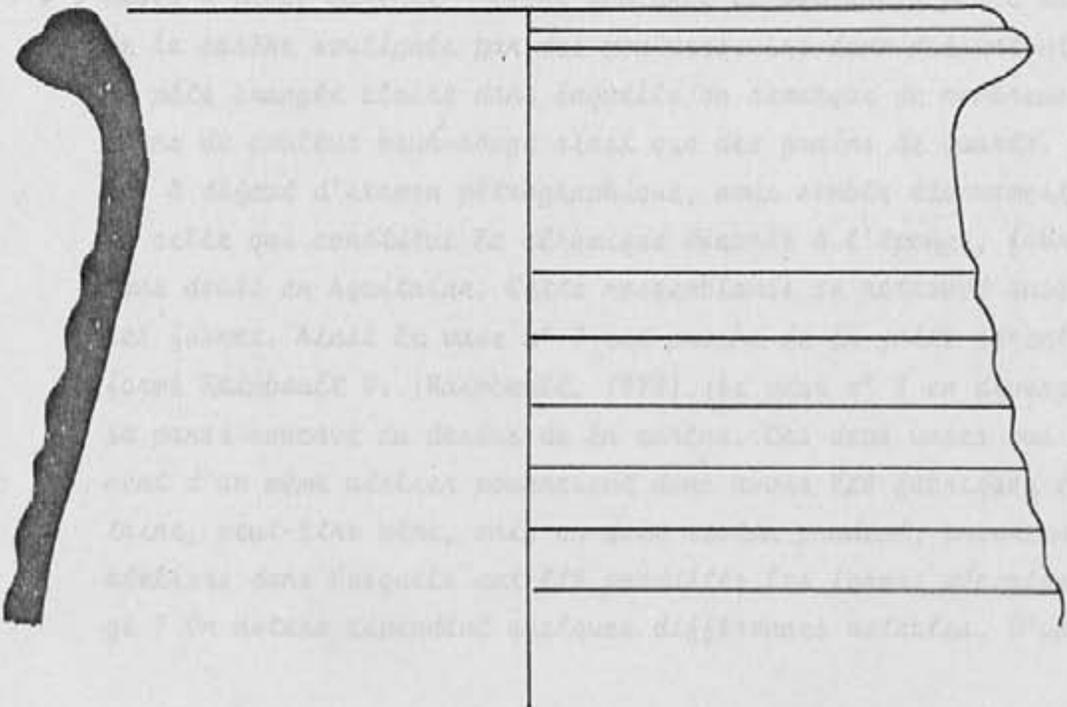
RAIMBAULT M. (1973) . - La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'Ouest de la Gaule, Gallia, 31, p. 185-206.

PL XII 1 : Fragment de bol chenet 320 à pâte orangée claire. L'engobe a disparu. Décor à la molette composé de deux rangées de petits casiers (environ 1 mm sur 1 mm), se rapprochant de la molette n° 158 de J. Gricourt. La molette est à classer dans le groupe 2 de Hubener, approximativement datable des années de 330-365 ap. Un exemplaire identique se trouve dans les collections du Musée de Corseul (Langouët 1974 p. 29).

La trouvaille de productions d'Argonne est peu courante à Corseul et celle d'un fragment dans la parcelle AB79 doit être signalée. Pâte orangée claire. Casiers de 7 mm de largeur composé de hachures obliques, alternées d'un casier à l'autre. Groupe 3 de Hubener, datable de 340-370 ap environ. Le tessou recueilli sur le site de la Salle des Fêtes est associé à de nombreux petits fragments de sigillées d'Argonne pour lesquels il est impossible de déterminer la forme. Z. B4. C.103 b, inv. 20.



0 5 cm

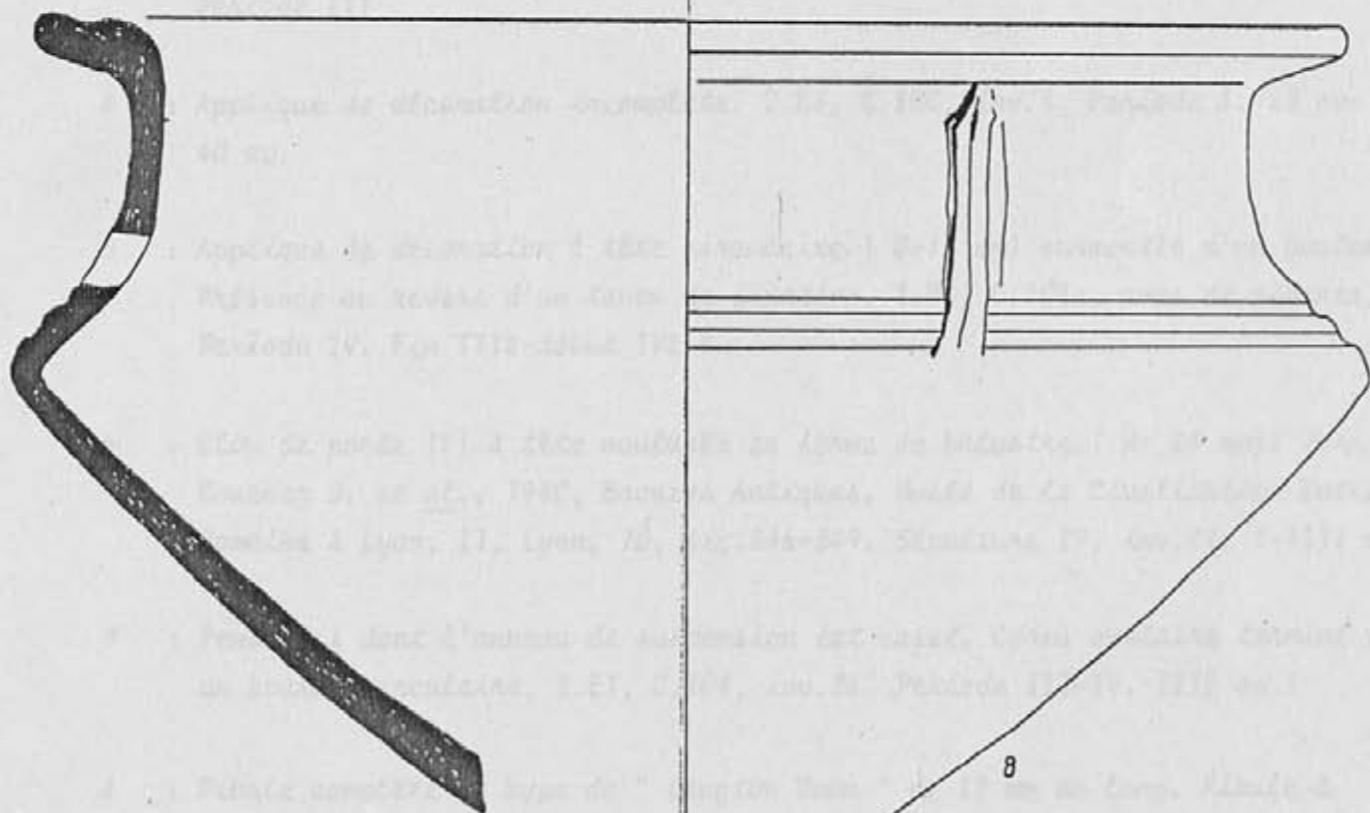
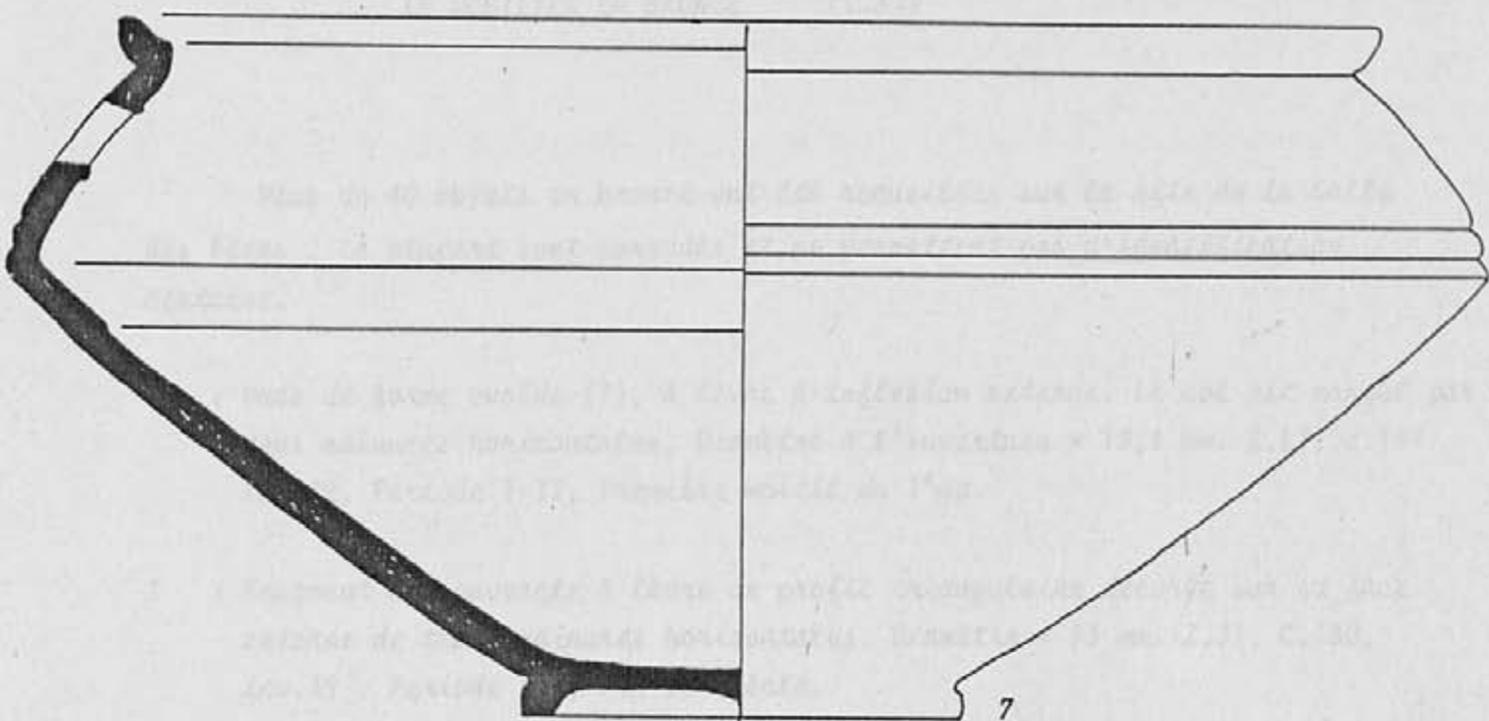


6

- PL.XII 2-3 : Fragments de céramiques décorées à "L'éponge". Pâte beige clair composée de petites particuleuses argileuses rouges et de petits grains de quartz. L'englobe rouge orangé claire (décor marbré). Le n° 2 est un fragment de collerette et le n° 3 une lèvre. Tous deux appartiennent à la forme Raimbault VI.2.EF.7. c.106. inv. 21-22. Fin III - dernier quart du IVe AP.
- PL.XII 4 : Fragment de lèvre d'un vase décoré à l'éponge. Type non répertorié par Raimbault, des exemplaires similaires ont été recueillis à Chatillon-sur-Seiche (35) (inédit, renseignements pris auprès de Monsieur A. Provost; Z. D7, c.106, inv. 23. Fin IIIe - dernier quart du IVe siècle. Outre le site de la Salle des Fêtes, un seul chantier a, à notre connaissance, livré de la céramique à l'éponge. Au chemin du Ray, on a recueilli dans une fosse les fragments d'un vase forme Raimbault VIII. Le site du Clos Nulon a sans doute livré de telles céramiques, mais elles n'ont pu encore être étudiées.
- PL.XII 5 : Cruche à haut col mouluré se terminant par une lèvre chanfreinée et à anse unique de section ovalaire et large de 32 mm. Pâte beige légèrement micacée. La panse est décorée d'une couche de mica doré. Z. J2, c.104, inv. 19. Datation : IVe siècle ?
- PL.XII 6 : Vase à lèvre à inflexion externe, marquée par une rainure sur sa face externe. Il s'agit d'une forme sans doute biconique. La panse est marquée sur sa face externe par des bourrelets horizontaux. Pâte brun-rouge foncé à noire et micacée. Z. G4, c.126, inv. 35. Fin IIIe - première moitié du IVe siècle.
- PL.XIII 7-8 : Vases à panse carenée lèvre moulurée et deversoir placé au dessus de la carène soulignée par des moulures. Les deux présentent une même pâte orangée claire dans laquelle on remarque de nombreuses conclusions de couleur brun-rouge ainsi que des grains de quartz. Cette pâte, à défaut d'examen pétrographique, nous semble étonnamment proche de celle qui constitue la céramique décorée à l'éponge, fabriquée sans doute en Aquitaine. Cette ressemblance se retrouve aussi pour les formes. Ainsi le vase n° 7 est proche de la jatte carenée n° 450 forme Raimbault V. (Raimbault, 1973). Le vase n° 8 en diverge de par sa panse concave au dessus de la carène. Ces deux vases qui proviennent d'un même atelier pourraient donc avoir été fabriqués en Aquitaine, peut-être même, mais on doit rester prudent, proviennent-ils des ateliers dans lesquels ont été produites les formes décorées à l'éponge ? On notera cependant quelques différences notables. D'une part,

: ces céramiques sont recouvertes d'un engobe blanc et présentent un déversoir à bec verseur d'un type proche du n° 5 de la villa de Montmaurin (Fouet 1969, fig. 126, p. 249). Enfin le vase n° 8 porte sur la panse au dessus de la carène une bande rapportée disposée verticalement. Il s'agit peut-être d'un décor mais elle pourrait venir consolider la panse ici peu épaisse. Le vase n° 8 (inv. 81) a été recueilli au dessus de l'amas de pierre c.103 b dans la zone B4, daté du IV^e siècle par une sigillée d'Argonne (PL.XII.1). La vase n° 7 (inv. 80) a été recueilli dans la c.126 (Z.H4). Tous deux sont datables de la période IV (fin III - vers 360 ap).

PL.XIII 9 : Fragment de "Black-Burnished ware". Fond plat de vase à pâte brun foncé (non dessiné) et couverte noire lissée sur la face interne. Cet élément identifié par Monsieur Batt, Technicien à la Direction des Antiquités de Bretagne est le seul élément importé du monde romano-britannique. On note l'absence des productions d'Alice Holt pourtant connues sur le site du Cabinet Médical. Z. K5, c.103, inv. 82. Période IV. Fin III - 360 ap.



0 5cm

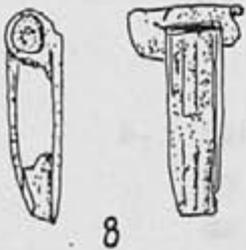
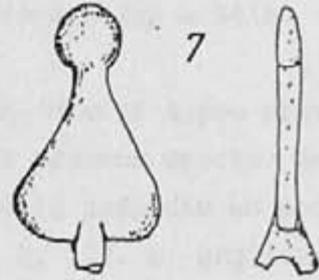
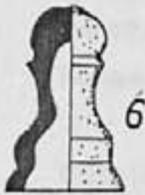
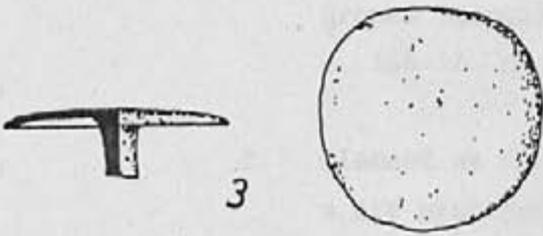
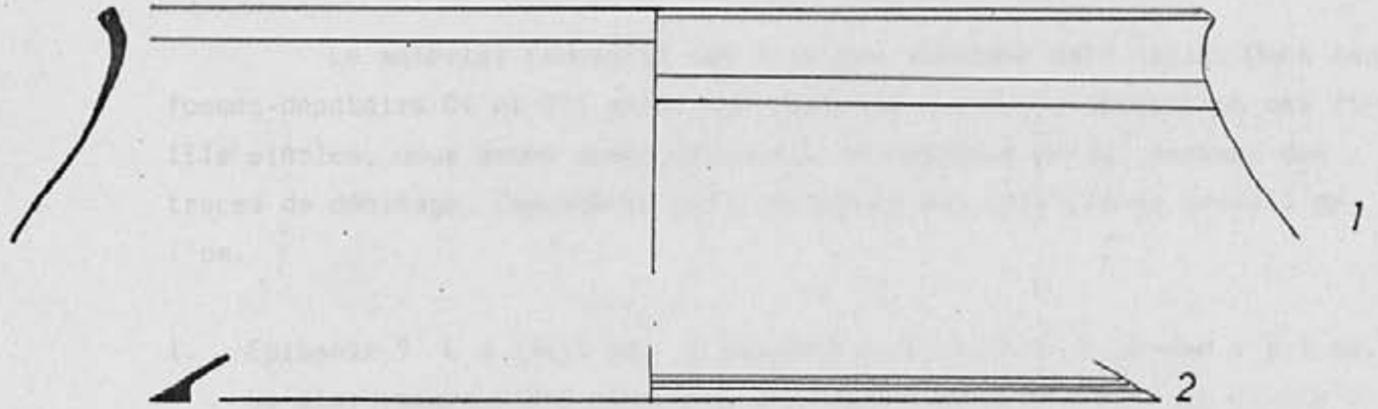
LE MOBILIER EN BRONZE PL.XIV

Plus de 40 objets en bronze ont été recueillis sur le site de la Salle des Fêtes . La plupart sont corrodés et ne permettent pas d'identification certaine.

- 1 : Vase de forme ovoïde (?), à lèvre à inflexion externe. Le col est marqué par deux rainures horizontales. Diamètre à l'ouverture = 13,8 mm. Z.L7, c.191 inv.22, Période I-II, Première moitié du I^{er} ap.
- 2 : Fragment de couvercle à lèvre de profil triangulaire décorée sur sa face externe de trois rainures horizontales. Diamètre = 13 mm. Z.J1, C.160, inv.19 . Période III. Fin I^{er} siècle.
- 3 : Applique de décoration à tête circulaire ($\varnothing=29$ mm) bombée et présentant au revers un tenon de fixation. Z.G2, C.154, inv.12. Fin I^{er}-début II^e siècle. Période III
- 4 : Applique de décoration incomplète. Z.B4, C.200, inv.3. Période I. 20 av-40 ap.
- 5 : Applique de décoration à tête circulaire ($\varnothing=19$ mm) surmontée d'un bouton. Présence au revers d'un tenon de fixation. Z.B5, C.103c, amas de pierres, Période IV. Fin III^e-début IV^e ?
- 6 : Clou de porte (?) à tête moulurée en forme de balustre. (H= 24 mm). Voir Boucher S. et al., 1980, Bronzes Antiques. Musée de la Civilisation Gallo-Romaine à Lyon, II, Lyon, 70, fig.346-349. Sépulture 27, inv.24. I-III^e ap.
- 7 : Pendentif dont l'anneau de suspension est cassé. Corps ovalaire terminé par un bouton circulaire. Z.E1, C.104, inv.26. Période III-IV. III^e ap ?
- 8 : Fibule complète du type de " Langton Down " de 27 mm de long. Fibule à arc non interrompu et couvre ressort tubulaire. Z.F3, C.201, inv.5. Période I. Vers 20 av-20 ap. Cotten J-Y, 1985, Les fibules d'Armoriques aux

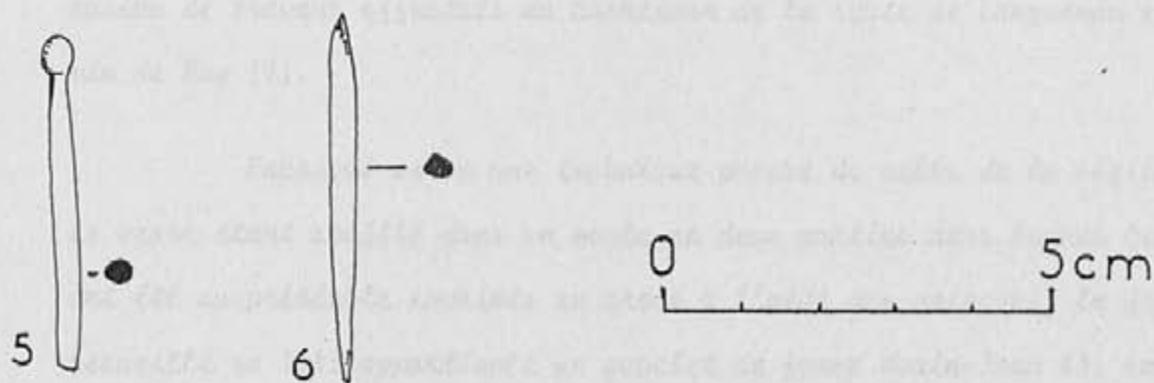
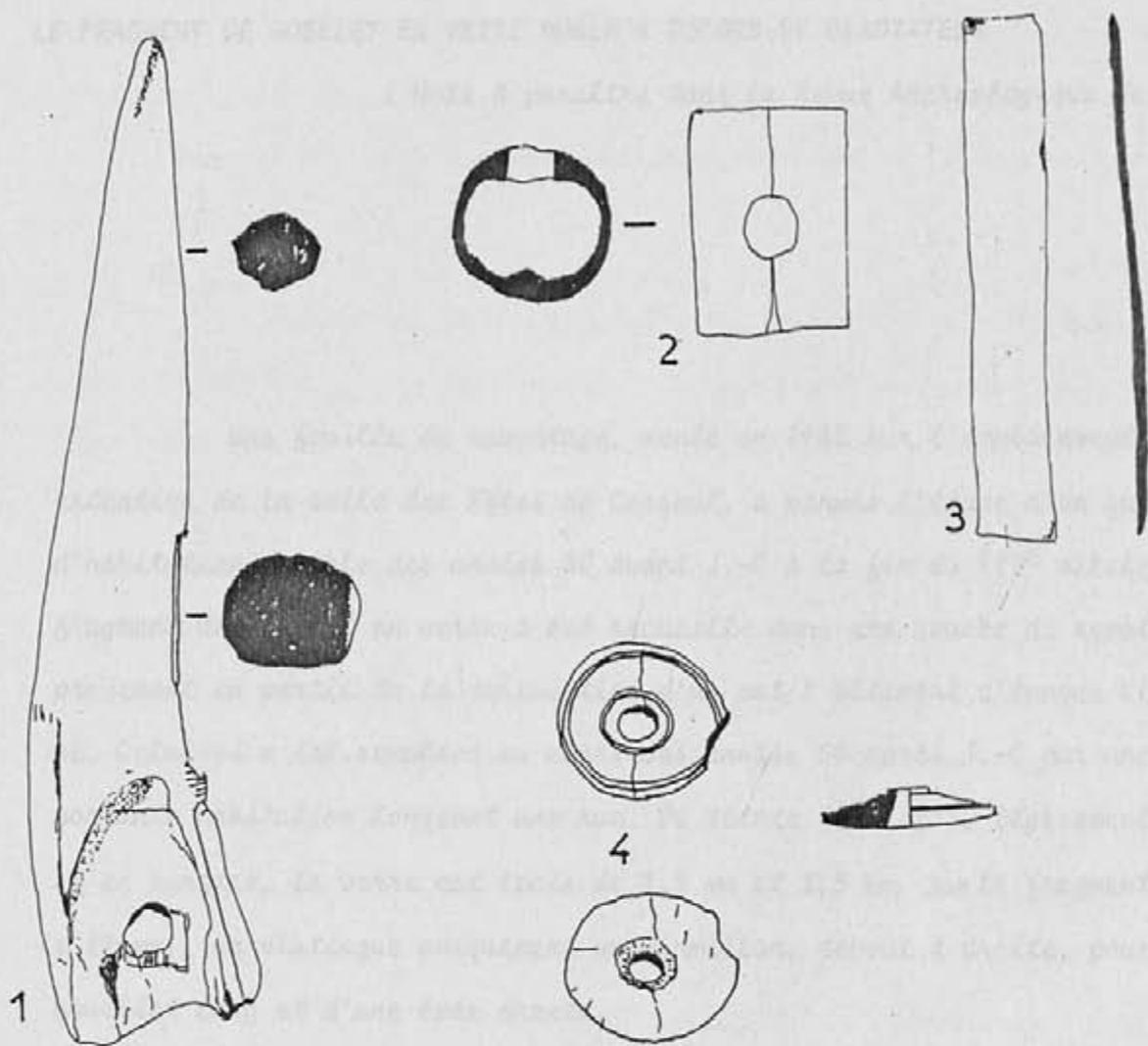
âges du fer et à l'époque romaine, Mémoire de Maîtrise de l'Art et Archéologie, Université de Haute-Bretagne. Type 14b1b, p.99-103

- 9 : Outil de fonction indéterminée, constitué d'une soie de section carrée et longue de 31 mm. Elle est poursuivie par une tige de section circulaire de 4,3mm et longue de 56 mm. Z.H7, C.191, inv.14. Période III, Seconde moitié du I^{er} siècle.
- 10 : Epingle à tête moulurée haute de 12 mm. Longueur totale = 74,5 mm.
 Voir The Catalogue of small finds from South Shields Roman Fort, L.Allason-Jones et R.Miket, The Society of Antiquaries of Newcastle upon Tyne, 1984. p.180, n°526-532. Z.G4, C.126, inv.16. I-III^e siècles.



Le matériel recueilli est très peu abondant mais varié. Dans les fosses-dépotoirs DI et DII ainsi que dans les niveaux d'occupation des II-IIIe siècles, nous avons aussi recueilli de nombreux os qui portent des traces de débitage. Cependant, cela ne semble pas être lié au travail de l'os.

1. Epissoir ? L = 134,5 mm. O maximal = 28 mm et à la pointe = 3,3 mm. La diaphysique a été dégrossie par facettes au ciseau et la pointe a été polie. On note des traces de débitage faites à l'aide d'un couperet ou d'une lame. Le trou a été foré et est évasé à chacune de ses extrémités. Il atteint environ 7 mm de diamètre. Il pourrait s'agir d'une grosse "aiguille" destinée à travailler les cordages. Fosse de cendres c. 164 Z. cl Inv.79. datation : vers milieu IIe siècle.
2. Élément de charnière. L = 30 mm. O maximal = 21 mm. Le forage du trou a été pratiqué dans l'axe d'une fine rainure (diamètre du trou : 7 mm) Voir J.C. BEAL, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon, LYON, 1983, p. 101 et ss... c. 164 Z. cl inv. 143.
3. Lamelle. L = 69,5 mm. largeur = 10 mm. Epaisseur moyenne de 1,6 mm. Tranche droite dressée à la rape. La plaque a un profil légèrement arqué. Fosse-dépotoir CI Zone B6 Inv. 60 2ème moitié Ier siècle.
4. Fusaiole (?). O = 22 mm. Epaisseur = 6 mm. Profil à peu près symétrique de part et d'autre du diamètre maximal, à tranche droite. Seule la face supérieure est ornée de petites gorges. Elle présente un profil droit autour du trou qui est légèrement évasé. c. 108. c. argileuse ocre. Zone II. Inv. 77. IIIe siècle. Voir BEAL, op. cit., p. 327-330.
5. Epingle. L = 43 mm. Tige droite de section circulaire de 3,2 mm de diamètre environ à petite tête sphérique. Objet incomplet. c. 106. Z. F8. Inv. 15 I-IIIe siècle.
6. Epingle. L = 48 mm. Tige droite de section ovale se terminant par un sommet ogival. Objet incomplet. c. 164. Z. cl. Inv. 144. 2ème moitié du Ier siècle.



LE FRAGMENT DE GOBELET EN VERRE MOULÉ A DECORS DE GLADIATEUR

(Note à paraître dans la Revue Archeologique de l'Ouest)

Une fouille de sauvetage, menée en 1985 sur l'emplacement d'une extension de la salle des Fêtes de Corseul, a permis l'étude d'un quartier d'habitation datable des années 20 avant J.-C à la fin du III^e siècle. Le fragment de gobelet en verre a été recueilli dans une couche de remblais provenant en partie de la destruction d'un petit bâtiment d'époque Claudienne. Celui-ci a été remplacé au cours des années 50 après J.-C par une importante habitation longeant une rue. De teinte jaune (1), légèrement irisé en surface, le verre est épais de 1,5 mm et 2,5 mm. Sur le fragment (29 x 29 mm), on distingue uniquement un mirmillon, debout à droite, pourvu d'un bouclier long et d'une épée droite.

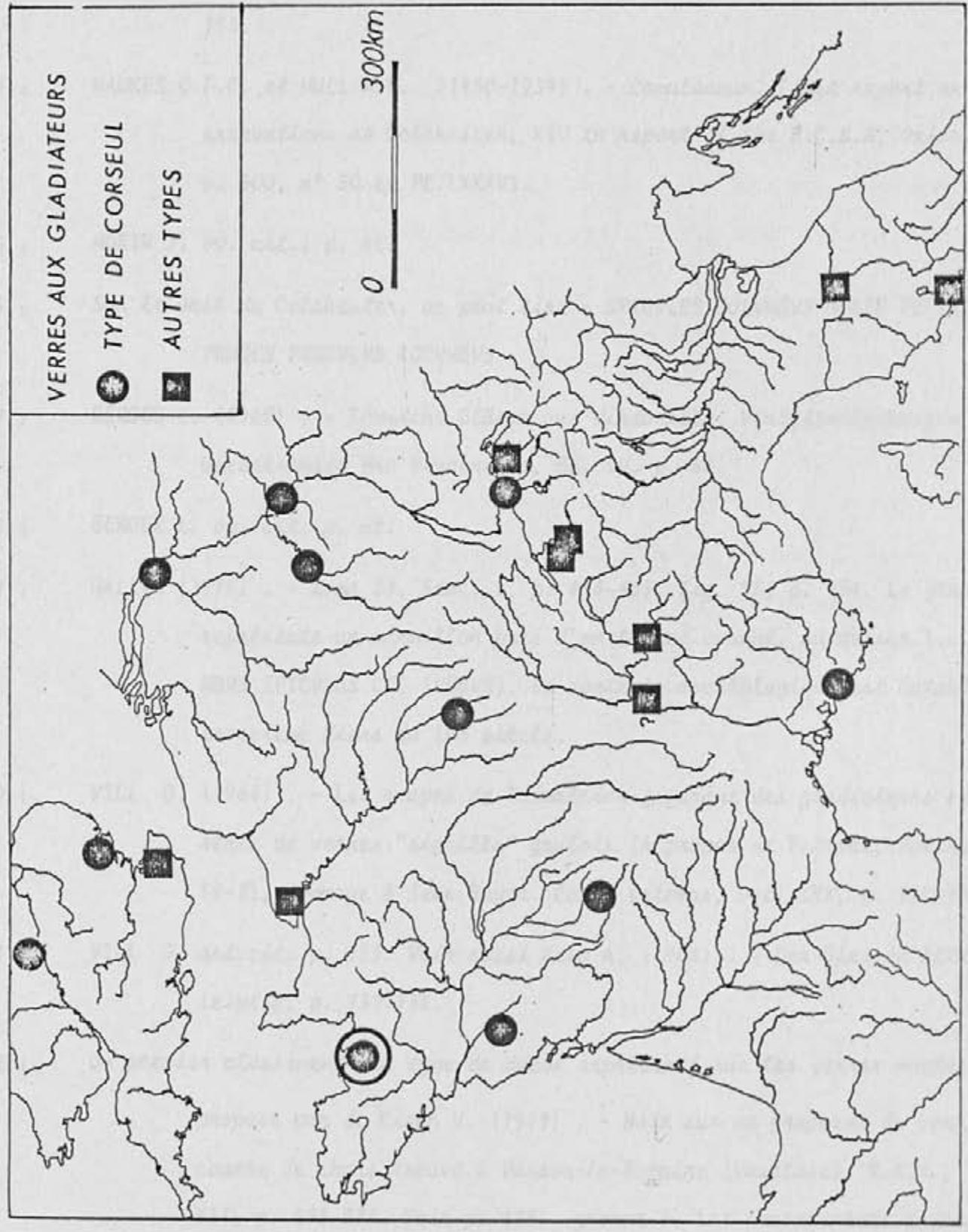
C'est le second verre de ce type trouvé à Corseul : plusieurs fragments appartenant à un vase à course de chars ont été recueillis à l'occasion de travaux effectués au carrefour de la route de Languenan et du Chemin de Ray (2).

Fabriqué selon une technique proche de celle de la sigillée moulée, le verre étant soufflé dans un moule en deux parties dans lequel les décors ont été au préalable imprimés en creux à l'aide des poinçons, le fragment recueilli en 1985 appartient à un gobelet de forme Morin-Jean 83, imitation du Drag 30 (3). Sur cette pièce de petite dimension, le motif presque intégralement conservé est identique à ceux des vases de Colchester (4) ou de Trèves (5). Le mirmillon de Corseul devait sans doute faire face à un thrace (bouclier court et épée courbe) représenté debout ou couché, et est ainsi à rap-

procher d'une série de gobelets représentant un combat de gladiateurs organisé dans un registre et surmonté d'un bandeau séparé portant les noms des combattants (6). Recensés à près d'une trentaine d'exemplaires, des gobelets identiques ont été recueillis à Colchester, Leicester (7), Vindonissa (8), Limoges (9), Chavagnes-en-Pailliers (Vendée) (10), Xanten (11), Trèves... (12).

La trouvaille de tels verres pose un certain nombre de problèmes. Ainsi, la fonction de ce type d'objet, pièce de grande valeur (13), est toujours incertaine : verre à boire, prix accordé aux vainqueurs des jeux, vase à parfum, ... ? De même, la localisation du ou des sites de fabrication est encore inconnue et certains ont proposé de situer les ateliers dans la région d'Autun ou de Lyon, dans la vallée du Pô, à Vindonissa ou en Angleterre... Le constat n'est pas le même quant à la datation de ce type de production. La proposition de Morin-Jean, pour lequel "les bols à scènes de cirque et de l'amphithéâtre ne sont pas antérieurs au II^e siècle et ne sont pas postérieurs à la période constantinienne" n'est plus recevable (14). L. Berger a situé, de façon plus satisfaisante, ces productions dans la seconde moitié du I^e siècle (15). Les textes et l'archéologie confirment et affinent cette datation. Ainsi, Spiculus, l'un des gladiateurs cités sur les verres de Colchester ou de Limoges appartient au règne de Neron (16). Le contexte archéologique dans lequel ont été mis au jour les vases corrobore les premiers indices. A Colchester, le gobelet a été recueilli dans des milieux datés de 41-61 après J.-C (17). A Corseul, le fragment appartient à une couche immédiatement postérieure à la période II datée par la céramique et un denier de Claude des années 40 à début 50 après J.-C. La couche de remblais dans laquelle prenait place le verre appartient à la phase de construction d'un grand édifice qui nait au début du règne de Neron (18). L'objet est donc datable des années 50 après J.-C au début des années 60.

CARTE DE REPARTITION DES Gobelets moules à décor de gladiateurs



- 1 : Code Munsell. 7.5y, 7/3
- 2 : GALLIOU P. (1974) . - Un verre à course de chars à Corseul (Côtes-du-Nord).
Archéologie en Bretagne, n° 2, p. 23-25.
- 3 : MORIN J. (1913) . - La verrerie en Gaule sous l'empire romain, Paris, p. 187-193.
- 4 : HAWKES C.F.C. et HULL M.R. (1930-1939) . - Camulounum. First report on the excavations at Colchester, XIV th report of the R.C.S.A, Oxford, p. 300, n° 50 et Pl.LXXXVI.
- 5 : MORIN J. op. cit., p. 62.
- 6 : Sur le vase de Colchester, on peut lire : SPICVLVS COLVMBVS HOLES PETRAITES
PRUDES PROCVLVS COCVMBVS
- 7 : BERGER L. (1960) . - Römische Gläser aus Vindonissa, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, Bd. IV, p. 66.
- 8 : BERGER L. op. cit, p. 62.
- 9 : GALLIA (1975) . - tome 33, Fasc. 2, p. 454-455, fig. 28, p. 454. Le fragment représente un mirmillon près d'un thrace couché. Au dessus (... COCV) MBVS SPICVLVS COL (VMBVS). Le contexte archéologique est datable du troisième tiers du 1er siècle.
- 10 : VILL G. (1964) . - Les coupes de Trimalcion figurant des gladiateurs et une série de verres "sigillés" gaulois (A propos de Petrone, Satiricon, 52-3), Hommage à Jean Bayer. Coll. Latomus, vol. LXX, p. 722-733.
- 11 : VILL G. art.cit, p. 723. Voir aussi Kesa A. (1908) . - Der Glas in Altertum, Leipzig, p. 737-738.
- 12 : Un premier classement par type de décor représenté sur les verres moulés est proposé par de Kisch Y. (1979) . - Note sur un fragment de verre à course de chars trouvé à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), R.A.N., tome XII, p. 273-278. Voir p. 277., groupe 5. Les recensements effectués par l'auteur atteignent un total provisoire de 106 verres.

- 13 : Pour Apulée (Mét. XIX, 1-2), les vases en verre moulé, (le "vitrum fabre sigillatum") sont à mettre sur le même plan que le cristal, l'argent, l'or et l'ambre.
- 14 : MORIN-JEAN, *op.cit.*, p. 191-193.
- 15 : BERGER L. *Op. cit.*, p. 58-59.
- 16 : SUETONE (Neron, XXX, 5) "Spiculum murmillonen" ... Auquel Neron fit des dons considérables Plutarque (Galba, VIII, 4) nous apprend qu'il fut écrasé par les statues de Neron trainées sur le forum. Spiculus ne peut donc être contemporain de Proculus (Suetone, Cal. XXXV, 4) et Colombus (Suetone, Cal. LV, 6) qui, bien que cités à ses côtés, appartiennent au règne de Caligula. Cependant, il peut s'agir d'homonymes.
- 17 : HAWKES et HULL . *op.cit.*, p. 300, n° 50.
- 18 : Cette couche a livré les dernières formes de jattes-carénée et de vase-bobine et les premiers vases en terra-nigra à petite lèvre éversée. Voir Meenez y. (1985). - Les céramiques fumigées du Nord-Ouest de la Gaule, Mémoire de maîtrise, formes 96, 125 et 146. Ces céramiques sont à associer à un dupondius de Néron et un Drag. 29 datable de Néron-début Flaviens.

Conclusion

S'inscrivant dans une étude globale de la topographie antique de Corseul et des phases d'expansion et de retraction de son parcellaire urbain, la fouille de sauvetage programmée a permis de définir les étapes de l'occupation du site de la Salle des Fêtes, depuis les années 20 av jusque peut-être le IXe ap.

La synthèse qui est faite est susceptible de recevoir à l'avenir quelques modifications. Il n'a pu être possible d'étudier intégralement l'énorme masse du mobilier recueilli. Si nous pensons avoir bien délimité chacune des périodes, par contre certaines transformations apportées au bâtiment II souffrent encore d'une datation incertaine. Il en est de même pour la nécropole qui ne peut être seulement datée à l'aide d'un unique tesson.

Période I : 20 av-40 ap. Drainage du site et établissement de constructions en bois.

Période II : 40-fin 50 ap. Construction du bâtiment I à soubassement de pierres et aménagement de deux foyers annexes.

Période III : phase I. 50-début IIe ap. Construction des bâtiments II et III. Les parements des murs du bâtiment II sont refaits à deux reprises. Aménagement d'une cuisine dans la pièce III du même bâtiment.

Phase II. Autour du milieu du IIe siècle. Incendie du bâtiment II. Aménagement d'un sol dallé dans la pièce II du Bâtiment II.

Phase III. Milieu du IIe siècle à 280-290 ap. Creusement d'une fosse dans la pièce III vers la fin du IIe siècle. Au cours de la première moitié du IIIe ap, modification de l'ornementation des bâtiments par l'apport de marbres et de plaques de schiste. Abandon vers 280-290 ap à l'issue de la crise qui provoque une retraction importante du tissu urbain de Corseul.

Période IV. fin IIIe-v.360 ap. Récupération des pierres des murs. Arase-ment du bâtiment III.

Période V. Vers VIIe-IXe siècles. Implantation d'une nécropole du Haut Moyen-Age dont 31 tombes ont été fouillées ou découvertes.

L'apport des recherches entreprises depuis 1984 a modifié de façon souvent conséquente les connaissances jusque là acquises. Si la présence d'un habitat gaulois demeure encore hypothétique faute de structures mises à jour, on situe mieux la naissance de la ville autour des années 20 av. La construction des bâtiments II et III et l'aménagement de la rue dès le règne de Neron confirment l'urbanisation tardive des secteurs situés au Nord et Nord Est de la ville. Les constructions antérieures sont liées à des zones situées encore au périphérie du domaine bien urbanisé mais leur alignement sur le futur tracé des rues souligne l'existence d'un développement planifié de la ville. Enfin, la découverte d'une nécropole du Haut Moyen-Age a permis de poser le problème de l'occupation du site de Corseul après le déclin de la ville dans la seconde moitié du IVe siècle. Avec l'appui de l'agiographie Bretonne, l'existence d'un habitat du Haut Moyen-Age se confirme. Reste à mettre au jour des structures qui soient contemporaines, structures peut-être situées autour du centre actuel du bourg.

Enfin, l'étude bien que sommaire du mobilier permet de placer Corseul au sein de circuits économiques. on note la présence d'importations italiennes (sigillée d'Arezzo), d'Espagne (Pascual I et Dressel 2-4), d'Angleterre (Black Burnished Ware), et pour la Gaule, d'Aquitaine, du Centre et du Nord (sigillée d'Argonne). La provenance du fragment de verre moulé à décor de gladiateurs demeure incertaine. Elle l'est aussi pour une pièce de jeu recueillie dans le Dépotoir I (zone B4), actuellement étudiée et sur laquelle nous disposons de très peu de données. Il semble que ce soit un pion ou "dé" de Tabula Lusoria. Cet objet est en basalte noir et porte des inscriptions latines (abréviations de noms d'oiseaux ?) sur trois faces. Le dépotoir dans lequel il a été trouvé est datable de la fin du Ie ap ou du début du II ap, et cet objet est sans aucun doute antérieur. (Renseignement J.M. Flambard).

